



UFR HSS
HUMANITÉS
& SCIENCES SOCIALES

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

LICENCE SOCIOLOGIE

GUIDE DES ÉTUDES 2024 – 2025

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES	5
LISTE DES ENSEIGNANT-ES DU DÉPARTEMENT	6
RÉUSSIR EN LICENCE : LES DISPOSITIFS À VOTRE DISPOSITION.....	8
À QUI S'ADRESSER ?.....	8
PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE.....	9
ORGANISATION DES ÉTUDES.....	10
QUELQUES ABRÉVIATIONS	11
PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES PARCOURS ET OPTIONS DE LA LICENCE MENTION SOCIOLOGIE.....	12
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES.....	24
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS.....	26
LICENCE 1	26
LICENCE 1 – SEMESTRE 1	26
LICENCE 1 – SEMESTRE 2	33
LICENCE 2	42
LICENCE 2 – SEMESTRE 3	42
L2 – S3 – TRONC COMMUN.....	42
L2 – S3 – PARCOURS SCIENCES SOCIALES.....	45
L2 – S3 – PARCOURS SCIENCES POLITIQUES	49
L2 – S3 – PARCOURS MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL	50
LICENCE 2 – SEMESTRE 4	53
L2 – S4 – TRONC COMMUN.....	53
L2 – S4 – PARCOURS SCIENCES SOCIALES.....	55
L2 – S4 – PARCOURS SCIENCES POLITIQUES	60
L2 – S4 – PARCOURS MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL	61
LICENCE 3	65
LICENCE 3 – SEMESTRE 5	65
L3 – S5 – TRONC COMMUN.....	65
L3 – S5 – PARCOURS SCIENCES SOCIALES.....	68
L3 – S5 – PARCOURS SCIENCES POLITIQUES	72
L3 – S5 – PARCOURS MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL	73
LICENCE 3 – SEMESTRE 6	76
L3 – S6 – TRONC COMMUN.....	76
L3 – S6 – PARCOURS SCIENCES SOCIALES.....	79
L3 – S6 – PARCOURS SCIENCES POLITIQUES	82
L3 – S6 – PARCOURS MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL	84
INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	88
SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES	90

LE DÉLIT DE PLAGIAT.....	91
LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...)	91
RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027	92
RÈGLEMENT CONCERNANT LES ABSENCES JUSTIFIÉES ET LES DEVOIRS DE SUBSTITUTION POUR LES FORMATIONS ET LES ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'ECI (ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE).....	93
RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS).....	95
CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025	97
LEXIQUE DU LMD	98
LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES	102
LE CLES	105
PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES	106
INFORMATIONS UTILES	107
ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES	108
RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT	109
ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI.....	110

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ADRESSE

Département de Sociologie
UFR Humanités et sciences sociales
Université de Caen Normandie
Esplanade de la Paix
14 032 CAEN Cedex

SECRÉTARIAT

POUR LA LICENCE :
Pôle LICENCES
Bâtiment B - 4^{ème} étage - Bureau B1-447
Tél. : 02-31-56-54-09
hss.licence.socio@unicaen.fr

LISTE DES ENSEIGNANT-ES DU DÉPARTEMENT

		Bureau	Adresse électronique	Permanence
PROFESSEUR-ES				
Michelle DOBRÉ	PR	B1-473	michelle.dobre@unicaen.fr	Sur rdv
Milena DOYTCHÉVA	PR	B1-469	milena.doytcheva@unicaen.fr	Sur rdv
Aldo HAESLER	PR	B1-473	aldo.haesler@unicaen.fr	Sur rdv
Frédéric LEMARCHAND	PR	MRSH	frederick.lemarchand@unicaen.fr	Sur rdv
Federico TARAGONI	PR		Frederico.taragoni@unicaen.fr	Sur rdv

MAITRES-SES DE CONFÉRENCES				
Rudy AMAND	MCF	B1-469	rudy.amand@unicaen.fr	Sur rdv
Laurent BOCÉNO	MCF	B1-471	laurent.boceno@unicaen.fr	Sur rdv
Stéphane CORBIN	MCF	B1-469	stephane.corbin@unicaen.fr	Sur rdv
Estelle DELÉAGE	MCF	B1-471	estelle.deleage@unicaen.fr	Sur rdv
Charlotte LE VAN	MCF	B1-471	charlotte.levan@unicaen.fr	Sur rdv
Hélène MARCHE	MCF	SH 226	helene.marche@unicaen.fr	Sur rdv
Sylvain PASQUIER	MCF	B1-361	sylvainpasquier@free.fr	Sur rdv
Vassili RIVRON	MCF	SH 226	vassili.rivron@unicaen.fr	Sur rdv
Pauline SEILLER	MCF	SH 110	pauline.seiller@unicaen.fr	Sur rdv
Daniel VERON	MCF	SH 226	daniel.veron@unicaen.fr	Sur rdv

PRAG				
Irène-Lucile HERTZOG	PRAG	SH 110	irene-lucile.hertzog@unicaen.fr	Sur rdv
Élise MONJARRET	PRAG	B1 420	elise.monjarret@unicaen.fr	Sur rdv
Noel WARD	PRAG	B1 420	noel.ward@unicaen.fr	Sur rdv

ATER (ATTACHÉ-ES TEMPORAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE)				
Lou BROOS	ATER	SH 231	lou.broos@unicaen.fr	
Sarah BOISSON	ATER		sarah.boisson@unicaen.fr	
Julie COSTA	ATER		julie.costa@unicaen.fr	
Noelia NOYA IGLESIA	ATER			

DOCTORANT-ES ET CHARGÉ-ES DE COURS				
Gaëlle BILLAUD				
Victorien BRUNEAU				
Lidia CASTILLO				
Alain COENON				
Maxime CORDELLIER				
Jérémy DAMMAME				
Ronan DAVID				
Bertrand DEGRE				
Pierre-Alexandre DELORME				
Élise DEVIELHE				
David DUBOURG I				
Brice GIACALONE				
Camille GOURDEAU				
Christine HAUZÉ				

Ayayi HOUNKPE
Florent HEROUARD
David LEDENT
Sophie LEFEEZ
Maëlle MOALIC-MINNAERT
Mathilde PLASSART
Fabien ROBERTSON
John SALIOU
Alexia SAVINEL
Nadia VEYRIE
Charlotte WADOUX

ENSEIGNANT HORS DÉPARTEMENT		
Taoufik DJEBALI LVE		taoufik.djebali@unicaen.fr

CASIERS POUR REMISE DE DOSSIERS, DEVOIRS, LETTRES, INFOS DIVERSES

Chaque enseignant·e a son propre casier. Vous pouvez déposer des documents ou des devoirs à leur demande uniquement dans la boîte aux lettres, bâtiment B.

RÉUSSIR EN LICENCE : LES DISPOSITIFS À VOTRE DISPOSITION

MOOC COMPÉTENCES ORTHOGRAPHIQUES

Ce MOOC abordera les notions élémentaires les plus problématiques de l'orthographe française, selon un inventaire des fautes les plus fréquemment réalisées par les étudiant·es. Nous laisserons donc délibérément de côté les subtilités qui délectent les puristes et les champions d'orthographe pour se concentrer sur les questions que l'on se pose au quotidien.

C'est par la répétition qu'on intègre le mieux l'orthographe ! Ainsi, l'apprenant·e pourra évaluer et renforcer son niveau de maîtrise de l'orthographe grâce aux nombreux exercices (d'appropriation, auto-formatifs ou encore de révision) proposés tout au long du MOOC.

Il est accessible aux étudiant·es qui en ressentent le besoin ou qui y sont orienté·es par l'équipe enseignante ou par l'équipe du tutorat.

TUTORAT

Le tutorat est assuré par un·e étudiant·e de master ou de doctorat, qui propose des temps de regroupement aux étudiant·es de licence qui le souhaitent. Ces temps permettent de travailler sur des éléments de cours ou sur des travaux à rendre en TD. Les séances sont indiquées par mail et par affichage.

À QUI S'ADRESSER ?

POUR UNE QUESTION PORTANT SUR

Le mode de contrôle des connaissances, les examens, le système de compensation

Le choix des options

Des questions ou problèmes d'ordre personnel

JE M'ADRESSE À

Pôle Licence
hss.licence.socio@unicaen.fr

Secrétariat / Responsables de diplômes

Responsables de diplômes

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

DIRECTION – RESPONSABLES DES DIPLÔMES

Direction du département

Rudy AMAND

direction.sociologie@unicaen.fr

Tutorat

Stéphane CORBIN

ERASMUS & Relations Internationales

Vassili RIVRON et Élise MONJARRET

Commission pédagogique

Estelle DELÉAGE et Charlotte LE VAN

Responsables Licence

Laurent BOCÉNO, Pauline SEILLER et Daniel VERON

responsable.licences-socio@unicaen.fr

Direction des études

Laurent BOCÉNO

ORGANISATION DES ÉTUDES

L'architecture du diplôme repose sur un certain vocabulaire, de codes et d'abréviations constituant un langage administratif un peu barbare avec lequel vous serez amenés à vous familiariser.

Chaque année est constituée de 2 semestres : la Licence 1 des semestres 1 et 2 ; la Licence 2 des semestres 3 et 4 ; la Licence 3 des semestres 5 et 6.

Chacun de ces semestres comporte plusieurs **UE (Unités d'enseignement)** composées de plusieurs **EC (Éléments Constitutifs)**, pour les uns obligatoires, pour les autres au choix parmi d'autres. Chacun de ces EC est désigné par un code et un intitulé comme, par exemple, Y1SO11 - Auteurs et Théories 1.

L'obtention de ces UE permet, avec un système de compensation entre elles, de valider chacun des semestres, chacune des années, avec un système de compensation entre semestres et, enfin, votre licence, après validation de chacune des années. Il n'y a pas de compensation entre les différentes années de licence. Il est, toutefois permis, à des étudiant-es n'ayant pas obtenu une licence 1 ou une licence 2, mais ayant validé suffisamment d'UE, d'obtenir un régime **AJAC (Ajouré mais Autorisé à Continuer)**. Ils pourront suivre l'année de licence supérieure tout en repassant les enseignements non validés de l'année inférieure.

Chaque EC est soumise à des MCC (Modalités de Contrôle des Connaissances). Elles indiquent si l'évaluation se fait **en contrôle continu (CC)** ou en **Contrôle Terminal (CT)**, ou dans quelle proportion de l'un et de l'autre. Elles indiquent également la nature des épreuves écrites et/ou orales. Le contrôle continu se déroule pendant les enseignements. Les contrôles terminaux ont lieu lors d'une première session d'examens à la fin de chaque semestre ; une deuxième session de rattrapage a lieu en fin de chaque année permettant de repasser les enseignements non validés.

La licence de sociologie s'inscrit dans un **portail** commun aux licences d'histoire et de philosophie. Elle permet aussi des échanges privilégiés avec les sciences de l'éducation et la géographie. Cela permet un grand nombre de mutualisations d'enseignements entre ces différents diplômes tout au long de la formation.

En licence 1, un choix de « mineure » ou « personnalisation » doit être fait entre des enseignements d'histoire, de philosophie, de géographie ou de sciences de l'éducation. **Ce choix doit impérativement être le même sur les deux semestres (en L1 comme en L2 et L3).** Un volume suffisant d'heures suivies dans une de ces autres formations permettra, aux étudiant-es qui le souhaitent, une réorientation au semestre 2 ou en Licence 2, dans cette discipline (après demande auprès de la commission pédagogique).

La licence de sociologie propose trois parcours en L2 et L3 vers l'un desquels il vous faut vous orienter dès la L2. Ces parcours sont **Sciences Sociales ; Sciences Politiques ; Social et médico-social et insertion.**

À SAVOIR ÉGALEMENT

LES CRÉDITS : ECTS

À chaque EC correspond un certain nombre de **crédits** désignés par l'abréviation **ECTS** (European Credit Transfer System). À chaque diplôme correspond un nombre donné de « crédits » : 180 pour la licence. À chaque UE correspond également un **coefficient** (Coeff.) permettant de calculer la compensation entre eux au sein de chaque semestre. De la même façon, chaque EC est dotée d'un coefficient permettant le calcul de l'obtention de l'UE dans laquelle il s'inscrit.

COURS MAGISTRAUX ET TRAVAUX DIRIGÉS

La forme des enseignements peut être celle de **CM (Cours Magistral)** et/ou de **TD (Travaux dirigés)**. **Vous trouverez l'indication du nombre de CM et de TD pour chaque enseignement.**

QUELQUES ABRÉVIATIONS

Le langage universitaire comporte un nombre certain d'acronymes et d'abréviations. En voici quelques-uns.

BU Bibliothèque Universitaire

CM Cours Magistral

Coeff. Coefficient

LMD Licence, Master, Doctorat (soit : 3, 5, 8 années d'études) sont désormais les principaux degrés du parcours d'un-e étudiant-e à l'université

Master Grade et diplôme universitaire de 2^{ème} cycle qui valide désormais cinq années d'études dans les universités anglo-saxonnes et européennes. Il s'obtient en deux années – Master1 et Master2 – exigeant chacune la rédaction d'un texte de recherche (« mémoire »)

MCF Maître·sse de Conférences

PR Professeur·e

PRAG Professeur·e Agrégé·e détachée du secondaire dans le supérieur

PRCE Professeur·e Certifié·e détachée du secondaire dans le supérieur

TD Travaux Dirigés

UFR Unité de Formation et de Recherche

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES PARCOURS ET OPTIONS DE LA LICENCE MENTION SOCIOLOGIE

LICENCE 1 SOCIOLOGIE

SEMESTRE 1

UE1 – Disciplinaire 1

Auteurs & théories 1

UE2 – Disciplinaire 2

Sociologie de la quantification

Initiation à la sociologie par l'enquête 1

UE3 – Disciplinaire 3

Connaissances des sociétés contemporaines

UE4 – Transversales 1

Obligatoires :

Introduction aux méthodes universitaires 1

Méthodologie de la recherche documentaire

1 au choix :

- Anglais 1
- Anglais débutant 1 (enseignement assuré par le Carré international ; affectation après test de niveau)
- Espagnol 1

UE5 – Personnalisation 1

1 au choix (attention, la discipline choisie doit être la même sur les deux semestres) :

- Histoire
- Philosophie
- Sciences de l'éducation
- Géographie

UE – Facultative

Possibilité de suivre un enseignement de langue vivante (sauf anglais et espagnol) avec le Carré international

SEMESTRE 2

UE6 – Disciplinaire 4

Auteurs & théories 2

UE7 – Disciplinaire 5

Anthropologie 1

Initiation à la sociologie par l'enquête 2

UE8 – Disciplinaire 6

Sociologie des inégalités

UE9 – Transversales 2

Obligatoires :

Introduction aux méthodes universitaires 2

Compétences numériques et informatiques

1 au choix :

- Anglais 2
- Anglais débutant 2 (enseignement assuré par le Carré international ; affectation après test de niveau)
- Espagnol 2

U10 – Personnalisation 2

1 au choix (la même qu'au premier semestre) :

- Histoire
- Philosophie
- Sciences de l'éducation
- Géographie

UE – Facultative

Possibilité de suivre un enseignement de langue vivante (sauf anglais et espagnol) avec le Carré international

LICENCE 1 SOCIOLOGIE – À DISTANCE

SEMESTRE 1

UE1 – Disciplinaire 1

Auteurs & théories 1

UE2 – Disciplinaire 2

Sociologie de la quantification

Initiation à la sociologie par l'enquête 1

UE3 – Disciplinaire 3

Connaissances des sociétés contemporaines

UE4 – Transversales 1

Introduction aux méthodes universitaires 1

Méthodologie de la recherche documentaire

Anglais 1

UE5 – Personnalisation 1

Histoire

SEMESTRE 2

UE6 – Disciplinaire 4

Auteurs & théories 2

UE7 – Disciplinaire 5

Anthropologie 1

Initiation à la sociologie par l'enquête 2

UE8 – Disciplinaire 6

Sociologie des inégalités

UE9 – Transversales 2

Introduction aux méthodes universitaires 2

Compétences numériques et informatiques

Anglais 2

U10 – Personnalisation 2

Histoire

LICENCE 2 – PARCOURS SCIENCES SOCIALES

SEMESTRE 3

UE1 – Disciplinaire 1 – Tronc commun

Auteurs & théories 3

UE2 – Disciplinaire 2 – Tronc commun

Anthropologie 2

Enquête ethnographique collective

UE3 – Disciplinaire 3 – Parcours sciences sociales

Sociologie politique

Sociologie de la famille

UE4 – Transversales 1

Obligatoire :

Méthodes quantitatives 1

1 au choix :

- Anglais 3
- Espagnol 3

UE5 – Personnalisation 1

1 au choix :

- Renforcement Sociologie : Sociologie de la consommation et Sociologie du numérique
- Histoire
- Philosophie
- Géographie

UE – Facultative

Possibilité de suivre un enseignement de langue vivante (sauf anglais et espagnol) avec le Carré international

SEMESTRE 4

UE6 – Disciplinaire 4 – Tronc commun

Auteurs & théories 4

UE7 – Disciplinaire 5 – Tronc commun

Sociologie du travail et des organisations

UE8 – Disciplinaire 6 – Parcours sciences sociales

Changement social

Ruralités

UE9 – Transversales 2

Obligatoire :

Méthodes quantitatives 2

1 au choix :

- Anglais 4
- Espagnol 4

UE10 – Personnalisation 2

1 au choix (la même qu'au semestre 3) :

- Renforcement Sociologie : Sociologie de la consommation et Sociologie du numérique
- Histoire
- Philosophie
- Géographie

UE – Facultative

Possibilité de suivre un enseignement de langue vivante (sauf anglais et espagnol) avec le Carré international

LICENCE 2 – PARCOURS SCIENCES POLITIQUES

SEMESTRE 3

UE1 – Disciplinaire 1 – Tronc commun

Auteurs & théories 3

UE2 – Disciplinaire 2 – Tronc commun

Anthropologie 2

Enquête ethnographique collective

UE3 – Disciplinaire 3 – Parcours sciences politiques

Sociologie politique (CM et TD)

UE4 – Transversales 1

Obliqatoire :

Méthodes quantitatives 1

1 au choix :

- Anglais 3
- Espagnol 3

UE5 – Personnalisation 1

Introduction à la science politique

UE – Facultative

Possibilité de suivre un enseignement de langue vivante (sauf anglais et espagnol) avec le Carré international

SEMESTRE 4

UE6 – Disciplinaire 4 – commun

Auteurs & théories 4

UE7 – Disciplinaire 5 – Tronc commun

Sociologie du travail et des organisations

UE8 – Disciplinaire 6 – Parcours sciences politiques

Histoire de la France et de l'Europe du temps présent

Sociologie des médias

UE9 – Transversales 2

Obliqatoire :

Méthodes quantitatives 2

1 au choix :

- Anglais 4
- Espagnol 4

UE10 – Personnalisation 2

Droit constitutionnel

UE – Facultative

Possibilité de suivre un enseignement de langue vivante (sauf anglais et espagnol) avec le Carré international

LICENCE 2 – PARCOURS MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL

SEMESTRE 3

UE1 – Disciplinaire 1 – Tronc commun

Auteurs & théories 3

UE2 – Disciplinaire 2 – Tronc commun

Anthropologie 2

Enquête ethnographique collective

UE3 – Disciplinaire 3 – Parcours métiers du social et du médico-social

Approches socio-éducatives de la déviance

Sociologie de la famille

UE4 – Transversales 1

Obligatoire :

Méthodes quantitatives 1

1 au choix :

- Anglais 3
- Espagnol 3

UE5 – Personnalisation 1

Sociologie et histoire des politiques sociales

Sociologie et histoire du handicap

UE – Facultative

Possibilité de suivre un enseignement de langue vivante (sauf anglais et espagnol) avec le Carré international

SEMESTRE 4

UE6 – Disciplinaire 4 – Tronc commun

Auteurs & théories 4

UE7 – Disciplinaire 5 – Tronc commun

Sociologie du travail et des organisations

UE8 – Disciplinaire 6 – Parcours métiers du social et du médico-social

Problématiques de l'intervention sociale

Pratiques de l'accompagnement en travail social

UE9 – Transversales 2

Obligatoire :

Méthodes quantitatives 2

1 au choix :

- Anglais 4
- Espagnol 4

UE10 – Personnalisation 2

Changement social

Acteurs et institutions médico-sociales

UE – Facultative

Possibilité de suivre un enseignement de langue vivante (sauf anglais et espagnol) avec le Carré international

LICENCE 2 – PARCOURS SCIENCES SOCIALES – À DISTANCE

SEMESTRE 3

UE1 – Disciplinaire 1 – Tronc commun

Auteurs & théories 3

UE2 – Disciplinaire 2 – Tronc commun

Anthropologie 2

Enquête ethnographique collective

UE3 – Disciplinaire 3 – Parcours sciences sociales

Sociologie politique

Sociologie de la famille

UE4 – Transversales 1

Méthodes quantitatives 1

Anglais 3

UE5 – Personnalisation 1

Histoire

1 au choix :

- Histoire antique
- Histoire médiévale

SEMESTRE 4

UE6 – Disciplinaire 4 – Tronc commun

Auteurs & théories 4

UE7 – Disciplinaire 5 – Tronc commun

Sociologie du travail et des organisations

UE8 – Disciplinaire 6 – Parcours sciences sociales

Changement social

Ruralités

UE9 – Transversales 2

Méthodes quantitatives 2

Anglais 4

UE5 – Personnalisation 2

Histoire

1 au choix :

- Histoire moderne
- Histoire contemporaine

LICENCE 3 – PARCOURS SCIENCES SOCIALES

SEMESTRE 5

UE1 – Disciplinaire 1 – Tronc commun

Auteurs & théories 5

Épistémologie et méthodes des sciences sociales 1

UE2 – Disciplinaire 2 – Tronc commun

Anthropologie 3

Méthodes qualitatives 1

UE3 – Disciplinaire 3 – Parcours sciences sociales

Les enjeux du multiculturalisme

Sociologie de l'environnement

UE4 – Transversales 1

Obligatoire :

Démographie

1 au choix :

- Anglais 5
- Espagnol 5

UE5 – Personnalisation 1

1 au choix :

- Études sur le genre (travail, économie)
- Philosophie
- Histoire, 1 au choix :
 - Histoire antique
 - Histoire médiévale

UE – Facultative

Possibilité de suivre un enseignement de langue vivante (sauf anglais et espagnol) avec le Carré international

SEMESTRE 6

UE6 – Disciplinaire 4 – Tronc commun

Auteurs & théories 6

Épistémologie et méthodes des sciences sociales 2

UE7 – Disciplinaire 5 – Tronc commun

Anthropologie 4

Méthodes qualitatives 2

UE8 – Disciplinaire 6 – Parcours sciences sociales

Sociologie des sciences et techniques

Sociologie de la relation de soin

UE9 – Transversales 2

Obligatoires :

Projet professionnel de l'étudiant-e

Écrire les SHS

1 au choix :

- Anglais 6
- Espagnol 6

UE10 – Personnalisation 2

1 au choix :

- Études sur le genre (corps, santé, sexualité)
- Philosophie

- Histoire, 1 au choix:
 - Histoire moderne
 - Histoire contemporaine

UE – Facultative

Possibilité de suivre un enseignement de langue vivante (sauf anglais et espagnol) avec le Carré international

LICENCE 3 - PARCOURS SCIENCES POLITIQUES

SEMESTRE 5

UE1 – Disciplinaire 1 – Tronc commun

Auteurs & théories 5

Épistémologie et méthodes des sciences sociales 1

UE2 – Disciplinaire 2 – Tronc commun

Anthropologie 3

Méthodes qualitatives 1

UE3 – Disciplinaire 3 – Parcours sciences politiques

Politique internationale

UE4 – Transversales 1

Obligatoire :

Démographie

1 au choix :

- Anglais 5
- Espagnol 5

UE5 – Personnalisation 1

Economie politique

Projet ou laboratoire d'innovation territoriale

UE – Facultative

Possibilité de suivre un enseignement de langue vivante (sauf anglais et espagnol) avec le Carré international

SEMESTRE 6

UE6 – Disciplinaire 4 – Tronc commun

Auteurs & théories 6

Épistémologie et méthodes des sciences sociales 2

UE7 – Disciplinaire 5 – Tronc commun

Anthropologie 4

Méthodes qualitatives 2

UE8 – Disciplinaire 6 – Parcours sciences politiques

Histoire des idées politiques

UE9 – Transversales 2

Obligatoires :

Projet professionnel de l'étudiant-e

Écrire les SHS

1 au choix :

- Anglais 6
- Espagnol 6

UE10 – Personnalisation 2

Philosophie politique

UE – Facultative

Possibilité de suivre un enseignement de langue vivante (sauf anglais et espagnol) avec le Carré international

LICENCE 3 – PARCOURS MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL

SEMESTRE 5

UE1 – Disciplinaire 1 – Tronc commun

Auteurs & théories 5

Épistémologie et méthodes des sciences sociales 1

UE2 – Disciplinaire 2 – Tronc commun

Anthropologie 3

Méthodes qualitatives 1

UE3 – Disciplinaire 3 – Parcours métiers du social et du médico-social

Enjeux du multiculturalisme

Jeunesse, transitions, insertions

UE4 – Transversales 1

Obligatoire :

Démographie

1 au choix :

- Anglais 5
- Espagnol 5

UE5 – Personnalisation 1

Techniques d'argumentation en éducation

Questions vives de l'intervention sociale

Sociologie des vulnérabilités

UE – Facultative

Possibilité de suivre un enseignement de langue vivante (sauf anglais et espagnol) avec le Carré international

SEMESTRE 6

UE6 – Disciplinaire 4 – Tronc commun

Auteurs & théories 6

Épistémologie et méthodes des sciences sociales 2

UE7 – Disciplinaire 5 – Tronc commun

Anthropologie 4

Méthodes qualitatives 2

UE8 – Disciplinaire 6 – Parcours métiers du social et du médico-social

Famille, soin et système de santé

Sociologie de la relation de soin

UE9 – Transversales 2

Obligatoires :

Projet professionnel de l'étudiant·e

Écrire les SHS

1 au choix :

- Anglais 6
- Espagnol 6

UE10 – Personnalisation 2

Démarche de projet en travail social

Sociologie du travail social

Sociologie des associations

UE – Facultative

Possibilité de suivre un enseignement de langue vivante (sauf anglais et espagnol) avec le Carré international

LICENCE 3 – PARCOURS SCIENCES SOCIALES – À DISTANCE

SEMESTRE 5

UE1 – Disciplinaire 1 – Tronc commun

Auteurs & théories 5

Épistémologie et méthodes des sciences sociales 1

UE2 – Disciplinaire 2 – Tronc commun

Anthropologie 3

Méthodes qualitatives 1

UE3 – Disciplinaire 3 – Parcours sciences sociales

Les enjeux du multiculturalisme

Sociologie de l'environnement

UE4 – Transversales 1

Démographie

Anglais 5

UE5 – Personnalisation 1

Histoire

1 au choix :

- Histoire antique
- Histoire médiévale

SEMESTRE 6

UE6 – Disciplinaire 4 – Tronc commun

Auteurs & théories 6

Épistémologie et méthodes des sciences sociales 2

UE7 – Disciplinaire 5 – Tronc commun

Anthropologie 4

Méthodes qualitatives 2

UE8 – Disciplinaire 6 – Parcours sciences sociales

Sociologie des sciences et techniques

Sociologie de la relation de soin

UE9 – Transversales

Projet professionnel de l'étudiant·e

Écrire les SHS

Anglais 6

UE10 – Personnalisation 2

Histoire

1 au choix :

- Histoire moderne
- Histoire contemporaine

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités de contrôle des connaissances des 3 années de la Licence de Sociologie sont consultables sur le **site de l'UFR HSS, rubrique FORMATIONS** à l'adresse suivante :

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/modalites-de-controle-des-connaissances-licences/>

LICENCE 1

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

LICENCE 1

LICENCE 1 – SEMESTRE 1

UE1 – DISCIPLINAIRE 1

Y1SO11 – Auteurs et théories 1

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 50h HEAD- Coeff. 1, ECTS 6

Responsables : Stéphane Corbin et Sylvain Pasquier

Cet enseignement est consacré aux précurseurs et aux fondateurs de la sociologie, notamment à ceux de l'École française de socio-anthropologie (S. Corbin) et à ceux de la sociologie allemande. Stéphane Corbin, après avoir montré comment cette discipline s'est développée à travers la question d'un ordre social qui ne serait plus déterminé par une instance transcendante, présentera les fondateurs français de la discipline en introduisant aux principaux concepts et raisonnements qu'ils proposent. Sylvain Pasquier présentera la naissance de la discipline en Allemagne à travers ses pères fondateurs. L'objectif des TD est de présenter, à partir de la lecture de textes de quelques sociologues classiques, les concepts sociologiques qui ont jalonné la discipline.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et/ou oral - Contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 2 heures / Deuxième session : écrit de 2 heures (100% de la note finale).

Bibliographie

Aron R. *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1987.

Durkheim Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, P.U.F., 1990.

Juan S. *L'École française de socio-anthropologie*, Editions Sciences Humaines, 2015.

Laval Christian, *L'ambition sociologique*, Gallimard, folio / essais, 2012.

Mauss M., *Sociologie et anthropologie*, Paris, P.U.F., 2013.

Mendras H. & Etienne J. *Les grands auteurs de la sociologie – Tocqueville, Marx, Durkheim, Weber*, Paris, Hatier, 1996.

Nisbet R. A. *La tradition sociologique*, Paris, P.U.F. Quadrige, 1993.

UE2 – DISCIPLINAIRE 2

Y1SO20 – Sociologie de la quantification

26h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 26h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Daniel Veron

Les chiffres sont omniprésents dans le débat public. Ils sont produits dans l'objectif de décrire la société et les phénomènes sociaux qui la caractérisent, bien souvent dans l'objectif d'agir sur ceux-ci (ainsi du taux de chômage, de croissance du PIB, du pourcentage d'abstentionnistes, des chiffres de la délinquance...). L'enjeu de ce cours est de montrer que la mise en chiffre d'un phénomène est une construction sociale qu'il faut, pour la comprendre, réinscrire dans ses conditions et intentions de production. La raison statistique a une histoire étroitement liée à l'institution du pouvoir (politique, économique, médiatique), histoire que l'on cherchera à retracer. Les objectifs de cet enseignement sont ainsi multiples :

- Comprendre comment sont construits les chiffres dans certains grands domaines (économie, immigration, délinquance...), et les enjeux sociaux auxquels ils renvoient ;
- Présenter d'un certain nombre de chiffres clés d'une série de données sociales, dont il s'agira de retenir les ordres de grandeur (ex : salaire médian, proportion d'ouvriers et d'employés, etc.) ;
- Identifier comment ces chiffres sont utilisés dans les médias et avoir une lecture critique de leur présentation ;
- Savoir extraire les bons chiffres (d'un tableau, d'un graphique...) et éviter les erreurs d'interprétation.

Références bibliographiques

Bugeja-Bloch F., Couto M.-P., *Les méthodes quantitatives*, "Que sais-je ?", Paris, PUF, 2015.

Desrosières A., *La Politique des grands nombres : Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 2000, 2^e éd (1^{re} éd. 1993)

Henneguelle, A., Jatteau A., *Sociologie de la quantification*. La Découverte, 2021

Passeron, J.-C., *Le raisonnement sociologique : un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006, 2^e éd (1^{re} éd. 1991)

Selz M. et Maillochon F., *Le raisonnement statistique en sociologie*, PUF, « Licence », Paris, 2009.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : épreuve sur table de 2h / Deuxième session : épreuve sur table de 2h.

Y1SO21 – Initiation à la sociologie par l'enquête 1

24h TD, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 24h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Laurent Bocéno

Pour les étudiant-es en présentiel, cet enseignement ne comporte pas de cours magistral mais s'effectue uniquement sous forme de travaux dirigés (TD) sur les deux semestres de la première année. Chaque groupe de TD est sous la responsabilité d'un **même enseignant-e pendant les deux semestres**. Pour les étudiant-es en contrôle continu, **la présence aux TD est obligatoire et donnera lieu à un contrôle**. Elle est **fortement conseillée aux étudiant-es en régime salarié**.

Ce TD (au 1^{er} comme au 2^{ème} semestre) a lieu sous forme d'atelier de travail. Ce travail a pour objectifs principaux : amener les étudiant-es à mettre en œuvre les éléments de méthodologie du travail universitaire (lecture d'articles, constitution de fiches de lecture, travail bibliographique...) et les aider à « apprivoiser » la sociologie à travers un travail d'intériorisation réflexive - détachement de son propre vécu, réflexion sur sa propre construction de la réalité - qui fasse progressivement place à la construction d'un objet et d'un raisonnement sociologiques.

Lors des TD, avec l'aide de l'enseignant-e, les étudiant-es devront mener une recherche en suivant les différentes étapes qui jalonnent le travail d'enquête sociologique : choix d'un thème, question préalable, bibliographie, problématique, guide d'entretien, entretiens, analyse des entretiens, rédaction du mémoire final. Ce travail s'effectuera en groupe (entre 2 et 4 étudiant-es). Il donnera lieu à un contrôle continu des différentes étapes du travail.

Mode de contrôle des connaissances

La note finale est donnée sur la base d'un contrôle continu dans chacun des TD / Deuxième session : oral (100%).

UE3 – DISCIPLINAIRE 3

Y1SO22 – Connaissance des sociétés contemporaines

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 50h HEAD- Coeff. 1, ECTS 6

Responsables : Pauline Seiller (resp.de l'enseignement), Maëlle Oalic-Minnaert (enseignement à distance)

Ce cours propose une analyse des principales mutations de la société française. Organisé de manière thématique (un thème par séance), il aborde l'évolution de la structure sociale, les transformations de la ville, le rapport à la politique, les transformations de la famille et de l'école, les inégalités de genre et générationnelles ou les formes contemporaines de la précarité. Le CM présente les principaux enjeux de chaque thématique par un cadrage général et en évoquant différentes recherches sociologiques conduites sur la thématique. Les TD invitent les étudiant-es à la lecture de données et de textes scientifiques sur les questions abordées.

Bibliographie

- Birh A. et Pfefferkorn, *Dictionnaire des inégalités*, Paris, Armand Colin, 2014.
- Castel, R., Chauvel, L., Merllié, D., Neveu, É. & Piketty, T. (2013). *Les mutations de la société française : Les grandes questions économiques et sociales II*. La Découverte.
- INSEE, France, Portrait social, édition 2021.
- Paugam, Serge. *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*. Presses Universitaires de France, 2014.
- Sciences Humaines, « Les métamorphoses de la société française », Editions Sciences Humaines, 2016.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu : 50 % et contrôle terminal : 50 % (2h) / Deuxième session : examen sur table de 2h.

UE4 – TRANSVERSALE 1

Y1SOC41 – Initiation aux méthodes universitaires 1

24h TD, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 24h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3

Responsables : Stéphane Corbin (présentiel) et Christine Hauzé (enseignement à distance)

Le travail scientifique et universitaire accorde une place centrale à l'écriture en tant que technique d'objectivation, de documentation et de restitution. Cet enseignement a vocation à aborder ces différentes techniques à travers l'initiation aux principaux exercices universitaires (exposé, dissertation, fiche de lecture, rapport), et d'établir le rapport avec les formes et registres de la production scientifique (communications orales, rapport de recherche, article scientifique, ouvrage, etc.).

Au premier semestre, il s'agira plus particulièrement d'étudier les méthodes de la dissertation (introduction, hypothèses, problématique plan...), l'élaboration d'une bibliographie et l'approche méthodique des textes, ainsi que les techniques qui permettent la prise de note et l'élaboration d'exposés oraux. Autant de compétences indispensables à une bonne insertion dans le cursus de sociologie.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (100% de la note finale) / Deuxième session : épreuve orale de 15 minutes (100%).

Y1SOC42 – Méthodologie documentaire

2h CM, à répartir dans le semestre - Coeff. 1, ECTS 1

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 2h HEAD- Coeff. 1, ECTS 1

Responsable : Jean-Michel Maffré de Lastens (Bibliothèque universitaire)

Cet élément vise à donner des repères aux étudiant-es sur l'organisation de la documentation à l'université, sur les services qu'offrent la BU et sur les grands principes de la recherche documentaire académique en explorant les ressources informationnelles pertinentes en licence.

Cet enseignement comprend 3 parties.

La première partie tourne autour de la hiérarchie de l'information. Elle se présente sous la forme de 5 modules en screencast qui abordent les éléments suivants :

- le bon usage de l'information,
- la définition de l'information scientifique et technique (IST),
- la typologie des documents,
- l'intégrité académique,
- le classement et l'exploitation des résultats d'une recherche en ligne.

La seconde partie se présente sous la forme d'un TD en ligne qui aborde les principes de la recherche, le vocabulaire à maîtriser en matière de documentation et l'exploration de ressources généralistes.

La dernière partie se présente sous la forme de TD en présentiel -en lien avec le cours d'Initiation à la sociologie par l'enquête- et se déroulera à la BU Pierre Sineux.

Les étudiant-es commenceront à traiter une recherche thématique Sociologie. Ils apprendront à discerner les ressources spécialisées pertinentes et à trier l'information au vu des items documentaires.

Mode de contrôle des connaissances

L'évaluation prendra la forme d'une épreuve type QCM d'une durée d'une heure. Elle portera sur les connaissances du CM et sur les compétences acquises en TD. / Deuxième session : QCM d'une durée d'une heure.

1 LVE AU CHOIX POUR LES ÉTUDIANT-ES EN PRÉSENTIEL / ANGLAIS POUR LES ÉTUDIANT-ES INSCRIT-ES EN ENSEIGNEMENT À DISTANCE**YSPAN1 – Anglais**

24h TD, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 2

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 24h HEAD- Coeff. 1, ECTS 2

Responsable : Noel Ward

L'accent est mis sur la communication à travers différentes activités interactives. L'expression orale constitue un élément essentiel : on cherche à développer, ou à renforcer, la confiance au fil de l'entraînement en cours. Les sujets traités pendant les quatre premiers semestres sont variés : la vie étudiante, le changement climatique, la politique, le travail, et l'égalité homme/femme. La participation active en cours est essentielle et valorisante pour l'étudiant-e, quel que soit son niveau de départ.

Bibliographie de base

L'utilisation régulière d'au moins un dictionnaire Anglais/Anglais pour apprenant-es, papier ou en ligne, est essentielle. La consultation régulière d'autres ressources en ligne, dont les coordonnées seront communiquées, est fortement recommandée.

Mode de contrôle des connaissances

La participation est évaluée d'une semaine à l'autre, et constitue, avec des devoirs maison, l'essentiel du contrôle continu (50 % de la note du semestre). Il y a aussi un partiel écrit à la fin du semestre, le sujet étant lié au thème étudié pendant le semestre (50% de la note). La présence est obligatoire. / Deuxième session : 100% oral.

.....
OU
.....

LANSAS1 – Anglais pour débutant-e

24h TD, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 2

Responsabilité : Carré international

Après un test réalisé lors de la première séance d'anglais (YSPAN1), les étudiant-es n'ayant jamais pratiqué cette langue seront orientés vers le Carré international afin de suivre un enseignement adapté aux débutant-es.

Mode de contrôle des connaissances

Évaluation continue intégrale.

.....
OU
.....

YHSPES1 – Espagnol

24h TD, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 2

Responsable : Élise Monjarret

Les cours d'espagnol visent à développer les compétences de compréhension et d'expression orales comme écrites tout en découvrant les sociétés espagnoles et latino-américaines, leurs spécificités et les défis auxquels elles sont confrontées. Les supports seront des articles de presse et des documents audio-visuels. Les exercices pratiqués en cours permettront également aux étudiant-es qui le souhaitent de se présenter au CLES 1.

Outils de travail généraux

Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Pierre Gerboin, Christine Leroy, Hachette Supérieur, 2014.

Grand dictionnaire français-espagnol, Les Editions Larousse, 2018.

Dictionnaire unilingue de la Real Academia Española en ligne : <http://www.rae.es/rae.html>

Bescherelle espagnol : les verbes, Francis Mateo, Antonio José Rojo-Sastre, Hatier, 2008.

Les coordonnées de ressources complémentaires en ligne, dont la consultation régulière est conseillée, seront communiquées en début de semestre.

Mode de contrôle des connaissances

La note finale repose sur un contrôle continu et un oral à la deuxième session.

UES – PERSONNALISATION 1

1 PERSONNALISATION AU CHOIX POUR LES ÉTUDIANT-ES EN PRÉSENTIEL / PERSONNALISATION HISTOIRE POUR LES ÉTUDIANT-ES INSCRIT-ES EN ENSEIGNEMENT À DISTANCE

PERSONNALISATION HISTOIRE

Y1CUHI – Culture historique 1

2h CM/semaine

Responsables : M^{me} Buttay et M. Marpeau

Programme : Le cours se compose de deux parties distinctes, assurée chacune par un enseignant. Il est destiné à donner des repères sur des périodes et des sujets larges, en écho à des questionnements ou des problématiques contemporaines.

Partie 1 : Chrétiens et musulmans dans le monde méditerranéen, XIV^e-XX^e siècle (M^{me} Buttay)

Le cours de culture historique est destiné à donner des repères sur des périodes et des sujets larges, en écho à des questionnements ou des problématiques contemporaines. L'histoire des relations entre chrétiens et musulmans dans la Méditerranée, depuis le Moyen Âge, permet de montrer les rapports de force politiques et militaires, mais aussi les échanges commerciaux et culturels qui ont façonné cet espace. Après avoir rappelé ce que signifient christianisme et islam, qui recouvrent des réalités plurielles, et avoir retracé rapidement l'expansion de l'islam et les résistances et contre-attaques qu'elle suscite en Occident et en Orient, le cours s'attardera sur la période XIV^e-XIX^e siècle, qui voit l'affirmation, l'apogée et le déclin de l'empire ottoman. Enfin, on analysera, pour la période contemporaine, les recompositions entraînées par la désagrégation de cet empire, la colonisation puis la décolonisation, jusqu'à aujourd'hui.

Partie 2 : La question de Palestine depuis la fin du XIX^e siècle (M. Marpeau)

Le cours vise à donner des éléments de compréhension de la montée de la violence qui ensanglante la région au cours d'un long vingtième siècle, depuis la fin de la domination ottomane, tout en montrant qu'elle n'était pas inéluctable. Dans cette histoire, le jeu des représentations de soi et de l'autre entre les différentes communautés et autorités occupe une place particulière.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 1h / Deuxième session : écrit de 1h (100% de la note finale).

PERSONNALISATION PHILOSOPHIE

Y1PH11 – Philosophie générale 1

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Responsables : Maud Pouradier, Anne Devarieux et Benoît Hinet

Programme : *Le désir*

À partir de questions d'actualité comme celles du "désir d'enfant", de la place du désir dans une société libérale, et des risques environnementaux de la société de consommation, on s'intéressera aux grandes thèses philosophiques sur le désir. Chaque groupe de TD abordera la question du désir à travers des textes philosophiques précis.

Bibliographie

Platon, *Gorgias et Phèdre*.

Epicure, *Lettre à Ménécée*.

Spinoza, *Ethique*.

Hegel, *Phénoménologie de l'esprit*.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et/ou oral - Contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 3h / Deuxième session : écrit de 3h (100% de la note finale).

PERSONNALISATION SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Y1SEPEDA – Pédagogies et sciences de l'éducation

50h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Responsables : Jacques Béziat, Laurent Lescouarch, Éric Saillot et Marie Vergnon

Ces enseignements présenteront sous la forme de cours magistraux (CM) les apports et le regard des sciences de l'éducation et de la formation à la pédagogie, ou plutôt aux pédagogies, en situant les principaux courants, leur ancrage historique, certains grands pédagogues, mais également les travaux d'illustres chercheur-es sur ces thématiques. Cet héritage permettra d'appréhender des questions vives en pédagogie, qui éclairent aujourd'hui les problématiques contemporaines en éducation et en formation, que ce soit dans le monde scolaire, périscolaire ou non scolaire. Les pratiques pédagogiques seront questionnées dans leurs dimensions formelles, non formelles et informelles, en discutant les valeurs et les principes qui les sous-tendent dans une approche compréhensive et critique.

Compétences visées :

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.
- Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques.

Bibliographie indicative

Altet, M. (1997). *Les pédagogies de l'apprentissage*. Paris : PUF.

Caceres B. (1964). *Histoire de l'éducation populaire*. Paris : Le Seuil.

Durand, M. (1996). *L'Enseignement en milieu scolaire*. Paris : PUF.

Lescouarch, L. (2018). *Construire des situations pour apprendre. Vers une pédagogie de l'étayage*. Paris : ESF Éditeur, Collection Pédagogies.

Perrenoud, Ph. (1996). *Enseigner : agir dans l'urgence, décider dans l'incertitude*. Paris : ESF.

Raynal, F. Rieunier, A. (2007). *Pédagogie. Dictionnaire des concepts clés*. Paris : ESF.

Saillot, E. (2020). *S'ajuster au cœur de l'activité d'enseignement-apprentissage. Construire une posture d'ajustement*. Paris : L'Harmattan. Collection Pédagogie, crises, mémoires, repères.

Wagnon, S. (2018). Les pédagogies alternatives en France aujourd'hui : essai de cartographie et de définition, *Tréma* [En ligne], 50|2018 ; DOI : <https://doi.org/10.4000/trema.4174>.

Mode de contrôle des connaissances

Régime normal – Session 1 : contrôle terminal (100%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

Régime salarié – Session 1 : contrôle terminal (100%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

PERSONNALISATION GÉOGRAPHIE

YGO1CSM – Changements sociétaux et mondialisation

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Equipe pédagogique : Stéphane Valognes (resp. de l'UE), Philippe Madeline et chargé-e de cours

Le terme "mondialisation" s'est imposé à partir des années 1980 même s'il a été employé en France pour la première fois dès 1904. Il se distingue de la "globalisation", anglicisme qui, en français, désigne plutôt la mondialisation financière. La mondialisation est un processus continu d'intensification et de fluidification des échanges au sein du capitalisme contemporain, porté par l'essor des transports et des mobilités (populations, entreprises, capitaux, etc.) et accéléré depuis les années 1970

par les systèmes de communication, de circulation de l'information. Ces processus tendent à accentuer les phénomènes de diffusion et d'homogénéisation à travers l'espace mondial. Mais, paradoxalement, par la mise en concurrence des territoires et des sociétés qui lui sont associée, elle alimente aussi des comportements de contestation : particularismes, régionalismes, communautarismes sont ainsi revisités à la lueur de la mondialisation.

Conçu comme une passerelle avec les cours de géographie de terminale, notamment en ce qui concerne les échelles, cet ensemble de cours et TD vise à apporter une série d'apports et d'outils pour appréhender de manière rigoureuse et critique les différents processus de « mondialisation », « globalisation », voire « démondialisation » qui occupent les débats actuels et interagissent avec les processus en cours.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50%) et contrôle terminal (50%) : écrit de 2 heures / Deuxième session : écrit de 2 heures (100% de la note finale).

UE – FACULTATIVE

CILVE1 – Langue vivante

24h TD, 2h/semaine

Responsabilité : Carré international

Si vous souhaitez approfondir votre niveau de langue ou apprendre une nouvelle langue, vous avez la possibilité de suivre les formations dispensées par le Carré international (hors anglais et espagnol). Sont proposés des cours d'allemand, arabe, chinois, coréen, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc (ouverture des cours sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.) Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit (inscription pédagogique en ligne) et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance. Les cours s'adressent également aux débutants (attention les groupes se poursuivant d'un semestre sur l'autre, les débutants ne peuvent pas être intégrés au semestre 2 seulement au 1^{er} semestre).

Pour le premier semestre les cours commencent la semaine 3, le 16/09, et se terminent le vendredi 6 décembre 2024. Une évaluation écrite aura lieu le jeudi 12 décembre de 18h15 à 19h15.

LICENCE 1 – SEMESTRE 2

UE6 – DISCIPLINAIRE 4

Y1SO61 – Auteurs & théories 2

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 50h HEAD- Coeff. 1, ECTS 6

Responsable : Milena Doytcheva

Ce cours constitue une introduction aux courants sociologiques français (sans se priver d'évoquer les travaux étrangers qui ont pu les influencer), des années 1960 aux plus contemporains. À leur propos, on dresse souvent le constat du foisonnement théorique, comme celui de la spécialisation fine des champs d'études. Si la diversité des analyses manifeste l'éclatement de la discipline, elle est également le signe de sa vitalité. Après en avoir présenté les fondements, on décrira le maintien de paradigmes concurrents tout au long de la période. On s'attachera aussi à mettre en évidence les convergences établies par certains sociologues, dépassant les dichotomies classiques.

Lecture obligatoire

Béraud C. et Coulmont B. (2008), *Les courants contemporains de la sociologie*, Paris, PUF, « Licence ».

Bibliographie

Ansart P. (1990), *Les sociologies contemporaines*, Paris, Seuil.

Boudon R. (1992), *Traité de sociologie*, Paris, PUF.

Boudon R. et Bourricaud F. (2004 [1982]), *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF « Quadrige ».

Bourdieu P. (1980), *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.

Bourdieu P., Chamboredon J.-C., Passeron J.-C. (2005 [1968]), *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques*, Paris, Mouton.

Corcuff P. (2007), *Les nouvelles sociologies*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 ».

Crozier M. et Friedberg E. (1999 [1977]), *L'acteur et le système*, Paris, Seuil.

Delas J.P. et Milly B. (2009), *Histoire des pensées sociologiques*, 3^e ed. A. Colin, coll. U.

Lallement M. (2007), *Histoire des idées sociologiques de Parsons aux contemporains*, Paris, Armand Colin, coll. « CIRCA ».

Martucelli D., de Singly F. (2009), *Les sociologies de l'individu*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 ».

Martucelli D. (1999), *Sociologies de la modernité*, Paris, Gallimard, coll. « Folio/Essais ».

Touraine A. (2000), *Sociologie de l'action*, LGF, Livre de poche/Biblio essais, 4284.

Mode de contrôle des connaissances

TD : contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et/ou oral – CM : contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 2 heures / Deuxième session : écrit de 2 heures (100% de la note finale).

UE7 – DISCIPLINAIRE 5

Y1SO71 – Anthropologie 1

26h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 26h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Rudy Amand

Ce cours permettra de retracer l'histoire de la discipline et d'identifier les étapes clés qui auront vu l'anthropologie sociale et culturelle s'émanciper de la paléanthropologie et de l'anthropologie biologique. Les séances s'articuleront autour de thèmes (la parenté, la religion, l'échange, le langage, etc.) qui constitueront autant d'occasions de d'initier aux auteurs classiques (Malinowski, Lévi-Strauss, Héritier...) et aux principaux courants de la discipline (évolutionnisme, fonctionnalisme, structuralisme...). Finalement, il s'agira surtout de voir par quels moyens les anthropologues cherchent à atteindre un objectif double : « *expliquer à la fois la diversité des sociétés humaines et l'unité du genre humain* » (Kilani, 2012).

Bibliographie

- Deliège, R. (2013). *Une histoire de l'anthropologie*. Seuil (1^{ère} édition : 2006).
- Kilani, M. (2012). *Anthropologie : Du local au global*. Armand Colin.
- Laplantine, F. (2001). *L'anthropologie*. Petite bibliothèque Payot (1^{ère} édition : 1987).
- Lévi-Strauss, C. (1988). *Tristes tropiques*. Terre humaine/Poche (1^{ère} édition : 1955).
- Malinowski, B. (1989). *Les argonautes du Pacifique Occidental*. Gallimard (1^{ère} édition anglaise : 1922).

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100%) : écrit de 2h / Deuxième session : écrit de 2h.

Y1SO72 – Initiation à la sociologie par l'enquête 2

24h TD, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 24h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Laurent Bocéno

Voir la présentation du semestre 1.

Mode de contrôle des connaissances

La note finale est donnée sur la base d'un contrôle continu dans chacun des TD. / Deuxième session : oral (100%).

UE8 – DISCIPLINAIRE 6**Y1SO80 – Sociologie des inégalités**

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 50h HEAD- Coeff. 1, ECTS 6

Responsables : Irène-Lucile Hertzog et Pauline Seiller

Équipe pédagogique : Camille Gourdeau, Irène-Lucile Hertzog et Pauline Seiller

Ce cours propose une analyse des inégalités et rapports sociaux dans les sociétés contemporaines. Il aborde prioritairement les questions de structure et classes sociales et d'inégalités de genre. Ces analyses sont enrichies d'une réflexion sur les rapports sociaux de race, les inégalités générationnelles et les effets de l'espace sur les trajectoires sociales. Le cours invite aussi à penser la perspective intersectionnelle imbriquant les différents rapports sociaux. Les TD permettront d'abord ces questions à partir de lectures d'enquêtes sociologiques récentes.

Bibliographie de base

- Actes de la recherche en sciences sociales, Dossier « les classes sociales au foyer », 2016/5 (n° 215).
- Bereni L., Chauvin S., Jaunait A., Revillard, 2012. *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck.
- Bihl A. et Pfefferkorn R., *Le système des inégalités*, Paris, La Découverte, « Repères », 2008.
- Bosc S., *Stratification et classes sociales*. Paris, Armand Colin, 2004.
- Fassin Eric et Fassin Didier (dir.), *De la question sociale à la question raciale ?*, Paris, La Découverte, 2006.
- Fassin, Éric, et Mara Viveros Vigoya. « Intersectionnalité », Fondation Copernic éd., *Manuel indocile de sciences sociales. Pour des savoirs résistants*. La Découverte, 2019, pp. 515-526.
- Naudier, Delphine. « Le genre, c'est quoi, au juste ? », Fondation Copernic éd., *Manuel indocile de sciences sociales. Pour des savoirs résistants*. La Découverte, 2019, pp. 717-728.
- Rennes J. (dir.), 2016. *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualités, rapports sociaux*, Paris, La Découverte.

Mode de contrôle des connaissances

50 % contrôle continu et 50 % contrôle terminal (écrit de 2h) / Deuxième session : écrit de 2h.

UE9 – TRANSVERSALE 2

Y1SOC91 – Initiation aux méthodes universitaires 2

18h TD, 1h30/semaine- Coeff. 1, ECTS 3

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 18h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3

Responsables : Stéphane Corbin (présentiel) et Christine Hauzé (enseignement à distance)

Le travail scientifique et universitaire accorde une place centrale à l'écriture en tant que technique d'objectivation, de documentation et de restitution. Cet enseignement a vocation à aborder ces différentes techniques à travers l'initiation aux principaux exercices universitaires (exposé, dissertation, fiche de lecture, rapport), et d'établir le rapport avec les formes et registres de la production scientifique (communications orales, rapport de recherche, article scientifique, ouvrage, etc.).

Au second semestre, il s'agira plus particulièrement de pratiquer la fiche de lecture et l'élaboration d'un rapport thématique fondé sur une approche d'« état de l'art ». Autant de compétences indispensables à une bonne insertion dans le cursus de sociologie.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu 100 % / Deuxième session : épreuve orale de 15 minutes (100%).

Y1SOC92 – Compétences numériques

2h CM + 6h TD, à répartir dans le semestre - Coeff. 1, ECTS 1

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 8h HEAD- Coeff. 1, ECTS 1

Responsable : Mathilde Plassart

Objectifs :

- Utiliser efficacement les ressources et services numériques de l'université : Wi-Fi, réseau pédagogique, courrier électronique, plate-forme de formation à distance ;
- Gérer ses profils de navigation sur le web (Firefox ou Chrome) ;
- Utilisation du tableur (Excel ou LibreOffice Calc) : calculs de base, graphiques, traitement de données ;
- Utilisation des fonctions avancées du traitement de texte (Word ou LibreOffice Writer) : styles, sommaire et numérotations automatiques, mise en page...

Modalités : en présentiel : cours CM 2 h + 3 TD de 2h.

Mode de contrôle des connaissances

100% contrôle continu. Travail (traitement de texte et tableur) à réaliser lors du 3ème TD (durée 1h30) / Deuxième session : 1 h écrit (en salle informatique).

1 LVE AU CHOIX POUR LES ÉTUDIANT-ES EN PRÉSENTIEL / ANGLAIS POUR LES ÉTUDIANT-ES INSCRIT-ES EN ENSEIGNEMENT À DISTANCE

YSPAN2 – Anglais

24h TD, 2h/semaine - Coeff. 2, ECTS 2

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 24h HEAD- Coeff. 2, ECTS 2

Responsable : Noel Ward

L'accent est mis sur la communication à travers différentes activités interactives. L'expression orale constitue un élément essentiel : on cherche à développer, ou à renforcer, la confiance au fil de l'entraînement en cours. Les sujets traités pendant les quatre premiers semestres sont variés : la vie étudiante, le changement climatique, la politique, le travail, et l'égalité homme/femme. La participation active en cours est essentielle et valorisante pour l'étudiant-e, quel que soit son niveau de départ.

Bibliographie de base

L'utilisation régulière d'au moins un dictionnaire Anglais/Anglais pour apprenant-es, papier ou en ligne, est essentielle. La consultation régulière d'autres ressources en ligne, dont les coordonnées seront communiquées, est fortement recommandée.

Mode de contrôle des connaissances

La participation est évaluée d'une semaine à l'autre, et constitue, avec des devoirs maison, l'essentiel du contrôle continu (50 % de la note du semestre). Il y a aussi un partiel écrit à la fin du semestre, le sujet étant lié au thème étudié pendant le semestre (50% de la note). La présence est obligatoire.

.....
OU
.....

LANSAS1 – Anglais pour débutant·e

24h TD, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 2

Responsabilité : Carré international

Après un test réalisé lors de la première séance d'anglais (YSPAN1), les étudiant·es n'ayant jamais pratiqué cette langue seront orientés vers le Carré international afin de suivre un enseignement adapté aux débutant·es.

Mode de contrôle des connaissances

Évaluation continue intégrale.

.....
OU
.....

YHSPES2 – Espagnol

24h TD, 2h/semaine- Coeff. 2, ECTS 2

Responsable : Élise Monjarret

Les cours d'espagnol visent à perfectionner les compétences de compréhension et d'expression orales comme écrites tout en découvrant les sociétés espagnoles et latino-américaines, leurs spécificités et les défis auxquels elles sont confrontées. Les supports seront des articles de presse et des documents audio-visuels. Les exercices pratiqués en cours permettront également aux étudiant·es qui le souhaitent de se présenter au CLES 1.

Outils de travail généraux

Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Pierre Gerboin, Christine Leroy, Hachette Supérieur, 2014.

Grand dictionnaire français-espagnol, Les Editions Larousse, 2018.

Dictionnaire unilingue de la Real Academia Española en ligne : <http://www.rae.es/rae.html>

Bescherelle espagnol : les verbes, Francis Mateo, Antonio José Rojo-Sastre, Hatier, 2008.

Les coordonnées de ressources complémentaires en ligne, dont la consultation régulière est conseillée, seront communiquées en début de semestre.

Mode de contrôle des connaissances

La note finale est obtenue par un contrôle continu et un oral à la deuxième session.

UE10 – PERSONNALISATION 2

1 PERSONNALISATION AU CHOIX POUR LES ÉTUDIANT·ES EN PRÉSENTIEL / PERSONNALISATION HISTOIRE POUR LES ÉTUDIANT·ES INSCRIT·ES EN ENSEIGNEMENT À DISTANCE

PERSONNALISATION HISTOIRE**Y2CUHI – Culture historique 2**

2h CM/semaine

Responsables : Grégory Combalbert et Gabriel De Bruyn

Programme : Le cours se compose de deux parties distinctes, assurée chacune par un enseignant. Il est destiné à donner des repères sur des périodes et des sujets larges, en écho à des questionnements ou des problématiques contemporaines.

Partie 1 : Ukraine et Russie, histoire croisée en Europe orientale (M. Combalbert).

Dans le contexte géopolitique troublé qui s'est installé depuis la fin des années 2000 et a débouché sur l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, le cours a l'ambition de donner, en les replaçant dans le temps long, des éléments de compréhension de l'histoire de l'Ukraine et de la Russie, et plus largement d'une Europe orientale historiquement multiethnique et marquée par la diversité religieuse, linguistique et culturelle. Il proposera d'examiner une sélection de moments historiques importants, de la naissance de la Rus' de Kiev, au Moyen Âge, jusqu'à l'époque soviétique, et insistera sur les interactions entre les peuples et entre les entités politiques de la région, ainsi que sur les représentations de l'autre.

Partie 2 : Usages publics et populaires de l'histoire.

En abordant la manière dont l'histoire est mise en scène dans les musées, au cinéma, à la télévision, dans les jeux vidéo et les médias « sociaux », le cours cherchera à distinguer le champ de l'histoire scientifique et celui de l'histoire publique et analysera leurs interactions. Il s'appuiera sur quelques études de cas significatives : l'histoire des grands musées européens et des musées de la Seconde Guerre mondiale en Normandie, le genre des films et des séries historiques, la série de jeux Assassin's creed ou l'immense catalogue de jeux autour de la Seconde Guerre mondiale, les youtubeurs « histoire ».

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 1h / Deuxième session : écrit de 1h (100% de la note finale).

PERSONNALISATION PHILOSOPHIE**Y1PH61 – Philosophie générale 2**

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Responsables : Céline Jouin et Marie Denieul

Thème du cours : L'histoire

Dans ce cours on analysera la façon dont la modernité pense le temps historique : l'effacement des prophéties et des attentes de la fin du monde, la dissociation de l'histoire sainte, de l'histoire humaine et de l'histoire de la nature et l'avènement d'un temps ouvert. Une attention particulière sera accordée au tournant qu'a représenté la philosophie de l'histoire de l'idéalisme allemand à partir de la fin du XVIII^e siècle.

Les TD approfondiront ces questions à partir de textes fournis en cours.

Bibliographie

Kant, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, Paris, Bordas, 1993.

Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Editions de l'EHESS, 1990.

Reinhart Koselleck, *Le règne de la critique*, Paris, Minuit, 1979.

Hegel, *La raison dans l'histoire*, Paris, Pocket, Agora, 2012.

Marx et Engels, *L'idéologie allemande*, Paris, Nathan, 2009.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et/ou oral - Contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 3h / Deuxième session : écrit de 3h (100% de la note finale).

PERSONNALISATION SCIENCES DE L'ÉDUCATION**Y1SEHIE – Histoire de l'enfance et de la famille**

25h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Responsables : Valentin Duchemin et Youenn Michel

Autrefois, l'enfance se terminait vers 12 ans avec la mise au travail aux côtés des adultes. C'était le temps de la dépendance matérielle et juridique qui pouvait durer fort longtemps. Faire l'histoire de l'enfance, c'est ainsi découvrir que nos repères actuels sur l'autonomie accordée aux enfants et aux ados ont considérablement évolué. Il n'y a pas toujours eu d'adolescence et les droits de l'enfant n'ont pas toujours été reconnus.

Au sens large, l'histoire de l'enfance et de la famille touche à bien des domaines : vie quotidienne, statut social, croyances, éducation, culture, économie, droit... Nous traiterons essentiellement du statut des enfants et des mutations de l'éducation

familiale depuis l'Ancien Régime. Nous nous attarderons sur les institutions qui sont apparues historiquement pour protéger, former et socialiser les jeunes : écoles, mouvements de jeunesse, Assistance publique, protection judiciaire, etc.

Notions et concepts abordés :

- Définition (biologique, sociale, anthropologique) de l'enfance
- Bases de démographie
- Représentations sociales de l'enfance
- Distinction éducation/ instruction, éducation familiale, éducation scolaire
- Définition sociale, juridique et économique de la famille
- Histoire des idées en matière de protection de l'enfance
- La médicalisation de l'enfance et les évolutions de la puériculture
- Les étapes de l'enfance et de la jeunesse : rites de passage, sociabilités

Compétences travaillées :

Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel.

Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.

Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques.

Comprendre une périodisation historique (déroulement chronologique, longue durée, permanences, rémanences, mutations, ruptures).

Maîtriser un raisonnement historique fondé sur la contextualisation et l'éclaircissement du rôle de différentes catégories d'acteurs.

Bibliographie indicative

Becchi, E., Julia, D. (1996). *Histoire de l'enfance en Occident, t.2 : du XIV^e siècle à nos jours*. Paris : Le Seuil.

Guidette, M., Lallemand, S., Morel, M.-F. (2002). *Enfance d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui*. Paris : Armand Colin.

Mayeur, F. (2004). *De la Révolution à l'histoire républicaine, Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, t3, 1789-1930*. Paris : Perrin, coll. Tempus.

Mode de contrôle des connaissances

Régime normal – Session 1 : contrôle terminal (100%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

Régime salarié – Session 1 : contrôle terminal (100%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

NB : important : les étudiant-es du régime salarié doivent prendre contact avec les enseignant-es dès l'inscription pédagogique pour obtenir des informations complémentaires sur les modalités de contrôle de connaissances.

Y1SESAC – Socio-anthropologie des cultures enfantines et juvéniles

25h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Responsables : Julie Delalande et Sophie Levrard

Les enfants sont d'abord perçus comme des êtres en devenir que les adultes doivent éduquer pour en faire les citoyens de demain. Cette éducation se fait en fonction d'un projet de société dont découle le statut social accordé aux enfants. Dans nos sociétés occidentales contemporaines, les enfants sont d'abord des écoliers et l'école est, après la famille, la première institution sociale qui prend en charge les enfants. Mais les enfants et les jeunes se construisent également au sein de leurs groupes pairs, au sein desquels ils se socialisent et développent une culture d'âge. En quoi consistent ces apprentissages entre pairs et comment participent-ils à faire de l'individu un être social, un être de culture ? Comment les adultes considèrent ces temps partagés entre pairs et quelle place leur laissent-ils ? Comment sont pris en compte les points de vue des enfants ? Le cours s'appuiera sur des documents (articles, données extraites d'enquêtes, documentaires, bandes dessinées) pour travailler ces questions avec les étudiant-es.

Objectifs :

Notions travaillées : Enfance, culture et culture enfantine, ethnocentrisme et adultocentrisme, apprentissage et apprentissages informels, modèle éducatif, représentation de l'enfant.

Compétences visées :

- Comprendre l'apport de l'anthropologie au sein des disciplines des sciences de l'éducation et de la formation.
- Replacer un fait dans son contexte social, culturel et historique et identifier ses enjeux au sein d'une problématique donnée.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait social et culturel dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.

- Identifier et savoir mobiliser les concepts clés de l'anthropologie abordés dans le cadre du cours.
- Comprendre et analyser des ressources pour documenter un sujet (dans le cadre des supports utilisés dans le cours).

Bibliographie indicative

Arleo, A., Delalande, J. (2010) (Ed.). *Cultures enfantines : universalité et diversité*. Rennes : PUR.

Chombart De Lauwe M-J & al. (1976). *Enfant en-jeu. Les pratiques des enfants durant leur temps libre en fonction des types d'environnement et des idéologies*. Paris : CNRS.

Delalande, J. (2001). *La cour de récréation, Contribution à une anthropologie de l'enfance*. Rennes : PUR.

Delalande, J. (2003). Culture enfantine et règles de vie. Jeux et enjeux de la cour de récréation, *Terrain*, « Enfant et apprentissage », n° 40, février, p.99-114. En ligne : <http://terrain.revues.org/1555>.

Kindelberger, C. (2010). De l'importance des pairs dans la construction de la personne, *VEI diversité*, « Bouffons, fayots et intellos, De l'influence des pairs », pp. 15-20.

Mode de contrôle des connaissances

Régime normal – Session 1 : contrôle terminal (100%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

Régime salarié – Session 1 : contrôle terminal (100%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

NB : important : les étudiant-es du régime salarié doivent prendre contact avec les enseignant-es dès l'inscription pédagogique pour obtenir des informations complémentaires sur les modalités de contrôle de connaissances.

PERSONNALISATION GÉOGRAPHIE

YGO2PES – Population, espace et société (Démographie)

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Responsables : Maxime Marie et Michaël Bermond

Cet enseignement de second semestre constitue une introduction à la géographie humaine et sociale à travers l'étude des systèmes sociaux et spatiaux, il est ainsi construit de façon à répondre à un triple objectif :

- Apporter aux étudiant-es un éclairage sur les origines et les évolutions des différents courants de la géographie humaine et sociale tout en en présentant les objectifs, les notions et les concepts fondamentaux ;
- Fournir des clés de compréhension de la distribution de la population dans l'espace et des modalités de construction des catégories d'espace en géographie (urbain, périurbain, rural) ;
- Sensibiliser les étudiant-es à l'existence de nombreuses causalités de nature sociale dans l'utilisation, l'aménagement, la représentation et l'appropriation de l'espace par les hommes.

Les travaux dirigés, sur la base d'études de cas empruntées à différentes thématiques, familiarisent les étudiant-es à l'observation, l'analyse de documents cartographiques et la construction d'indicateurs pertinents pour différencier les unités spatiales en fonction des rapports que les sociétés entretiennent à l'espace. Enfin, la sortie de terrain sera l'occasion de confronter les concepts aux réalités du terrain et de mettre en pratique les éléments de méthodes abordés dans les enseignements du premier et du second semestre.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50%) et contrôle terminal (50%) : écrit de 2 heures / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

UE – FACULTATIVE

CILVE2 – Langue vivante

24h TD, 2h/semaine

Responsabilité : Carré international

Si vous souhaitez approfondir votre niveau de langue ou apprendre une nouvelle langue, vous avez la possibilité de suivre les formations dispensées par le Carré international (hors anglais et espagnol). Sont proposés des cours d'allemand, arabe, chinois, coréen, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc (ouverture des cours sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.) Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit (inscription pédagogique en ligne) et que le

Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance. Les cours s'adressent également aux débutants (attention les groupes se poursuivant d'un semestre sur l'autre, les débutants ne peuvent pas être intégrés au semestre 2 seulement au 1^{er} semestre).

LICENCE 2

LICENCE 2

LICENCE 2 – SEMESTRE 3

L2 – S3 – TRONC COMMUN

UE1 – DISCIPLINAIRE 1 – TRONC COMMUN

Y2SO11 – Auteurs & théories 3

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 50h HEAD- Coeff. 1, ECTS 6

Responsable : Laurent Bocéno

Il s'agit de proposer une approche de la sociologie américaine, souvent méconnue en France, en utilisant les entrées offertes par les travaux des Ecoles de Chicago. De l'interactionnisme des années 20 au développement du courant ethnométhodologique et ses implications en France, nous dresserons un panorama de cette sociologie qui s'intéresse aux normes et à la déviance.

Bibliographie de base

Becker H., *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, préface de J.-M. Chapoulie, Paris, A.-M. Métailié, 1985.

Berger P. et Luckmann T., *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2006.

Chapoulie J.-M., *La tradition sociologique de Chicago*, Paris, Le seuil, 2001.

Coulon A., *L'école de Chicago*, 4^e éd., PUF, 2002, (Que sais-je ? 2639).

Goffman E., *Les rites d'interaction*, Editions de Minuit, 1974.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et/ou oral - Contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 3 heures / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

UE2 – DISCIPLINAIRE 2 – TRONC COMMUN

Y2SO21 – Anthropologie 2

26h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 26h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3

Responsables : Pierre-Alexandre Delorme et Pauline Launay

Ce cours examinera les différents courants et écoles de pensée de l'anthropologie sociale de la Seconde guerre mondiale à aujourd'hui : structuralisme, anthropologie dynamique, anthropologie marxiste, anthropologie féministe, études postcoloniales...

Par-là, nous aborderons la manière dont l'objet de l'anthropologie est mouvant. À la sortie de la Seconde guerre mondiale, la figure de l'Altérité incarnée par les sociétés exotiques est remise en question par les guerres de décolonisation. L'anthropologie sociale opère ainsi, au cours des années 1960-1970, le passage d'une anthropologie exotique vers une anthropologie endotique, où l'objet de l'anthropologie se définit moins par le type de société que par le type de relation, familière ou étrangère, entretenu par l'ethnologue avec son terrain. Le déploiement d'une anthropologie du Proche à la fin du XX^e siècle permet, aujourd'hui, un renouveau épistémologique de la discipline qui prend à bras le corps les enjeux de pouvoir, de place et d'identité qui traversent toute relation d'enquête.

Références générales

Ciavolella, Riccardo et Wittersheim, Éric. *Introduction à l'anthropologie du politique*. De Boeck, 2016.

Laplantine, François, *L'anthropologie*, Payot, 2011 [1987].

Weber, Florence. *Brève histoire de l'anthropologie*. Flammarion, 2015.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 3 heures / Deuxième session : écrit de 3 heures (100%).

Y2SO22 – Enquête ethnographique collective

24h TD, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Cours assuré également aux étudiant·es inscrit·es en enseignement à distance : 24h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3

Responsables : Julie Costa, Camille Gourdeau et Pauline Seiller

Ce cours se donne pour principal objectif d'initier les étudiant·es à la recherche ethnographique collective. Plusieurs sorties de terrain seront préparées en amont. Les enquêtes réalisées par les étudiant·es s'inscrivent dans la continuité des travaux effectués les années antérieures.

Il s'agit également de sensibiliser les étudiant·es à la matérialité du travail ethnographique par la valorisation des données brutes produites sur le terrain (journaux de terrain, carnets, photographies, comptes-rendus d'observation, etc.) ou lors de la recherches documentaires (archives, documentation spécialisée, presse, etc.).

Ce cours a également vocation à former les étudiant·es à l'observation et l'objectivation, l'écriture ethnographique, ainsi qu'à favoriser la réflexion sur les démarches visuelles en sciences sociales.

Bibliographie indicative

Bensa A., Fassin D., *Les politiques de l'enquête*, La Découverte, 2008.

Beaud, S. « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique » », *Politix*, vol. 35, no. 3, 1996, pp. 226-257.

Beaud, S. et Weber, F. *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*. La découverte, 1997.

Copans J., *L'enquête ethnologique de terrain*, Armand Colin, 128, 2011.

Lignier W. (dir.), "Implications ethnographiques", dossier de la revue *Genèses*, 2013/1, n° 90.

Weber F., *Manuel de l'ethnographie*, Paris, PUF, 2009.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (100% de la note finale) / Deuxième session : devoir maison (100% de la note finale).

UE4 – TRANSVERSALES 1 – TRONC COMMUN

Y2SO41 – Méthodes quantitatives

26h TD, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 4

Cours assuré également aux étudiant·es inscrit·es en enseignement à distance : 26h HEAD- Coeff. 1, ECTS 4

Responsables : Daniel Veron (présentiel) et Charlotte Le Van

Cet enseignement a pour vocation de former les étudiant·es aux méthodes d'enquêtes quantitatives utilisées en sociologie. Il retrace notamment les différentes étapes d'une enquête par questionnaire.

Il se structure en deux grandes parties.

La première partie concerne la problématique de recherche. Elle aborde les différentes étapes préalables à toute enquête de terrain en sciences sociales :

- le choix du sujet
- la formulation de la question de départ
- la problématisation (conceptualisation, recherche d'indicateurs, formulation d'un corps d'hypothèses, etc.)

La deuxième partie a trait à l'élaboration du questionnaire. Elle présente :

- les différents modes de passation d'un questionnaire
- les différents types de question
- les erreurs et les biais à éviter dans la rédaction des questions

Dans le cadre des TD en présentiel, les étudiant·es participent à une enquête nationale, déployée dans une dizaine d'universités, dans le cadre du collectif POF (<https://sites.google.com/view/collectifpof/accueil>).

Bibliographie

- Berthier N., *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Armand Colin, Collection « Cursus sociologie », Paris, 2010, 4^{ème} édition.
- Bugeja-Bloch F., Couto M.-P., *Les méthodes quantitatives, "Que sais-je ?"*, Paris, PUF, 2015.
- Fenneteau H., *Enquête : entretien et questionnaire*, Dunod, coll. « Les topos », 2^{ème} édition, Paris, 2007.
- Javeau C., *L'enquête par questionnaire. Manuel à l'usage du praticien*, Editions de l'université de Bruxelles, Bruxelles, 1985, 3^{ème} édition.
- Mucchielli R., *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale*, ESF éditeur, Paris, 1984, 9^{ème} édition.
- Parizot I., « L'enquête par questionnaire », in Paugam Serge (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, p. 101-121, 2010.
- Quivy R., Van Campenhoudt L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, 1988.
- Singly (de) F., *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, Armand Colin, Paris, 2008, 2^{ème} édition refondue.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu 100 % / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

1 LVE AU CHOIX POUR LES ÉTUDIANT-ES EN PRÉSENTIEL / ANGLAIS POUR LES ÉTUDIANT-ES INSCRIT-ES EN ENSEIGNEMENT À DISTANCE

YSPAN3 – Anglais

24h TD, 2h/semaine- Coeff. 1, ECTS 2

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 24h HEAD- Coeff. 1, ECTS 2

Responsable : Noel Ward

L'accent est mis sur la communication à travers différentes activités interactives. L'expression orale constitue un élément essentiel : on cherche à développer, ou à renforcer, la confiance au fil de l'entraînement en cours. Les sujets traités pendant les quatre premiers semestres sont variés : la vie étudiante, le changement climatique, la politique, le travail, et l'égalité homme/femme. La participation active en cours est essentielle et valorisante pour l'étudiant-e, quel que soit son niveau de départ.

Bibliographie de base

L'utilisation régulière d'au moins un dictionnaire Anglais/Anglais pour apprenant-es, papier ou en ligne, est essentielle. La consultation régulière d'autres ressources en ligne, dont les coordonnées seront communiquées, est fortement recommandée.

Mode de contrôle des connaissances

La participation est évaluée d'une semaine à l'autre, et constitue, avec des devoirs maison, l'essentiel du contrôle continu (50 % de la note du semestre). Il y a aussi un partiel écrit à la fin du semestre, le sujet étant lié au thème étudié pendant le semestre (50% de la note). La présence est obligatoire.

.....
OU
.....

YHSPES3 – Espagnol

24h TD, 2h/semaine- Coeff. 1, ECTS 2

Responsable : Élise Monjarret

Les cours d'espagnol visent à continuer à explorer les sociétés espagnoles et latino-américaines tout en perfectionnant les compétences linguistiques écrites comme orales. On se fondera sur des articles de presse, de courts extraits d'œuvres et des documents audio-visuels permettant d'appréhender au mieux la variété et richesse desdites sociétés tout en acquérant un vocabulaire spécifique. Les exercices pratiqués en cours permettront également aux étudiant-es qui le souhaitent de se présenter au CLES 1 ou 2.

Outils de travail généraux

- Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Pierre Gerboin, Christine Leroy, Hachette Supérieur, 2014.
- Grand dictionnaire français-espagnol*, Les Editions Larousse, 2018.

Dictionnaire unilingue de la Real Academia Española en ligne : <http://www.rae.es/rae.html>

Bescherelle espagnol : les verbes, Francis Mateo, Antonio José Rojo-Sastre, Hatier, 2008.

Les coordonnées de ressources complémentaires en ligne, dont la consultation régulière est conseillée, seront communiquées en début de semestre.

Mode de contrôle des connaissances

La note finale sera obtenue par un contrôle continu à la première session et un oral à la deuxième.

L2 – S3 – PARCOURS SCIENCES SOCIALES

UE3 – DISCIPLINAIRE 3 – SCIENCES SOCIALES

Y2SOP31 – Sociologie politique

26h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Cours assuré également aux étudiant·es inscrit·es en enseignement à distance : 26h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Stéphane Corbin

Ce cours d'initiation à la sociologie politique vise tout d'abord à analyser la constitution progressive d'une analyse sociologique des phénomènes politiques chez les auteurs classiques, principalement depuis Rousseau jusqu'à Tocqueville, Marx et Weber. C'est dans leur prolongement que seront ensuite confrontés deux paradigmes contemporains d'analyse de la démocratie : la démocratie comme forme de domination (de Schumpeter à Bourdieu, jusqu'aux théories féministes) ; la démocratie comme forme de société (Lefort, Castoriadis, Dewey).

Bibliographie

Max Weber, *La domination*, La découverte, 2013.

Karl Marx, *Le dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte*, 1001 nuits, 1997.

Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Garnier-Flammarion, t.1 & 2, 1981.

Philippe Chaniel, *Justice, don et association. La délicate essence de la démocratie*, La Découverte, 2002.

Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, 3^{ème} Partie, Points Seuil, 2001.

Claude Lefort, *Essais sur le politique*, Points Seuil, 1981.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 2h / Deuxième session : écrit de 2h (100% de la note).

Y2SO32 – Sociologie de la famille

24h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Cours assuré également aux étudiant·es inscrit·es en enseignement à distance : 24h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3

Responsables : Lou Broos (présentiel) et Charlotte Le Van (enseignement à distance)

Dans une perspective à la fois socio-historique et sociodémographique, ce cours revient d'abord sur les conditions d'émergence de la vie privée et l'avènement de la famille moderne. Puis, il retrace les importantes mutations que la société française a connues depuis les années 60 : multiplication des naissances hors mariage et des unions libres, augmentation des divorces, chute de la natalité et de la nuptialité, dissociation entre fécondité et sexualité etc. Enfin, il propose de saisir les ressorts de ces changements sur la période récente, en s'appuyant sur des exemples de recherches menées dans ce champ.

Bibliographie

Ariès P., Duby G., (sous la dir.), *Histoire de la vie privée*, 4 Tomes, Editions du Seuil, coll. « L'Univers Historique », Paris, 1987.

Bajos N., Bozon M. et l'équipe CSF, *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, La Découverte, Paris, 2008.

Béraud C., Portier P., *Métamorphoses catholiques. Acteurs, enjeux et mobilisations depuis le mariage pour tous*, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, coll. « Interventions », Paris, 2015.

Burguière A., Klapisch-Zuber C., Segalen M., Zonabend F. (sous la dir.), *Histoire de la famille*, 2 Tomes, Armand Colin, Paris, 1986.

Déchaux J.-H., *Sociologie de la famille*, La Découverte, 2009.

De Singly F., *Le soi, le couple et la famille*, Armand Colin, 2005.

Le Van C., *Les quatre visages de l'infidélité en France. Une enquête sociologique*, Payot, Paris, 2010.

Mathieu S., *Faire famille aujourd'hui. PMA, bioéthique et religion*, Le Cavalier Bleu, Paris, 2020.

Memmi D., *Faire vivre et laisser mourir. Le gouvernement contemporain de la naissance et de la mort*, La Découverte, coll. TAP/Politique et société, Paris, 2003.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 3 heures / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

UE5 – PERSONNALISATION 1 – SCIENCES SOCIALES

1 PERSONNALISATION AU CHOIX POUR LES ÉTUDIANT-ES EN PRÉSENTIEL

PERSONNALISATION SOCIOLOGIE

Y2SO52– Sociologie de la consommation

24h CM, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Estelle Deléage

Ce cours propose une réflexion critique de la notion de société de consommation depuis son émergence au début des années 1970 jusqu'à ses développements contemporains. Nous interrogerons le lien entre consommation et mode de vie, examinerons les pratiques actuelles de consommation alternatives pour tenter de comprendre la spécificité de ce champ, des liens qui l'associent au développement du capitalisme industriel et au règne de la mesure.

Bibliographie

Baudrillard J., *La société de consommation, ses mythes, ses structures*, Gallimard, 1974.

Certeau M. de, *L'invention du quotidien*, 1. Arts de faire, Gallimard, 1990.

Dubuisson-Quellier S., *La consommation engagée*, Les Presses de Sciences Po, 2009.

Herpin N., *Sociologie de la consommation*, La Découverte, 2004.

Illich I., *La convivialité*, Seuil, 1973.

Latouche S., *Bon pour la casse. Les déraisons de l'obsolescence programmée*, Les Liens qui Libèrent, 2012.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal : écrit de 3h (100% de la note finale) / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

Y2SO51– Sociologie du numérique

25h CM, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Vassili Rivron

L'initiation à la sociologie du numérique se fera sous la forme d'un atelier thématique réalisé en partenariat avec la Comédie de Caen et le Dôme. Après avoir pris quelques repères dans la sociologie générale de l'internet, une enquête collective et interdisciplinaire, mettant en œuvre des dispositifs méthodologiques originaux, nous mènera notamment à analyser l'imaginaire, les pratiques et les configurations suscitées par les profondes transformations des techniques de communication.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (100%) / Deuxième session : devoir maison (100% de la note finale).

PERSONNALISATION HISTOIRE

Y3HMED – Histoire médiévale

2h CM/semaine, 2h TD/semaine

Responsables : CM : M. Bauduin et M. Gautier - TD : M. Bauduin, M. Coulon, M. Gautier, M. Neuwirth, M^{me} Trân-Duc

Programme : Le royaume franc de 481 à 888.

Cet enseignement est consacré à l'histoire du haut Moyen Âge (V^e-X^e siècle), de la mise en place des royaumes barbares à la dislocation de l'Empire carolingien. Centré sur le royaume franc de 481 à 888, cet enseignement permet d'éclairer une étape majeure de l'histoire européenne sous ses différents aspects, politiques, sociaux, religieux, culturels et économiques. Les TD viennent à l'appui du cours, qu'ils complètent ou approfondissent sur certains points. Les étudiants seront initiés aux sources permettant de construire le savoir historique et consolideront les apprentissages nécessaires sur des sujets historiques, en particulier sous la forme de commentaires de document(s).

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et oral - Contrôle terminal (50%) : écrit de 4h / Deuxième session : écrit de 4h (100% de la note finale) - Évaluation commune avec Y3HANT (les étudiants convoqués ne composent que sur un seul des deux sujets).

PERSONNALISATION PHILOSOPHIE

Y2PH11 – Philosophie générale 3

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Responsable : Jérôme Laurent

Thème du cours : La technique et la nature

Le cours présentera différents aspects des rapports entre la nature, la technique et le travail : le mythe de Prométhée, la question de la causalité, l'idéal technologique et les utopies, les différentes modalités du travail (œuvre, artisanat, industrie, agriculture), les critiques anciennes et contemporaines du monde de la technique.

Bibliographie indicative

Bergson, *L'évolution créatrice*, Paris, PUF, p. 136-211 (l'intelligence et les outils).

Descola, Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, Folio, 2005.

Heidegger, « La question de la technique » [1954] dans *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, trad A. Préau, 1958, repris en TEL.

Leroi-Gourhan, André, *Le geste et la parole*, Tome 1 : « technique et langage ». Tome 2 : la mémoire et ses rythmes.

Rousseau, *Discours sur la science et les arts* [1750] *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* [= second discours], 1755.

Simondon, Gilbert, *Sur la technique* [1953-1983], Paris, PUF, 2014.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et/ou oral - Contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 4h / Deuxième session : écrit de 4h (100% de la note finale).

PERSONNALISATION GÉOGRAPHIE

YGO3IGP – Introduction à la géographie politique

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Équipe pédagogique : Fabien Guillot (resp. de l'UE) et Benoît Raoulx

L'objectif de cette UE est de se concentrer sur une lecture géopolitique des rapports sociaux par l'étude de la dimension spatiale de la pensée politique. Pour cela il s'agit de prendre en compte les actions des acteurs différents et inégaux, les enjeux de pouvoirs et les rapports de forces. Plusieurs éléments seront structurants : processus d'appropriations, stratégies, rapports de forces, luttes de classes, conflits et guerre asymétriques... Afin de se construire une grille de lecture géopolitique, les processus sociaux, politiques et militaires seront plus particulièrement étudiés à partir d'exemples situés dans des contextes sociopolitiques et culturels et économiques différents. Combinant une double approche (géographie sociale et géopolitique), l'objectif est aussi de mieux comprendre les jeux et enjeux, stratégies et tactiques politiques et militaires des acteurs dans le cadre de conflits récents et actuels, souvent qualifiés d'asymétriques, de montrer comment l'espace permet de matérialiser les rivalités de pouvoirs. Globalement les attendus de cette initiation à la géopolitique seront de parvenir à :

- La mise en perspective de grandes questions théoriques illustrées par des exemples ou des textes de référence

- L'acquisition des notions de base en géopolitique (concepts, idéologies, courants de pensée...)
- Analyser les interrelations existantes entre les données spatiales et le politique
- Interroger les rapports entre les espaces et le politique par le biais du jeu des acteurs, des enjeux, à différentes échelles spatio-temporelles
- Construire une grille d'analyse géopolitique
- Contribuer à développer une dimension citoyenne à la réflexion géographique

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note) : écrit de 3 heures. / Deuxième session : écrit de 2 heures.

1 PERSONNALISATION HISTOIRE AU CHOIX POUR LES ÉTUDIANT-ES INSCRIT-ES EN ENSEIGNEMENT À DISTANCE

PERSONNALISATION HISTOIRE

Y3HANT – Histoire antique

2h CM/semaine, 2h TD/semaine

Responsables : CC : M. Bonnard – TD : M. Bonnard, M^{me} Halgatte, M. Rivière, M. Touret

Programme : Le monde grec au V^e siècle avant notre ère.

Le cours a pour objet de découvrir, dans leur contexte historique, différentes facettes du monde grec (Athènes, Sparte, citoyens, non-citoyens, institutions polices, relations entre les cités, vie économique et sociale, vie religieuse...) pendant la première partie de l'époque classique.

Se procurer : Aurélie Damet, *Le monde grec, de Minos à Alexandre*, Paris, A. Colin, 2020.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et oral - Contrôle terminal (50%) : écrit de 4h / Deuxième session : écrit de 4h (100% de la note finale) - Évaluation commune avec Y3HMED (les étudiants convoqués ne composent que sur un seul des deux sujets).

Y3HMED – Histoire médiévale

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 50h HEAD- Coeff. 1, ECTS 6

Voir le Guide des études Licence Histoire.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50%) et contrôle terminal (50%) : écrit de 4 heures. / Deuxième session : écrit de 4 heures (100% de la note).

UE – FACULTATIVE

CILVE3 – Langue vivante

24h TD, 2h/semaine

Responsabilité : Carré international

Si vous souhaitez approfondir votre niveau de langue ou apprendre une nouvelle langue, vous avez la possibilité de suivre les formations dispensées par le Carré international (hors anglais et espagnol). Sont proposés des cours d'allemand, arabe, chinois, coréen, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc (ouverture des cours sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.) Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit (inscription pédagogique en ligne) et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance. Les cours s'adressent également aux débutants (attention les groupes se poursuivant d'un semestre sur l'autre, les débutants ne peuvent pas être intégrés au semestre 2 seulement au 1^{er} semestre).

Pour le premier semestre les cours commencent la semaine 3, le 16/09, et se terminent le vendredi 6 décembre 2024. Une évaluation écrite aura lieu le jeudi 12 décembre de 18h15 à 19h15.

L2 – S3 – PARCOURS SCIENCES POLITIQUES

UE3 – DISCIPLINAIRE 3 – SCIENCES POLITIQUES

Y2SOP31 – Sociologie politique (CM) / Y2SOP32 – Sociologie politique (TD)

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Responsable : Stéphane Corbin

Ce cours d'initiation à la sociologie politique vise tout d'abord à analyser la constitution progressive d'une analyse sociologique des phénomènes politiques chez les auteurs classiques, principalement depuis Rousseau jusqu'à Tocqueville, Marx et Weber. C'est dans leur prolongement que seront ensuite confrontés deux paradigmes contemporains d'analyse de la démocratie : la démocratie comme forme de domination (de Schumpeter à Bourdieu, jusqu'aux théories féministes) ; la démocratie comme forme de société (Lefort, Castoriadis, Dewey).

Bibliographie

Max Weber, *La domination*, La découverte, 2013.

Karl Marx, *Le dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte*, 1001 nuits, 1997.

Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Garnier-Flammarion, t.1 & 2, 1981.

Philippe Chénial, *Justice, don et association. La délicate essence de la démocratie*, La Découverte, 2002.

Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, 3^{ème} Partie, Points Seuil, 2001.

Claude Lefort, *Essais sur le politique*, Points Seuil, 1981.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et/ou oral - Contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 2h / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

UE5 – PERSONNALISATION 1 – SCIENCES POLITIQUES

Y3CMONCO– Introduction à la science politique

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Responsable : Dzovinar Kevonian

Le monde contemporain. Cet enseignement a pour ambition de fournir aux étudiants des connaissances susceptibles de nourrir leur réflexion personnelle et leur compréhension des grands thèmes politiques, économiques, sociaux et géopolitiques contemporains. Il approche la culture générale comme une formation de l'esprit à une réflexion à la fois autonome et éclairée, permettant d'identifier les différents termes et enjeux d'une notion ou d'une question. L'introduction à la science politique se déclinera en séances thématiques sur des objets et thématiques fondamentales à la croisée des disciplines des sciences humaines et sociales. Les objectifs sont la maîtrise des notions politiques essentielles, l'appréhension du regard analytique distinct de l'engagement, l'acquisition d'une culture de l'univers politique et la mise en place d'une connaissance des notions et concepts propres à analyser les pratiques et activités politiques.

Bibliographie

Braud Philippe, *La science politique*, Presses Universitaires de France, 2017.

Crettiez Xavier, Patrick Hassenteufel, et Jacques de Maillard, *Introduction à la science politique*, Armand Colin, 2024.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : 2 écrits + 2 oraux - Contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 4h / Deuxième session : écrit de 4h (100% de la note finale).

UE – FACULTATIVE

CILVE3 – Langue vivante

24h TD, 2h/semaine

Responsabilité : Carré international

Si vous souhaitez approfondir votre niveau de langue ou apprendre une nouvelle langue, vous avez la possibilité de suivre les formations dispensées par le Carré international (hors anglais et espagnol). Sont proposés des cours d'allemand, arabe, chinois, coréen, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc (ouverture des cours sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.) Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit (inscription pédagogique en ligne) et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance. Les cours s'adressent également aux débutants (attention les groupes se poursuivant d'un semestre sur l'autre, les débutants ne peuvent pas être intégrés au semestre 2 seulement au 1^{er} semestre).

Pour le premier semestre les cours commencent la semaine 3, le 16/09, et se terminent le vendredi 6 décembre 2024. Une évaluation écrite aura lieu le jeudi 12 décembre de 18h15 à 19h15.

L2 – S3 – PARCOURS MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL

UE3 – DISCIPLINAIRE 3 – MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL

Y2SO32 – Sociologie de la famille

24h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Responsables : Lou Broos (présentiel) et Charlotte Le Van (enseignement à distance)

Dans une perspective à la fois socio-historique et sociodémographique, ce cours revient d'abord sur les conditions d'émergence de la vie privée et l'avènement de la famille moderne. Puis, il retrace les importantes mutations que la société française a connues depuis les années 60 : multiplication des naissances hors mariage et des unions libres, augmentation des divorces, chute de la natalité et de la nuptialité, dissociation entre fécondité et sexualité etc. Enfin, il propose de saisir les ressorts de ces changements sur la période récente, en s'appuyant sur des exemples de recherches menées dans ce champ.

Bibliographie

- Ariès P., Duby G., (sous la dir.), *Histoire de la vie privée*, 4 Tomes, Editions du Seuil, coll. « L'Univers Historique », Paris, 1987.
- Bajos N., Bozon M. et l'équipe CSF, *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, La Découverte, Paris, 2008.
- Béraud C., Portier P., *Métamorphoses catholiques. Acteurs, enjeux et mobilisations depuis le mariage pour tous*, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, coll. « Interventions », Paris, 2015.
- Burguière A., Klapisch-Zuber C., Segalen M., Zonabend F. (sous la dir.), *Histoire de la famille*, 2 Tomes, Armand Colin, Paris, 1986.
- Déchaux J.-H., *Sociologie de la famille*, La Découverte, 2009.
- De Singly F., *Le soi, le couple et la famille*, Armand Colin, 2005.
- Le Van C., *Les quatre visages de l'infidélité en France. Une enquête sociologique*, Payot, Paris, 2010.
- Mathieu S., *Faire famille aujourd'hui. PMA, bioéthique et religion*, Le Cavalier Bleu, Paris, 2020.
- Memmi D., *Faire vivre et laisser mourir. Le gouvernement contemporain de la naissance et de la mort*, La Découverte, coll. TAP/Politique et société, Paris, 2003.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 3 heures / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

Y2SOM31 – Approches socio-éducatives de la déviance

13h CM + 12h TD - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Irène-Lucile Hertzog

Il s'agit, dans ce cours magistral, de présenter la déviance comme le résultat conjoint d'un processus de production normative (formelle ou informelle), d'une transgression et d'une réaction sociale à cette transgression. Pour commencer, nous parcourons les grandes théories explicatives de la déviance pour questionner ensuite les normes et le fonctionnement des institutions en charge de la régulation sociale, ce qui nous amène à dépasser l'analyse de la seule délinquance pour nous concentrer sur la notion de « carrière déviante » dans toute sa complexité. A ce sujet, l'étude des corps, des normes corporelles et du regard porté par certaines institutions prescriptrices de normes, notamment en matière de santé et d'éducation, servira de fil conducteur pour revenir sur ce qui se joue dans les socialisations juvéniles, avec une attention spécifique portée à l'imbrication des rapports sociaux à l'œuvre dans les processus de construction de la norme et de la déviance.

Bibliographie de base

Becker H., *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985 (1963).

Durkheim E., *Le suicide*, Paris, PUF, 2013 (1887).

Elias N., *La société des individus*, Paris, Pocket, 2004 (Agora, 163).

Foucault M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

Foucault M., *Histoire de la sexualité 1. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.

Goffman, *Stigmates*, Paris, Les Editions de Minuit, 1975.

Ogien A., *Sociologie de la déviance*, Paris, Armand Colin, 1999.

Mode de contrôle des connaissances

Régime normal – Session 1 : contrôle terminal (50%) / Contrôle continu (50%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

Régime salarié – Session 1 : contrôle terminal (50%) / Travail personnel (50%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

UES – PERSONNALISATION 1 – MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL

Y2SESHH – Sociologie et histoire du handicap

25h CM - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Matthieu Laville

Comme l'indique Henri-Jacques Stiker (2013) l'étude de l'infirmité à travers les époques dévoile le fond des sociétés, de façon parfois inattendue. C'est cette étude à travers l'histoire que nous proposons dans un premier temps de rendre compte dans ce cours. Puis, nous nous focaliserons sur les politiques publiques du handicap, telles qu'elles se déclinent depuis une cinquantaine d'années. Le cours abordera ensuite les enjeux du traitement social du handicap. Nous présenterons également les grandes approches sociologiques sur les déficiences et les situations de handicap (théorie de l'étiquetage, du stigmat, de la déviance...). Parallèlement, nous verrons comment les mouvements collectifs des personnes en situation de handicap vont bousculer, à partir années 1970, les représentations handicap, en plaçant la focale sur les conditions sociales de production du handicap.

Bibliographie indicative

Becker, H. (2020) [1963]. *Outsiders : études de sociologie de la déviance*. Paris : Éditions Métailié.

Gardou, C. (2014). *Handicap, une encyclopédie des savoirs*. Toulouse : ERES.

Murphy, E. (1990) [1987]. *Vivre à corps perdu*. Paris : Plon.

Stiker, H. J. (2013) [1982]. *Corps infirmes et sociétés : Essais d'anthropologie historique*. Paris : Dunod.

Ville, I., Fillion, E. et Ravaud, J. F. (2020) [2014]. *Introduction à la sociologie du handicap. Histoire, politiques et expérience*. Louvain : De Boeck Université.

Mode de contrôle des connaissances

Régime normal – Session 1 : contrôle terminal (100%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

Régime salarié – Session 1 : contrôle terminal (100%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

Y2SESHP – Sociologie et histoire des politiques sociales

25h CM - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Youenn Michel

Ce cours s'adresse aux futurs professionnels du social, médico-social et sanitaire, aux candidats aux concours administratifs, mais aussi aux futurs éducateurs qui collaboreront nécessairement avec les professionnels du social auprès des publics en difficultés. Le fil rouge du cours sera la présentation du « modèle social français » : ses origines, son fonctionnement, ses piliers, mais aussi ses points de vigilance et la nécessité de transformations fondées sur des évaluations. Cette présentation passera par l'Histoire de la « question sociale » depuis le XIXe siècle et des transformations de l'Etat-providence. Elle abordera les problématiques contemporaines, liées à la Santé, aux évolutions des modèles familiaux, à la précarisation-uberisation du travail, mais aussi à l'immigration. Nous traiterons également de la professionnalisation des acteurs du champ social, notamment au cours des « Trente Glorieuses », en regardant l'évolution des métiers et des formations.

Bibliographie indicative

Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris : Fayard.

Giorgi, D. (2021). *Histoire des politiques sociales, 30 ans d'expertise de l'IGAS*. Paris : Presses de l'EHESP.

Pascal, H. (2014). *Histoire du travail social en France*. Paris : Presses de l'EHESP.

Mode de contrôle des connaissances

Régime normal – Session 1 : contrôle terminal (100%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

Régime salarié – Session 1 : contrôle terminal (100%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

UE – FACULTATIVE

CILVE3 – Langue vivante

24h TD, 2h/semaine

Responsabilité : Carré international

Si vous souhaitez approfondir votre niveau de langue ou apprendre une nouvelle langue, vous avez la possibilité de suivre les formations dispensées par le Carré international (hors anglais et espagnol). Sont proposés des cours d'allemand, arabe, chinois, coréen, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc (ouverture des cours sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.) Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit (inscription pédagogique en ligne) et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance. Les cours s'adressent également aux débutants (attention les groupes se poursuivant d'un semestre sur l'autre, les débutants ne peuvent pas être intégrés au semestre 2 seulement au 1^{er} semestre).

Pour le premier semestre les cours commencent la semaine 3, le 16/09, et se terminent le vendredi 6 décembre 2024. Une évaluation écrite aura lieu le jeudi 12 décembre de 18h15 à 19h15.

LICENCE 2 – SEMESTRE 4

L2 – S4 – TRONC COMMUN

UE6 – DISCIPLINAIRE 4 – TRONC COMMUN

Y2SO61 – Auteurs & théories 4

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 50h HEAD- Coeff. 1, ECTS 6

Responsable : Rudy Amand

Après le cours consacré à l'École de Chicago au semestre précédent ("Auteurs et théories 3"), il s'agira ici d'introduire les nombreux autres courants qui ont traversé la sociologie américaine depuis le XIX^{ème} siècle. Du pragmatisme de Charles Sanders Peirce et John Dewey à la sociologie processuelle d'Andrew Abbott, du structuro-fonctionnalisme de Talcott Parsons à l'émergence d'une sociologie cheminant vers un projet politique explicite (Erik Olin Wright), cet enseignement cherchera à offrir des clés permettant de se repérer dans un univers intellectuel foisonnant. Pour cela, tous ces travaux devront être réinscrits dans l'histoire de la discipline elle-même, mais aussi dans le contexte social, politique et économique américain.

Bibliographie

Christin Angèle et Étienne Ollion, *La sociologie aux États-Unis aujourd'hui*, Paris : La Découverte, coll. "Repères", 2012.

Herpin Nicolas et Nicolas Jonas, *La sociologie américaine*, Paris : La Découverte, 2011.

Mills Charles W., *L'imagination sociologique*, Paris : La Découverte, 2006 (1959).

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50%) et terminal (50%) : écrit de 2h / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

UE7 – DISCIPLINAIRE 5 – TRONC COMMUN

Y2SO70 – Sociologie du travail et des organisations

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 50h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3

Responsables : Fabien Robertson, Pauline Seiller et Daniel Veron

Après avoir défini le travail et la manière dont se sont structurées la sociologie du travail et la sociologie des organisations, le cours abordera des notions nécessaires à l'étude du travail dans les sociétés contemporaines : segmentations du marché du travail, conditions d'emploi, pénibilités et santé au travail, division du travail, organisations du travail, etc.

Le TD : les documents travaillés en TD permettront de varier les manières de penser le travail et les organisations.

Bibliographie

Sarah Abdelnour, *Les nouveaux prolétaires*, Paris, Textuel, 2018.

Avril, Christelle, Marie Cartier, et Delphine Serre. *Enquêter sur le travail. Concepts, méthodes, récits*. La Découverte, 2010.

Bernoux, P. (2009). *Sociologie des organisations : initiation théorique suivie de douze cas pratiques*. Paris. Seuil.

Claude Didry, *L'institution du travail*, La Dispute, Paris, 2016.

Crozier, M. (1963). *Le phénomène bureaucratique*. Paris. Seuil.

Lucie Goussard et Guillaume Tiffon (dir.), *Syndicalisme et santé au travail*, Éd. du Croquant, 2017.

Michel Lallement, *Le travail, une sociologie contemporaine*, Paris, Gallimard, 2009.

Danièle Linhart, *La comédie humaine du travail. De la déshumanisation taylorienne à la surhumanisation managériale*, Seuil, Paris, 2009.

Sylvie Monchatre, *Sociologie du travail salarié*, Armand Colin, 2021.

Mode de contrôle des connaissances

50% contrôle terminal (devoir sur table de 3h) et 50% contrôle continu / Deuxième session : écrit 3h.

UE9 – TRANSVERSALES 2 – TRONC COMMUN**Y2SO91 – Méthodes quantitatives 2**

26h TD, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 4

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 26h HEAD- Coeff. 1, ECTS 4

Responsables : Daniel Veron (présentiel) et Charlotte Le Van

Dans la continuité du cours de Méthodes quantitatives 1, cet enseignement vise à former les étudiant-es au traitement et à l'analyse de données quantitatives, notamment celles issues d'enquêtes par questionnaire. Il en abordera les principales étapes (échantillonnage, codage des données, redressement des données, tests d'indépendance) ainsi que les principales méthodes de statistiques descriptives univariées et bivariées (test du khi 2) utilisées dans ce cadre.

Dans les TD, les étudiant-es seront formé-es à l'informatique et à son application à l'analyse des données en Sciences Sociales. L'utilisation de logiciels d'usage courant (Word et Excel) visera une certaine maîtrise de l'ordinateur en tant qu'outil indispensable à l'étudiant-e et à l'apprenti-e chercheur-e. L'apprentissage d'Excel permettra de se familiariser avec quelques usages simples de cet outil en analyse des données.

Bibliographie

Py B., *Statistique descriptive*, Economica, 4^{ème} édition, 1996.

Réau J.-P., Chauvat G., *Statistiques descriptives*, Armand Collin, coll. « U flash », 1988.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et/ou oral - Contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 2 heures / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

1 LVE AU CHOIX POUR LES ÉTUDIANT-ES EN PRÉSENTIEL / ANGLAIS POUR LES ÉTUDIANT-ES INSCRIT-ES EN ENSEIGNEMENT À DISTANCE**M.2SPAN4– Anglais**

24h TD, 2h/semaine- Coeff. 1, ECTS 2

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 24h HEAD- Coeff. 1, ECTS 2

Responsable : Noel Ward

L'accent est mis sur la communication à travers différentes activités interactives. L'expression orale constitue un élément essentiel : on cherche à développer, ou à renforcer, la confiance au fil de l'entraînement en cours. Les sujets traités pendant les quatre premiers semestres sont variés : la vie étudiante, le changement climatique, la politique, le travail, et l'égalité homme/femme. La participation active en cours est essentielle et valorisante pour l'étudiant-e, quel que soit son niveau de départ.

Bibliographie de base

L'utilisation régulière d'au moins un dictionnaire Anglais/Anglais pour apprenant-es, papier ou en ligne, est essentielle. La consultation régulière d'autres ressources en ligne, dont les coordonnées seront communiquées, est fortement recommandée.

Mode de contrôle des connaissances

La participation est évaluée d'une semaine à l'autre, et constitue, avec des devoirs maison, l'essentiel du contrôle continu (50 % de la note du semestre). Il y a aussi un partiel écrit à la fin du semestre, le sujet étant lié au thème étudié pendant le semestre (50% de la note). La présence est obligatoire.

.....
OU

M.HSPES4 – Espagnol**24h TD, 2h/semaine- Coeff. 1, ECTS 2****Responsable :** Élise Monjarret

Les cours d'espagnol visent à continuer à explorer les sociétés espagnoles et latino-américaines tout en perfectionnant les compétences linguistiques écrites comme orales. On se fondera sur des articles de presse, de courts extraits d'œuvres et des documents audio-visuels permettant d'appréhender au mieux la variété et richesse desdites sociétés tout en acquérant un vocabulaire spécifique. Les exercices pratiqués en cours permettront également aux étudiant-es qui le souhaitent de se présenter au CLES 1 ou 2.

Outils de travail généraux

Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Pierre Gerboin, Christine Leroy, Hachette Supérieur, 2014.

Grand dictionnaire français-espagnol, Les Editions Larousse, 2018.

Dictionnaire unilingue de la Real Academia Española en ligne : <http://www.rae.es/rae.html>

Bescherelle espagnol : les verbes, Francis Mateo, Antonio José Rojo-Sastre, Hatier, 2008.

Les coordonnées de ressources complémentaires en ligne, dont la consultation régulière est conseillée, seront communiquées en début de semestre.

Mode de contrôle des connaissances

La note finale sera obtenue par un contrôle continu à la première session et un oral à la deuxième.

L2 – S4 – PARCOURS SCIENCES SOCIALES**UE8 – DISCIPLINAIRE 6 – SCIENCES SOCIALES****Y2SO81 – Changement social****26h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3****Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 26h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3****Responsable :** Maxime Cordellier

L'approche sociologique est issue d'un constat originel qu'aux sociétés intemporelles guidées par la reproduction des formes et organisations sociales traditionnelles, ont succédé des sociétés mues par des dynamiques de changement continu. Cet enseignement vise à explorer ces mécanismes du changement social.

Il commencera par proposer une analyse de l'opposition construite entre tradition et modernité, puis s'attachera à comprendre les éléments constitutifs de l'émergence de la théorie de l'État et des liens que celle-ci entretient avec le social : division du travail, globalisation, attachements sociaux et familiaux, rapports de domination.

Enfin, nous irons explorer les transformations des régimes de pouvoir et d'autorité en analysant les formes historiques et nouvelles de contrôle social.

Bibliographie

Berlan A. *La fabrique des derniers hommes. Retour sur le présent avec Tönnies, Simmel et Weber*, La découverte, 2012.

Deleuze G., « post-scriptum sur les sociétés de contrôle », in *Pourparler*, Minuit, Paris, 1990.

Donzelot J., *L'invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*, Éditions du Seuil, 1994.

Foucault M., *Il faut défendre la société, Cours au Collège de France (1976)*, Gallimard-Seuil, 1997.

Foucault M., *La volonté de savoir*, Gallimard, 1976.

François P. & Lemerrier C., *Sociologie historique du capitalisme*, La découverte, 2021.

Genel K., « Le biopouvoir chez Foucault et Agamben ». Revue en ligne Methodos, n°4 (2004), Penser le corps.

Graeber D., *La démocratie aux marges*, Le bord de l'eau, 2013.

Moulier-Boutang Y., *De l'esclavage au salariat : économie historique du salariat bridé*, Paris, PUF, 1998.

Scott J-C., *L'œil de l'État*, La découverte, 2021.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : épreuve sur table de 3h / Deuxième session : épreuve sur table de 2h.

Y2SO82 – Ruralités**24h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3****Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 24h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3****Responsable** : Estelle Deléage

Cet enseignement vise à montrer pourquoi jusqu'au début des années 1960, on pouvait considérer que l'espace rural constituait encore massivement le territoire des paysans au sens que le sociologue Henri Mendras donne à ce terme de paysan.

Dans un second temps, le cours analyse les causes et les raisons pratiques qui sont à l'origine de la transformation des campagnes paysannes en campagnes non paysannes ainsi que les limites d'un tel processus (déracinement, muséification, etc.) avant de questionner l'émergence d'une agriculture durable porteuse de nouvelles formes de ruralités.

Bibliographie de baseAlphandéry P., Bitoun P., Dupont Y., *Les champs du départ*, La Découverte, 1989.Deléage E., *Agricultures à l'épreuve de la modernisation*, Quæ, 2013.Duby G., Wallon A. (dir.), *Histoire de la France rurale*, tome 4, Seuil, 1976.Hervieu B., *Les champs du futur*, François Bourin, 1993.Mendras H., *Sociétés paysannes*, Armand Colin, 1976.**Mode de contrôle des connaissances**

Contrôle terminal (100 % de la note finale) : écrit de 3 heures / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

UE10 – PERSONNALISATION 2 – SCIENCES SOCIALES**1 PERSONNALISATION AU CHOIX POUR LES ÉTUDIANT-ES EN PRÉSENTIEL****PERSONNALISATION SOCIOLOGIE****Y2SO101 – Sociologie et anthropologie de la globalisation****25h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3****Responsable** : Sylvain Pasquier

La globalisation place l'humanité dans une situation inédite qui met les sciences sociales au défi de la compréhension de cette nouvelle configuration de la réalité sociale. Le cadre des sociétés se définissant comme États-nations est dépassé. Les questions classiques de la sociologie et de l'anthropologie continuent de se poser mais dans un nouveau cadre. Afin d'envisager quelles nouvelles sociologie et anthropologie cette nouvelle situation appelle, le cours la caractérisera à travers l'interdépendance qu'elle implique, les nouveaux imaginaires dont elle est porteuse et le cosmopolitisme sensé en permettre le cours.

BibliographieArjun Appadurai, *Condition de l'homme global*, Payot, 2013.Zygmunt Bauman, *La société assiégée*, Hachette Littérature, Pluriel, sociologie, 2005.Zygmunt Bauman, *Le coût humain de la mondialisation*, Hachette, 1999.Vincenzo Cicchelli, *Pluriel et commun. Sociologie d'un monde cosmopolite*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2016.Anthony Giddens, *Runaway world. How Globalisation is Reshaping Our Lives*, Londres, Profile, 1999.Geoffrey Pleyers, *Becoming Actors in the Global Age*, Cambridge Polity Press 2011.Saskia Sassen, *Expulsions. Brutalité et complexité dans l'économie globale*, Gallimard, 2016.**Mode de contrôle des connaissances**

Contrôle terminal (100 % de la note finale) : écrit 3 heures / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

Y2SO102 – Sociologie de la culture**26h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3****Responsable** : Vassili Rivron

Le cours de sociologie de la culture examinera les principaux prismes d'analyse des phénomènes culturels en envisageant les rapports entre la culture conçue comme comportement déclaratif, comme style de vie et comme système de références partagées. L'un des enjeux de cet enseignement sera de parvenir à saisir la culture comme principe de cohésion et de différenciation sociale et comme objet de conflits de légitimité structurant l'espace social entre savant et populaire, national et étranger, authentique et aliéné, etc.

Une attention particulière sera accordée à l'approche génétique des formes artistiques (dans différents pays et disciplines artistiques), depuis la figure intellectuelle des avant-gardes aux recompositions contemporaines autour de la figure de l'artiste auto-produit, en tenant compte des dynamiques de polarisation dans les champs de la production, de la diffusion et de la réception des biens symboliques (pratiques culturelles).

Si nous centrons le cours sur les courants de sociologie des arts et de la culture, nous montrerons également comment les dialogues interdisciplinaires ont affecté l'approche sociologique, en particulier dans ses rapports avec les études de folklore, l'anthropologie culturelle, les études de communication, l'histoire des mentalités, l'histoire culturelle, la socio-histoire, et la sociologie économique.

Bibliographie

- Adorno Theodor W. et Horkheimer, Max. *Dialectique de la raison. Fragments philosophiques*. Gallimard, Paris, 1974.
 Becker, Howard. *Les mondes de l'art*. Flammarion, Paris, 1988.
 Bourdieu, Pierre. *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Minuit, Paris, 1979.
 Donnat, Olivier. *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*. DEPS/Culture études, Paris, 2009.
 Elias, Norbert. *Mozart. Sociologie d'un génie*. Le Seuil, Paris, 1991.
 Grignon, Claude et Passeron, Jean-Claude. *Le savant et le populaire — Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. Gallimard/Le Seuil, Paris, 1989.
 Lahire, Bernard. *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*. La découverte, Paris, 2016.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 3h / Deuxième session : devoir maison (100% de la note finale).

PERSONNALISATION HISTOIRE

Y4HCON – Histoire contemporaine

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Responsables : Gaël Eismann et François Rouquet

Programme : L'Europe et le monde au premier XX^e siècle.

Ce cours comporte deux ensembles distincts. Le premier traite des transformations de l'Europe, Russie exclue, d'une guerre à l'autre (1914-1939). Après une évocation concise des conditions ayant favorisé le premier conflit mondial et un bilan de celui-ci, le cours s'attachera aux années 20/30, aux difficultés de stabilisation d'un ordre européen, aux effets de la crise de 1929 en Europe et à la montée des périls en Italie et en Allemagne. Le second traite de l'histoire des pays communistes (URSS, « pays de l'Est », Chine, Vietnam, Corée du Nord) de la révolution russe en 1917 à la mort de Staline en 1953 : le cours interrogera la commune identité de ces expériences communistes ainsi que l'hétérogénéité des phénomènes qui la peuplent. Les travaux dirigés approfondissent chacun des deux sujets de cours.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et/ou oral et contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 4h / Deuxième session : écrit de 4h (100% de la note finale).

PERSONNALISATION PHILOSOPHIE

Y2PH81 – Philosophie générale 4

13h CM + 12h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Responsable : Anne Devarieux

Thème du cours : Conscience de soi et conscience du corps.

Bibliographie indicative

René Descartes, *Œuvres philosophiques*, Paris, Classiques Garnier, 1963-1973.

Condillac, *Traité des sensations*, Paris, Fayard, 1984.

Maine de Biran, *Essai sur les fondements de la psychologie*, Paris, Vrin, 2001.

Arthur Schopenhauer, *Le monde comme volonté et comme représentation*, Paris, Folio Gallimard, 2009.

Michel Henry, *Incarnation. Une philosophie de la chair*, Paris, Seuil, 2000.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et/ou oral - Contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 4h / Deuxième session : écrit de 4h (100% de la note finale).

Y2PH82 – Philosophie analytique et langage

13h CM + 12h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Responsable : Maud Pouradier

Naming and necessity (1972) est un livre central pour comprendre la métaphysique et la philosophie du langage contemporaines. La lecture suivie de ce livre sera ponctuée de textes classiques de la métaphysique contemporaine (David Lewis, Hilary Putnam) discutant le livre de Kripke.

Bibliographie indicative

ACHAT REQUIS : Saul Kripke, *La logique des noms propres*, tr. fr. P. Jacob et F. Recanati, Paris, Éditions de Minuit, 1982.

B. Ambroise et S. Laugier (éd.), *Philosophie du langage. Signification, vérité et réalité*, Paris, Vrin, coll. « Textes clés », 2009.

B. Ambroise et S. Laugier (éd.), *Philosophie du langage. Sens, usage et contexte*, Paris, Vrin, coll. « Textes clés », 2011.

David Lewis, *De la pluralité des mondes* [1986], tr. fr. M. Caveribère et J.-P. Cometti, Paris, Éditions de l'éclat, 2007.

Hilary Putnam, *Raison, vérité et histoire* [1981], tr. fr. A. Gershenfeld, Paris, Éditions de Minuit, 1984. Programme à préciser.

Mode de contrôle des connaissances

100% CC (50% explication et discussion d'un texte tiré de l'œuvre au programme, 50% contrôle de connaissance) / Deuxième session : 100% oral.

PERSONNALISATION GÉOGRAPHIE**YGO4GDEV – Géopolitique du développement**

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Équipe pédagogique : Nicolas Bautès (resp. de l'UE), Jean-Marc Fournier, Fabien Guillot et chargé-e de cours

Les débats sur le développement, et les phénomènes, principes et modalités d'action qui s'y rapportent, ont suivi une trajectoire chaotique depuis l'introduction du débat sur le sous-développement, au point de constituer un enjeu de premier ordre dans les débats publics associés aux mouvements de décolonisation. Tour à tour prônées, critiquées et remises en cause, les théories et les approches du développement des territoires et des sociétés ont suscité de vives réactions dans la sphère académique, de l'économie à l'anthropologie. Ces controverses n'ont pas épargné la géographie, contribuant, dans le contexte colonial puis postcolonial, à l'émergence d'une « géographie du développement », plus récemment désignée de « géographie des Suds », cette expression témoignant d'une dépolitisation d'une question pourtant centrale pour comprendre les enjeux géopolitiques mondiaux. Partant de l'élaboration d'une sphère d'acteurs internationaux porteurs de visions, de principes et d'orientations idéologiques sur le développement », des positionnements théoriques et des modalités d'intervention d'acteurs multiples « au nom du développement », il conviendra, sur la base d'un état de l'art et d'éclairages issus de différents contextes régionaux, d'analyser les enjeux sociaux, politiques et économiques ainsi que les conflits et les rivalités de 29 pouvoirs que révèlent actions et programmes de développement. A partir d'une approche géographique attentive aux combinaisons d'échelles, du local au mondial, cet enseignement proposera une lecture géopolitique des questions de développement. Des études de cas prises dans plusieurs contextes de pays du Sud permettront de prendre la mesure des enjeux sociopolitiques qu'engage, dans le contexte de la mondialisation, le développement des territoires.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal 100% : écrit de 2 heures + oral / Deuxième session : écrit de 2 heures (100% de la note finale).

1 PERSONNALISATION HISTOIRE AU CHOIX POUR LES ÉTUDIANT·ES INSCRIT·ES EN ENSEIGNEMENT À DISTANCE

PERSONNALISATION HISTOIRE

Y4HMOD – Histoire des Temps modernes

2h CM/semaine, 2h TD/semaine

Responsables : CM : M. Evain – TD : M. Cera, M^{me} Le Gal, M. Lemoussu

Programme : L'Europe découvre le monde (XV^e-XVIII^e siècles).

Ce cours se propose de raconter une autre histoire des « grandes découvertes », et de reprendre à nouveaux frais un récit qui a longtemps été très européo-centré. Nous verrons comment on peut rendre compte de la « vision des vaincus » (Nathan Wachtel) et écrire une histoire « à parts égales » (Romain Bertrand) de ces événements ; comment l'histoire globale ou l'histoire connectée ont permis un renouvellement de ce champ historiographique. Les « grandes découvertes » seront abordées dans leurs dimensions aussi bien culturelles que politiques, économiques ou sociales, en accordant une importance particulière à la première phase d'exploration et de colonisation par les Portugais puis par les Espagnols pendant la première modernité.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et oral - Contrôle terminal (50%) : écrit de 4h / Deuxième session : écrit de 4h (100% de la note finale) - Évaluation commune avec Y4HCON (les étudiants convoqués ne composent que sur un seul des deux sujets).

Y4HCON – Histoire contemporaine

Cours assuré aux étudiant·es inscrit·es en enseignement à distance : 50h HEAD- Coeff. 1, ECTS 6

Responsables : Gaël Eismann et François Rouquet

Programme : L'Europe et le monde au premier XX^e siècle.

Ce cours comporte deux ensembles distincts. Le premier traite des transformations de l'Europe, Russie exclue, d'une guerre à l'autre (1914-1939). Après une évocation concise des conditions ayant favorisé le premier conflit mondial et un bilan de celui-ci, le cours s'attachera aux années 20/30, aux difficultés de stabilisation d'un ordre européen, aux effets de la crise de 1929 en Europe et à la montée des périls en Italie et en Allemagne. Le second traite de l'histoire des pays communistes (URSS, « pays de l'Est », Chine, Vietnam, Corée du Nord) de la révolution russe en 1917 à la mort de Staline en 1953 : le cours interrogera la commune identité de ces expériences communistes ainsi que l'hétérogénéité des phénomènes qui la peuplent.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et/ou oral et contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 4h / Deuxième session : écrit de 4h (100% de la note finale).

UE – FACULTATIVE

CILVE4 – Langue vivante

24h TD, 2h/semaine

Responsabilité : Carré international

Si vous souhaitez approfondir votre niveau de langue ou apprendre une nouvelle langue, vous avez la possibilité de suivre les formations dispensées par le Carré international (hors anglais et espagnol). Sont proposés des cours d'allemand, arabe, chinois, coréen, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc (ouverture des cours sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.) Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit (inscription pédagogique en ligne) et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance. Les cours s'adressent également aux débutants (attention les groupes se poursuivant d'un semestre sur l'autre, les débutants ne peuvent pas être intégrés au semestre 2 seulement au 1^{er} semestre).

L2 – S4 – PARCOURS SCIENCES POLITIQUES

UE8 – DISCIPLINAIRE 6 – SCIENCES POLITIQUES

Y4HFREU – Histoire de la France et de l'Europe du temps présent (CM)

H1PHFRS4 – Histoire de la France et de l'Europe du temps présent (TD)

24h CM + 12h TD - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Dzovinar Kevonian

La France en Europe et dans le monde depuis 1945

Ce cours d'histoire générale entend donner des clés de compréhension de la France du temps présent. À travers la notion de « grands enjeux », il met l'accent sur les grandes inflexions de l'histoire de la vie politique, économique et sociale comme de son insertion dans les relations internationales (colonisation et décolonisation, notion de « puissance internationale », intégration européenne, mondialisation). L'objectif de cet enseignement est donc de donner une profondeur historique à notre temps de mutations et transformations.

Bibliographie

Vincent Adoumié, *La France depuis 1945*, Vanves, Hachette Supérieur, réed. 2021.

Patrick Godfard, *Histoire de la France et de l'Europe depuis 1945*, Paris, Ellipses, 2020.

Henry Rousso (dir.), Christian Delacroix, Michelle Zancarini-Fournel, *La France du temps présent, 1945-2005*, Paris, Belin, 2010.

Mode de contrôle des connaissances

ECl soit 3 évaluations dont 1 en CM et 2 en TD. L'une de ces notes n'est prise en compte que si elle améliore la moyenne de l'EC. L'exercice concerné est l'interrogation écrite de mi-semestre en TD.

Y2SOCP81 – Sociologie des médias

14h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Vassili Rivron

Ce cours de sociologie des médias retracera rapidement l'histoire de cet objet d'étude en sociologie, en l'articulant aux théories de l'information et de la communication, tout en cherchant à dépasser l'opposition entre ses effets aliénants (masses manipulées par la propagande) et émancipateurs (les médias comme infrastructure de la démocratie représentative). Nous nous focaliserons en particulier sur la théorie de l'espace public, la fabrique de l'opinion (sondages), la sociologie du champ journalistique, la socio-économie des médias, la sociologie de la réception et les thématiques liées à la communication politique. Les évolutions contemporaines des systèmes de communication nous mèneront à aborder au passage des questions d'actualité comme le capitalisme de plateforme, les logiques de réintermédiation, les « fake news », l'économie de l'attention, etc.

Bibliographie de base

Bourdieu, Pierre. *Sur la télévision suivi de L'emprise du journalisme*. Paris, Liber Editions. 1996.

Champagne, Patrick, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Éditions de Minuit, 1990.

Maigret, Eric. *Sociologie de la communication et des médias*. Armand Colin, 2015.

Proulx, Serge et BRETON, Philippe. *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Collection « Grands Repères », La Découverte, Paris, 4^{ème} édition, 2012.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note) : écrit de 3h / Deuxième session (100% de la note finale) : écrit de 3h.

UE10 – PERSONNALISATION 2 – SCIENCES POLITIQUES

H1PDTCS4 – Droit constitutionnel

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Responsable : Alexandra Korsakoff

Ce cours de droit constitutionnel consiste en une introduction à cette discipline : il s'agit de présenter ses grandes notions structurantes (séparation des pouvoirs, démocratie, souveraineté, état de droit, constitution), et leur mise en œuvre dans le contexte de la V^e République. Le statut et les pouvoirs des principales institutions politiques françaises (Présidence de la République, gouvernement, Parlement, Conseil constitutionnel) seront présentés en tenant compte des évolutions intervenues depuis 1958.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit – Contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 2h / Deuxième session : écrit de 2h (100% de la note finale).

UE – FACULTATIVE

CILVE4 – Langue vivante

24h TD, 2h/semaine

Responsabilité : Carré international

Si vous souhaitez approfondir votre niveau de langue ou apprendre une nouvelle langue, vous avez la possibilité de suivre les formations dispensées par le Carré international (hors anglais et espagnol). Sont proposés des cours d'allemand, arabe, chinois, coréen, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc (ouverture des cours sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.) Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit (inscription pédagogique en ligne) et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance. Les cours s'adressent également aux débutants (attention les groupes se poursuivant d'un semestre sur l'autre, les débutants ne peuvent pas être intégrés au semestre 2 seulement au 1^{er} semestre).

L2 – S4 – PARCOURS MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL

UE8 – DISCIPLINAIRE 6 – MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL

Y2SEPIB1 – Problématiques de l'intervention sociale

13h CM + 12h TD - Coeff. 1, ECTS 3

Responsables : Hélène Gléveau, Patricia Festou et Patrick Sol

Cet enseignement s'appuiera, d'une part, sur des études et recherches conduites à propos des problématiques liées à l'intervention sociale :

- Notion d'éthique, de déontologie et de secret professionnel
- Évolution de la place de la personne protégée et de celle du mandataire judiciaire à la protection des mineurs
- Enjeu des territoires, des collectivités territoriales face à l'intervention sociale

D'autre part, cet enseignement s'appuiera sur des études et recherches conduites à propos des problématiques rencontrées par différents publics du travail social.

Plusieurs grands thèmes concernant ces publics seront abordés (liste non exhaustive) :

- Protection de l'enfance et maintien de la parentalité
- Les modes de consommation chez les personnes démunies
- Les dispositifs de logement d'urgence ou alternatifs
- Les personnes en situation de maladie grave et/ou de handicap
- L'accueil des gens du voyage

Mode de contrôle des connaissances

Régime normal – Session 1 : contrôle terminal (50%) / Contrôle continu (50%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

Régime salarié – Session 1 : contrôle terminal (50%) / Travail personnel (50%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

Y2SEPAB2 – Les pratiques d’accompagnement en travail social**13h CM + 12h TD - Coeff. 1, ECTS 3****Responsable** : Patricia Mauger

La notion d'accompagnement est devenue au cours des deux dernières décennies une notion d'usage commun, souvent mise en avant mais rarement problématisée. Son usage dans le monde des professions de services adressés à autrui (enseignement, soin, formation, travail social, animation, éducation...) consiste à prendre en charge des personnes vulnérables dont le pouvoir d'agir est entravé et qu'il s'agit de conduire vers plus d'autonomie et plus d'exercice de leur libre-arbitre, avec leur assentiment et leur coopération.

Nous regarderons, dans une logique qui part des réalités des pratiques d'accompagnement, quelles sont les différentes catégories d'accompagnement (coaching, monitorat...) et quelles sont les différentes modalités d'accompagnement, en prenant en compte notamment les questions éthiques qui se posent aux accompagnateurs. Nous envisagerons également l'accompagnement au prisme de la notion de caring.

Bibliographie indicative

Bodergat, J.-Y. (2006). Dilemmes et ressources de l'accompagnement en formation initiale. *Recherche et Formation*, n°51. 27-42.

Paul, M. (2004). *L'accompagnement. Une posture professionnelle spécifique*. Paris : L'harmattan.

Tronto, J. (2009). *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*. Paris : La découverte.

Mode de contrôle des connaissances

Régime normal – Session 1 : contrôle terminal (50%) / contrôle continu (50%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

Régime salarié – Session 1 : contrôle terminal (50%) / contrôle continu (50%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

NB : important : les étudiant-es du régime salarié doivent prendre contact avec les enseignant-es dès l'inscription pédagogique pour obtenir des informations complémentaires sur les modalités de contrôle de connaissances.

UE10 – PERSONNALISATION 2 – MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL**Y2SO81 – Changement social****26h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3****Responsable** : Maxime Cordellier

L'approche sociologique est issue d'un constat originel qu'aux sociétés intemporelles guidées par la reproduction des formes et organisations sociales traditionnelles, ont succédé des sociétés mues par des dynamiques de changement continu. Cet enseignement vise à explorer ces mécanismes du changement social.

Il commencera par proposer une analyse de l'opposition construite entre tradition et modernité, puis s'attachera à comprendre les éléments constitutifs de l'émergence de la théorie de l'État et des liens que celle-ci entretient avec le social : division du travail, globalisation, attachements sociaux et familiaux, rapports de domination.

Enfin, nous irons explorer les transformations des régimes de pouvoir et d'autorité en analysant les formes historiques et nouvelles de contrôle social.

Bibliographie

Berlan A. *La fabrique des derniers hommes. Retour sur le présent avec Tönnies, Simmel et Weber*, La découverte, 2012.

Deleuze G., « post-scriptum sur les sociétés de contrôle », in *Pourparler*, Minuit, Paris, 1990.

Donzelot J., *L'invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*, Éditions du Seuil, 1994.

Foucault M., *Il faut défendre la société, Cours au Collège de France (1976)*, Gallimard-Seuil, 1997.

Foucault M., *La volonté de savoir*, Gallimard, 1976.

François P. & Lemerrier C., *Sociologie historique du capitalisme*, La découverte, 2021.

Genel K., « Le biopouvoir chez Foucault et Agamben ». Revue en ligne Methodos, n°4 (2004), Penser le corps.

Graeber D., *La démocratie aux marges*, Le bord de l'eau, 2013.

Moulier-Boutang Y., *De l'esclavage au salariat : économie historique du salariat bridé*, Paris, PUF, 1998.

Scott J-C, *L'œil de l'État*, La découverte, 2021.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : épreuve sur table de 3h / Deuxième session : épreuve sur table de 2h.

2SEAIM – Acteurs et institutions médico-sociales

26h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Matthieu Laville

Il s'agira, dans ce cours, de rendre compte de la mise en œuvre progressive, au cours du XX^{ème} siècle, du secteur médico-social tel que nous le connaissons actuellement en France. Nous montrerons que le régime de Vichy fut une période clef pour la définition de la notion d'enfance inadaptée (Chauvière, 1980), à partir de laquelle le secteur privé (devenu médico-social en 1975) se développera. Nous présenterons ensuite les conséquences de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale qui vise à guider les établissements vers un accompagnement de ses usagers, les droits de chaque usager se matérialisant théoriquement par « une prise en charge et un accompagnement individualisé de qualité favorisant son développement, son autonomie et son insertion, adaptés à son âge et à ses besoins » (article L311-3 du code de l'action sociale et des familles). Nous aborderons enfin les enjeux, identitaires et pratiques, liés au virage inclusif (ONU, 2006 ; Dupont, 2021) qui invitent les acteurs de ce secteur à repenser leurs interventions au plus près des établissements de droit commun, dans une logique de désinstitutionnalisation de l'action médico-sociale.

Bibliographie indicative

Chauvière, M. (1980). *Enfance inadaptée : l'héritage de Vichy*. Paris : Les éditions ouvrières.

Dupont, H. (2021). *Déségrégation et accompagnement total. Sur la fermeture des établissements spécialisés pour enfants handicapés*. Grenoble : PUG.

Jaeger, M. (2020). *Guide du secteur social et médico-social*. Paris : Dunod.

Mode de contrôle des connaissances

Régime normal – Session 1 : contrôle terminal (100%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

Régime salarié – Session 1 : contrôle terminal (100%) – Session 2 : contrôle terminal (100%).

UE – FACULTATIVE**CILVE4 – Langue vivante**

24h TD, 2h/semaine

Responsabilité : Carré international

Si vous souhaitez approfondir votre niveau de langue ou apprendre une nouvelle langue, vous avez la possibilité de suivre les formations dispensées par le Carré international (hors anglais et espagnol). Sont proposés des cours d'allemand, arabe, chinois, coréen, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc (ouverture des cours sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.) Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit (inscription pédagogique en ligne) et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance. Les cours s'adressent également aux débutants (attention les groupes se poursuivant d'un semestre sur l'autre, les débutants ne peuvent pas être intégrés au semestre 2 seulement au 1^{er} semestre).

LICENCE 3

LICENCE 3

LICENCE 3 – SEMESTRE 5

L3 – S5 – TRONC COMMUN

UE1 – DISCIPLINAIRE 1 – TRONC COMMUN

Y3SO11 – Auteurs & théories 5

18h CM + 18h TD, 1h30 CM/semaine, 1h30 TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 4

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 36h HEAD- Coeff. 1, ECTS 4

Responsables : Michelle Dobré (CM), Bastien Ruaux et Maxime Cordellier (TD)

Le cours d'Auteurs et théories 5 a pour visée de familiariser l'étudiant.e de sociologie avec quelques propositions théoriques significatives en sociologie contemporaine. Le cours sera illustré par l'étude de 6 auteurs qui initient ou continuent des grands courants théoriques classiques dans les traditions française, américaine, britannique et allemande. La postérité critique de Pierre Bourdieu sera représentée par la sociologie pragmatique de Luc Boltanski. La théorie de la structuration d'Anthony Giddens sera abordée dans la lignée des travaux précurseurs de Norbert Elias. Pour la sociologie américaine, nous explorerons les travaux de Richard Sennett. Enfin, une mise en perspective de la sociologie allemande abordera la théorie critique de la deuxième École de Francfort avec J. Habermas. Pour finir, une introduction à la théorie systémique de N. Luhmann permettra d'esquisser les prolongements et tendances actuelles de la sociologie allemande et européenne.

1. Norbert Elias
2. Richard Sennett
3. Anthony Giddens
4. Luc Boltanski
5. Jürgen Habermas
6. Niklas Luhmann

Références

Daniilo Martucelli, Sociologies de la modernité, Folio, Gallimard, 2000.

Michelle Dobré, Aldo Haesler, "The French contribution to european sociology since 1945", sous la dir. Tafiuk & Koniordos, European Handbook of Sociology, 2014, p. 330-341 (à lire sur eCampus).

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et/ou oral - Contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 3 heures / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

Y3SO12 – Épistémologie et méthodes des sciences sociales 1

14h CM, 2h sur 7 semaines réparties dans le semestre - Coeff. 1, ECTS 2

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 14h HEAD- Coeff. 1, ECTS 2

Responsable : Michelle Dobré

Ce cours introduit aux principales questions épistémologiques de l'approche sociologique en tant que « science ». Y a-t-il une, des spécificités de la sociologie en tant que science humaine ? Qu'est-ce qui distingue la sociologie historiquement des autres sciences ? La sociologie est-elle une science comme une autre ? Quelles sont, pour les sciences sociales, les implications des notions de "description", de "compréhension", « d'explication » - et comment les rapporte-t-on à des courants théoriques en épistémologie des SHS ? Quelle est la part de la dimension empirique (du terrain) pour produire des résultats valides en sociologie ? Comment fonctionne la validation, quelle est la capacité de généralisation des différents types de données ? Quel sens donne-t-on à la notion de « donnée » dans le contexte quantitatif – qualitatif ? Enfin, quels sont les points communs et les différences entre les approches quantitatives et qualitatives en sociologie ?

Au semestre 5, la méthode de *l'observation sociologique* sera présentée dans ses principes généraux et ses modalités caractéristiques de réalisation sur le terrain.

Lecture obligatoire

Les chômeurs de Marienthal, par P. Lazarsfeld et alii, Ed. de Minuit, 1981 [1960], 1^{ère} publication : 1933.

Lectures conseillées

Arborio A-M., Fournier P. 2010. *L'Enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Colin, coll. 128 Sciences sociales, (1999), 3^{ème} édition refondue, 128 p.

Jacquemain M., Frère B., Balancier P., Claisse F., *Épistémologie de la sociologie. Paradigmes pour le XXI^e siècle*, De Boeck, coll. « Ouvertures Sociologiques », 2008, 224 p.

Jacques Peneff, *Le goût de l'observation*, Paris, La découverte, Coll. Les Grands Repères, 2009.

Peretz H., *Les méthodes en sociologie. L'observation*, La Découverte, 1998.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal, épreuve écrite de 2h (100%) / Deuxième session : oral.

UE2 – DISCIPLINAIRE 2 – TRONC COMMUN

Y3SO21 – Anthropologie 3

26h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 26h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Laurent Bocéno

La question de la vulnérabilité, du risque, de l'environnement menaçant vient d'être posée dans nos sociétés avec la pandémie Covid-19. La sociologie se doit d'aborder, avec ses outils, la construction de ces divers éléments.

Nous aborderons les dispositifs anthropologiques mais aussi politiques, administratifs, sanitaires qui participent de la prise en considération de la vulnérabilité, du risque, de l'environnement et discuterons de leur conjonction à travers des cas récents ou d'actualité.

Bibliographie

Beck U., *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Flammarion, 2008.

Castel, R., *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, 1995.

Douglas Mary, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, La Découverte, 2001.

Douglas Mary, *Comment pensent les institutions ? : suivi de La connaissance de soi et Il n'y a pas de don gratuit*, 2^{ème} édition, La Découverte, 2004.

Dozon J.-P. et Fassin D. (dir.), *Critique de la santé publique. Une approche anthropologique*, Balland, 2001.

Drulhe M., *Santé et société. Le façonnement sociétal de la santé*, PUF, 1996.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 3h / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

Y3SO22 – Méthodes qualitatives 1

24h TD, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 24h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3

Responsables : Michelle Dobré et Maxime Cordellier

Le TD de Méthodes 1 et 2 des semestres 5 et 6 constituent un ensemble cohérent. Le TD de Méthodes Qualitatives 1 sera consacré à la mise en place des connaissances et des outils nécessaires à la réalisation d'une recherche. La démarche de recherche sera mise en pratique dans ses différentes phases (questionnement, état de l'art, élaboration d'hypothèses, protocole de terrain). L'objectif de cet enseignement pratique est d'amener l'étudiant-e à connaître et à expérimenter les différents aspects de la démarche de recherche à travers l'élaboration d'un protocole ad hoc et une confrontation aux techniques de l'observation sociologique.

Lecture obligatoire

Lazarsfeld P. ; Jahoda M. ; Zeisel H., *Les Chômeurs de Marienthal*, 1932 tr. fr. Minit, 1981.

Lectures conseillées

Becker H.S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, La Découverte, 2002.

Coenen Huther J., *Observation participante et théorie sociologique*, L'Harmattan, 1995.

Juan S., *Méthodes de recherche en sciences sociohumaines. Exploration critique des techniques*, P.U.F. (col. Le Sociologue), 296 p., 1999.

Peretz H. *Les méthodes en sociologie. L'observation*, La Découverte, 1998.

Waelli S., *Caissière, et après ? Une enquête parmi les travailleurs de la grande distribution*, Paris, PUF, 2009.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (100% de la note finale) / Deuxième session : écrit de 2 heures (100% de la note finale).

UE4 – TRANSVERSALES 1 – TRONC COMMUN**Y3SO41 – Démographie**

14h CM + 12h TD, 1h CM/semaine, 1h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 4

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 26h HEAD- Coeff. 1, ECTS 4

Responsables : Alain Coenon (présentiel) et Charlotte Le Van (enseignement à distance)

Les données de population communément utilisées (effectifs, taux de toutes sortes, migrations, natalité, mortalité) ne constituent souvent que des arguments numériques qui émaillent le discours, sans que la complexité de ce que représentent ces chiffres soit approchée. Après l'étude de la mortalité (notamment le calcul de l'espérance de vie), les étudiant-es seront initié-es au calcul de taux ainsi qu'à la construction d'un diagramme de Lexis. Grâce à ce type de graphique, ils apprendront à effectuer des projections de population (suivi d'une cohorte d'individus dans le temps). Enfin, le cours dressera un bilan démographique de la France et de ses évolutions récentes.

Bibliographie

Gani L., Roussel L., *Analyse démographique : exercices et problèmes*, Armand Colin, coll. U, 1973.

Henry L., *Démographie, analyse des modèles*, Editions de l'I.N.E.D., 1984.

Pressat R., *L'analyse démographique*, P.U.F., 5^{ème} édition, 1983.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 3h / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

1 LVE AU CHOIX POUR LES ÉTUDIANT-ES EN PRÉSENTIEL / ANGLAIS POUR LES ÉTUDIANT-ES INSCRIT-ES EN ENSEIGNEMENT À DISTANCE**YSPAN5 – Anglais**

24h TD, 2h/semaine- Coeff. 1, ECTS 2

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 24h HEAD- Coeff. 1, ECTS 2

Responsables : Noel Ward (présentiel) et Taoufik Djebali (enseignement à distance)

Comme en L1 et en L2, l'accent est mis sur la communication à travers différentes activités interactives. L'expression orale constitue un élément essentiel : on cherche à développer, ou à renforcer, la confiance au fil de l'entraînement en cours.

Il y a un ou deux thèmes spécifiques, liés aux sociétés anglophones contemporaines, par semestre.

La participation active en cours est essentielle et valorisante pour l'étudiant-e, quel que soit son niveau de départ.

Bibliographie de base

L'utilisation régulière d'au moins un dictionnaire Anglais/Anglais pour apprenant-es, papier ou en ligne, est essentielle. La consultation régulière d'autres ressources en ligne, dont les coordonnées seront communiquées, est fortement recommandée.

Mode de contrôle des connaissances

La participation est évaluée d'une semaine à l'autre, et constitue, avec des devoirs maison, l'essentiel du contrôle continu (50 % de la note du semestre). Il y a aussi un partiel écrit à la fin du semestre, le sujet étant lié aux thèmes étudiés pendant le semestre (50% de la note). La présence est obligatoire. / Deuxième session : 100% oral.

.....
 OU

YHSPE5 – Espagnol

24h TD, 2h/semaine- Coeff. 1, ECTS 2

Responsable : Élise Monjarret

Les cours d'espagnol visent à continuer à explorer les sociétés espagnoles et latino-américaines tout en perfectionnant les compétences linguistiques écrites comme orales. On se fondera sur des articles de presse, des extraits d'œuvres et des documents audio-visuels permettant d'appréhender au mieux la variété et richesse desdites sociétés tout en acquérant un vocabulaire spécifique. Par ailleurs, une partie du cours sera consacrée à des exercices de revues de presse s'ouvrant sur des débats entre les étudiant-es et portant sur des sujets de société en partie choisis par eux. Les exercices pratiqués en cours permettront aux étudiant-es qui le souhaitent de se présenter au CLES 1 ou 2.

Outils de travail généraux

Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Pierre Gerboin, Christine Leroy, Hachette Supérieur, 2014.

Grand dictionnaire français-espagnol, Les Editions Larousse, 2018.

Dictionnaire unilingue de la Real Academia Española en ligne : <http://www.rae.es/rae.html>

Bescherelle espagnol : les verbes, Francis Mateo, Antonio José Rojo-Sastre, Hatier, 2008.

Les coordonnées de ressources complémentaires en ligne, dont la consultation régulière est conseillée, seront communiquées en début de semestre.

Mode de contrôle des connaissances

La note finale est obtenue sur la base du contrôle continu à la première session et un oral à la deuxième.

.....
L3 – S5 – PARCOURS SCIENCES SOCIALES

UE3 – DISCIPLINAIRE 3 – SCIENCES SOCIALES

Y3SO31 – Enjeux du multiculturalisme

26h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 26h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Camille Gourdeau

La France est historiquement un pays d'immigration du fait d'un recours à la main d'œuvre étrangère précoce, de son empire colonial puis du regroupement familial dès les années 1970. Elle conjugue actuellement un apport migratoire (modéré) et une proportion importante de descendant.es d'immigré.es. Ainsi la France, comme d'autre pays d'immigration, a dû prendre acte de la pluralité de fait de la société. Après avoir apporté des éléments de définition puis un cadrage historique, nous nous intéressons à des « figures de l'immigration » puis aux enjeux des discrimination et enfin à la question des mobilisations collectives.

Bibliographie de base

Beauchemin Cris, Christelle Hamel et Patrick Simon (dir.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, 2015, Paris, Ined.

Doytcheva Milena, *Le multiculturalisme*, La Découverte, « Repères », Paris, 2018.

Fischer Nicolas et Camille Hamidi, *Les politiques migratoires*, La Découverte, « Repères », 2016.

Rea Andrea, Maryse Tripiet, *Sociologie de l'immigration*, La Découverte, « Repères », 2008.

Rea Andrea et Maryse Tripièr, *Sociologie de l'immigration*, La découverte, Repères, 2003.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 3h / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

3SOC43 – Sociologie de l'environnement

24h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Cours assuré également aux étudiant·es inscrit·es en enseignement à distance : 24h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Rudy Amand

Ce cours cherchera d'abord à expliquer les mécanismes qui ont conduit la sociologie à se détourner de l'environnement jusqu'à la fin des années 1970 (Catton & Dunlap, 1978). Il visera ensuite à circonscrire les champs d'investigation de la sociologie de l'environnement en insistant sur les causes sociales des problèmes environnementaux, leurs conséquences, les réactions qu'ils suscitent et les tentatives de régulation auxquelles ils donnent lieu. Il apparaîtra alors que l'environnement constitue une porte d'entrée tout à fait stimulante pour analyser le régime de modernité (Beck, 2001 ; Rosa, 2018) et la question de la séparation nature/culture qui lui est intimement liée (Latour, 1991 ; Descola, 2005).

Bibliographie

Barbier, R., Boudes, P., Bozonnet, J.-P., Candau, J., Dobré M., Lewis N. et Rudolf F. (2012), *Manuel de sociologie de l'environnement*. Presses de l'université Laval.

Beck, U. (2001). *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*. Aubier (1^{ère} édition : 1986).

Catton W., Dunlap R. (1978), *Environmental sociology. A new paradigm. The american sociologist*, vol. XIII, n°4, 41-49.

Kalaora, B. & Vlassopoulos, C. (2013), *Pour une sociologie de l'environnement*. Champ Vallon.

Latour, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. La Découverte.

Rosa, H. (2018). *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*. La Découverte (1^{ère} édition : 2016).

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 3h / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

UES – PERSONNALISATION 1 – SCIENCES SOCIALES

1 PERSONNALISATION AU CHOIX POUR LES ÉTUDIANT·ES EN PRÉSENTIEL / 1 PERSONNALISATION HISTOIRE AU CHOIX POUR LES ÉTUDIANT·ES INSCRIT·ES EN ENSEIGNEMENT À DISTANCE

PERSONNALISATION ÉTUDES SUR LE GENRE

Y3SOC51 – Études sur le genre : travail, économie

50h CM, 4h/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Responsables : Muriel Gilardone, Irène-Lucile Hertzog et Pauline Seiller

Ces enseignements ont pour objectif de présenter les grands enjeux des études sur le genre en sciences humaines et sociales dans une perspective pluridisciplinaire. Il s'agit principalement de comprendre comment les approches féministes ont contribué à structurer et faire évoluer les débats autour de questions comme l'analyse sexuée des contributions économiques visibles et invisibilisées, les inégalités de genre dans les sphères familiale et professionnelle, le rapport sexué au corps et aux sexualités, la socio-histoire des mouvements sociaux de lutte pour l'égalité, les liens entre les préoccupations environnementales et les préoccupations féministes.

Ce semestre porte sur les questions économiques et le travail. Le détail se trouve dans le tableau ci-dessous :

Introduction aux stéréotypes de genre en psychologie sociale	Enseignante : Jessica Mange (UFR Psychologie)	CM 4h
La division sexuée du travail en questions	Enseignante : Irène Lucile Hertzog (UFR HSS)	CM 10h
Emergence et enjeux de l'économie féministe	Enseignante : Muriel Gilardone (UFR SEGGAT)	CM 10h
Inégalités de genre au travail	Enseignante : Pauline Seiller (UFR HSS)	CM 10h
Conférence	Invité.e	CM 2h
Travaux dirigés : analyses et discussions d'articles scientifiques		TD 14h

Bibliographie

Bereni L., Chauvin S., Jaunait A., Revillard, 2012. *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck.
 Lépiard E., Lieber M., *Les théories en études de genre*, Paris, La Découverte, 2020.
 Lapeyre N. et al. (dir.), *Le genre au travail. Recherches féministes et luttes de femmes*, Paris, Syllepse, 2021.
 Simonet M., *Travail gratuit, la nouvelle exploitation ?*, Paris, Textuel, 2018.

Mode de contrôle des connaissances

100% contrôle continu / Deuxième session : devoir maison 100 %.

PERSONNALISATION PHILOSOPHIE**Y3PH31 – Philosophie des sciences**

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Responsable : Laurent Clauzade

Programme : *Théorie et observation dans les sciences*

L'objet de ce cours est d'étudier la manière dont on a conçu le rôle de l'observation dans la construction du savoir scientifique. La question centrale, posée notamment par l'affirmation de méthode inductive, consiste à déterminer s'il est possible de concevoir une observation des phénomènes qui soit indépendante d'une théorisation préalable.

Après une présentation générale des principaux enjeux, nous aborderons ce problème par l'étude de deux moments principaux. Le premier correspond aux thèses de Duhem sur la nature des « faits scientifiques » et sur le rapport de la théorie à l'expérience. Ces thèses, en partie motivée par une critique de la conception bernardienne de la méthode expérimentale, nous permettront une première approche de la thèse holiste.

Le second moment sera constitué par la controverse sur les « énoncés protocolaires » qui s'est développée au sein de l'empirisme logique. Après une présentation générale du programme du Cercle de Vienne, nous suivrons les débats relatifs à la possibilité de construire un langage théoriquement neutre permettant de décrire les objets de la perception sensible.

Bibliographie

NB. Les étudiant·es devront acquérir les textes de Claude Bernard et de Pierre Duhem. En ce qui concerne le corpus du Cercle de Vienne, essentiellement composé d'articles, un recueil sera distribué en début de semestre. Nous conseillons la lecture de l'introduction du recueil de C. Bonnet et P. Wagner.

Claude Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* (1865), Paris, Champ Flammarion, 2003.

Pierre Duhem, *La théorie physique, son objet, sa structure*, Paris, Vrin, 2007.

C. Bonnet et P. Wagner (dir.), *L'âge d'or de l'Empirisme logique*, Paris, Gallimard, 2006.

W. V. Quine, *Du point de vue logique*, Paris, Vrin, 2003.

Antonia soulez (dir.) *Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits*, Paris, Vrin, 2010.

Pierre Jacob, *De Vienne à Cambridge*, Paris, Gallimard, 1980.

François Schmitz, *Le Cercle de Vienne*, Paris, Vrin, 2009.

A. Brenner, Duhem, *Science, réalité et apparence*, Paris, Vrin, 1990.

A. Brenner, *Les origines françaises de la philosophie des sciences*, Paris, PUF, 2003.

S. Laugier, « Quine, la science et le naturalisme », in *Les philosophes et la science*, Pierre Wagner (dir.), p.712-787.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50%) et contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 4h / Deuxième session : écrit de 4h (100% de la note finale).

PERSONNALISATION HISTOIRE**1 COURS AU CHOIX****Y5HANT – Histoire antique**

2h CM/semaine, 2h TD/semaine

Responsables : CM : M. Gorre – TD : M. Gorre et M^{me} Haziza

Programme : Les mondes hellénistiques.

La conquête de l'empire perse par Alexandre le Grand est considérée comme le début d'une nouvelle période historique, celles des royaumes hellénistiques qui se caractérise par la création de royaumes macédoniens sur les anciens territoires perses. C'est une période de transformation que nous aborderons à travers les questions des évolutions politiques, sociales, culturelles et religieuses.

Bibliographie

Clancier P., Coloru O., Gorre G., *Les mondes hellénistiques : du Nil à l'Indus*, Paris, Hachette, 2016.

Grandjean C., Capdetrey L., Carrez-Maratray J.-Y. et al., *Le monde hellénistique*, Paris, A. Colin, 2^e éd., 2017.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et oral - Contrôle terminal (50%) : écrit de 4h / Deuxième session : écrit de 4h (100% de la note finale) - Évaluation commune avec Y5HMED (les étudiants convoqués ne composent que sur un seul des deux sujets).

.....
 OU

Y5HMED – Histoire médiévale

2h CM/semaine, 2h TD/semaine

Responsables : CM : M. Paquet et M. Maneuvrier – TD : M. Maneuvrier, M^{me} Moulin, M. Paquet

Programme : Le royaume de France aux XIV^e et XV^e siècles : crises, permanences et innovations.

Sur fond de guerre de Cent Ans, les CM et les TD exploreront le devenir du royaume de France à l'« automne du Moyen Âge ». Après le beau XIII^e siècle, les temps sont plutôt à la conjonction des crises : économique, politique, sanitaire (Peste Noire), etc. On analysera les réactions de la société face à ces défis, qui sont également l'occasion d'innovations, en particulier politiques et économiques. En effet, les XIV^e-XV^e siècles sont aussi ceux des prémices de l'État moderne, marqués par des appétits politiques nouveaux et des débats intenses, allant jusqu'à la révolte voire la guerre civile. Un sort sera également fait aux transformations religieuses qui traversent une société marquée par une certaine soif du divin, et aux structures sociales.

Bibliographie

Bove B., *Le temps de la guerre de Cent Ans. 1328-1453*, Paris, Belin, 2009.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et oral - Contrôle terminal (50%) : écrit de 4h / Deuxième session : écrit de 4h (100% de la note finale) - Évaluation commune avec Y5HANT (les étudiants convoqués ne composent que sur un seul des deux sujets).

UE – FACULTATIVE

CILVE5 – Langue vivante

24h TD, 2h/semaine

Responsabilité : Carré international

Si vous souhaitez approfondir votre niveau de langue ou apprendre une nouvelle langue, vous avez la possibilité de suivre les formations dispensées par le Carré international (hors anglais et espagnol). Sont proposés des cours d'allemand, arabe, chinois, coréen, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc (ouverture des cours sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.) Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit (inscription pédagogique en ligne) et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance. Les cours s'adressent également aux débutants (attention les groupes se poursuivant d'un semestre sur l'autre, les débutants ne peuvent pas être intégrés au semestre 2 seulement au 1^{er} semestre).

Pour le premier semestre les cours commencent la semaine 3, le 16/09, et se terminent le vendredi 6 décembre 2024. Une évaluation écrite aura lieu le jeudi 12 décembre de 18h15 à 19h15.

L3 – S5 – PARCOURS SCIENCES POLITIQUES

UE3 – DISCIPLINAIRE 3 – SCIENCES POLITIQUES

HIP5PINT – Politique internationale

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Thomas Hippler

Ce cours abordera dans une première partie les principaux outils théoriques pour analyser les relations internationales, c'est-à-dire les théories réalistes, libérales et constructivistes, ainsi que les théories (néo)marxistes, féministes et postcoloniales. À partir de cette base théorique, la deuxième partie du cours sera consacrée à une analyse des transformations de la conflictualité au niveau international et aux réponses envisagées par les appareils militaires aux nouveaux défis (« nouvelles guerres », « terrorisme », changement climatique, migrations, mais aussi le « retour de la haute intensité », etc.). Enfin, on parlera des instances de médiation multilatérale (y compris les organisations internationales et régionales) et, plus généralement, des moyens pour maintenir et rétablir la paix.

Mode de contrôle des connaissances

Évaluation continue intégrale. 3 évaluations minimum (écrit/oral) ; l'une de ces notes n'est prise en compte que si elle améliore la moyenne de l'UE (l'exercice concerné est précisé en début de semestre par l'enseignant).

UE5 – PERSONNALISATION 1 – SCIENCES POLITIQUES

Y3SO52 – Projet ou laboratoire d'innovation territoriale

14h CM - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Dzovinar Kevonian

Ce module est destiné à réaliser en équipe un projet d'incubation politique concret en lien avec les problématiques sociales, économique et politiques concrètes de votre environnement : Répartition en équipes et en tâches : l'esprit de l'atelier ; Choix d'un problème de politique publique ; Étude du problème, propositions de solutions, choix d'une solution ; Expérimentation d'une solution ; Étude d'impact ; Restitution écrite par un rapport de projet.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (100% de la note finale) : pratique / Pas de deuxième session.

HIP5ECPO – Économie politique

24h CM + 12h TD - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Jérôme Letournel

Le cours vise à transmettre une culture économique et à donner aux élèves les moyens de porter un jugement critique et de disposer des bases nécessaires à la compréhension des problèmes économiques du temps présent.

Bibliographie

Manuel : Boncœur, Jean, Hervé Thouément. *Histoire des idées économiques*. 2 tomes, Paris, Armand Colin, 2017.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (100% de la note finale) : écrit et oral / Deuxième session : écrit de 3h (100% de la note finale).

UE – FACULTATIVE

CILVE5 – Langue vivante

24h TD, 2h/semaine

Responsabilité : Carré international

Si vous souhaitez approfondir votre niveau de langue ou apprendre une nouvelle langue, vous avez la possibilité de suivre les formations dispensées par le Carré international (hors anglais et espagnol). Sont proposés des cours d'allemand, arabe, chinois, coréen, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc (ouverture des cours sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.) Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit (inscription pédagogique en ligne) et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance. Les cours s'adressent également aux débutants (attention les groupes se poursuivant d'un semestre sur l'autre, les débutants ne peuvent pas être intégrés au semestre 2 seulement au 1^{er} semestre).

Pour le premier semestre les cours commencent la semaine 3, le 16/09, et se terminent le vendredi 6 décembre 2024. Une évaluation écrite aura lieu le jeudi 12 décembre de 18h15 à 19h15.

L3 – S5 – PARCOURS MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL

UE3 – DISCIPLINAIRE 3 – MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL

Y3SO31 – Enjeux du multiculturalisme

26h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Camille Gourdeau

La France est historiquement un pays d'immigration du fait d'un recours à la main d'œuvre étrangère précoce, de son empire colonial puis du regroupement familial dès les années 1970. Elle conjugue actuellement un apport migratoire (modéré) et une proportion importante de descendant.es d'immigré.es. Ainsi la France, comme d'autre pays d'immigration, a dû prendre acte de la pluralité de fait de la société. Après avoir apporté des éléments de définition puis un cadrage historique, nous nous intéressons à des « figures de l'immigration » puis aux enjeux des discrimination et enfin à la question des mobilisations collectives.

Bibliographie de base

Beauchemin Cris, Christelle Hamel et Patrick Simon (dir.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, 2015, Paris, Ined.

Doytcheva Milena, *Le multiculturalisme*, La Découverte, « Repères », Paris, 2018.

Fischer Nicolas et Camille Hamidi, *Les politiques migratoires*, La Découverte, « Repères », 2016.

Rea Andrea, Maryse Tripier, *Sociologie de l'immigration*, La Découverte, « Repères », 2008.

Rea Andrea et Maryse Tripier, *Sociologie de l'immigration*, La découverte, Repères, 2003.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 3h / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

Y3SEJTI – Jeunesse, transitions, insertions

12h CM + 13h TD - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Nadia Veyrié

Comment les jeunes peuvent-ils engager leur vie d'adulte en ce début de XXI^e siècle ? Nous définirons, tout d'abord, la jeunesse et la place qui lui est accordée notamment dans la société française. Ensuite, nous expliquerons l'insertion des jeunes à partir des dimensions socio-culturelles, socio-historiques, politiques et les enjeux liés à l'intervention sociale. Différents axes seront donc présents dans cet enseignement : éducation et culture ; classes sociales, discriminations et inégalités ; rural et urbain ;

travail, précarité et pauvreté ; générations, numérique et adaptation ; santé et conditions de vie ; travail social et accompagnement.

Notions et concepts : jeunesse - famille - culture - insertion - précarité - travail - représentations – accompagnement.

Bibliographie

Arendt Hannah, *La Crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*, Paris, Gallimard, 1972.

Barbier Jean-Claude, « La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale », in *Revue française de sociologie*, n° 46-2, 2002.

Bourdieu Pierre, « La jeunesse n'est qu'un mot », in *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1992.

Dequiré Anne-Françoise et JOVELIN Emmanuel, « La jeunesse en errance dans l'Histoire. Entre la potence, l'assistance et la pitié », in *Pensée plurielle*, n° 35, Paris, De Boeck, n° 2014/1.

Touil Nordine Ahmed, *Les Contrebandiers de l'éducatif. Ethnologie des pratiques du don en Centre éducatif fermé*, Paris, L'Harmattan, 2020.

Tourrilhes Catherine, *Construction d'une jeunesse en difficulté. Innovations et ruptures*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Veyrié Nadia, « Fragments de vie dans une société de la crise. Expérience de la précarité des étudiants en travail social », in *Le Sociographe*, Nîmes, Champ social, n° 55, 2016/3.

Veyrié Nadia, « Le numérique, entre fascination et inquiétude sociale », in *Les Cahiers du travail social*, Besançon, IRTS de Franche-Comté, n° 90, 2018.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (50% de la note finale) + contrôle continu (50 % de la note finale) / Deuxième session : oral (100%).

UES – PERSONNALISATION 1 – MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL

3SOCM51 – Sociologie des vulnérabilités

24h CM, 2h/semaine- Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Stéphane Corbin

Ce cours s'attachera à comprendre les vulnérabilités dans une perspective sociologique et anthropologique qui consistera à tenter de démêler celles qui sont propres à l'époque singulière qui est la nôtre (postmodernité) et celles qui peuvent être considérées comme inhérentes à la condition humaine. Aux premières qui témoignent d'une extrême fragilité du monde présent et des nombreux risques qui la menacent (crise écologique, pauvreté, violences, désymbolisation...), on peut opposer les secondes qui révèlent les fondements de l'humanité et de la société, mis à mal par l'hybris et les démonstrations de forces qui tendent à se développer.

Bibliographie

Anselm Jappe, *La société autophage*.

Dany-Robert Dufour, *La cité perverse*.

Christopher Lasch, *La culture du Narcissisme*.

L'âge de la régression, Collectif.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal : écrit de 3 heures (100%) / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

Y3SEQUI – Questions vives de l'intervention sociale

12h CM, 1h/semaine- Coeff. 1, ECTS 3

Responsables : Stéphanie Remondin et Jérôme Lateurtre (intervenants IRTS)

Les cours s'organiseront de la manière suivante : Un thème sera abordé pendant deux cours. Le premier cours de chaque thème sera consacré à des ancrages conceptuels et à des apports théoriques. Le second invitera à une participation plus active des étudiant-es, notamment autour de revues de littérature s'appuyant sur les travaux actuels dans le champ de l'intervention sociale et par le biais de vidéos, d'échanges ou de débats.

Il est question d'aborder des sujets d'actualités qui interrogent, mobilisent et font le quotidien actuel des travailleurs sociaux. Trois entrées ont été choisies pour aborder ces cours : la première par le biais de publics cible (les migrants, les jeunes majeurs

de la protection de l'enfance, et les personnes en situation de handicap) ; la seconde par le biais de supports à l'accompagnement (les médiations éducatives et le numérique) ; la troisième entrée sera consacrée à la relation éducative qui pour une partie des intervenants sociaux est centrale dans l'accompagnement des personnes.

Calendrier :

À préciser à la rentrée.

Bibliographie indicative

Voir avec les enseignant·es.

Mode de contrôle des connaissances

Session 1 : Régime normal : contrôle continu (100%) – Régime salarié : travail personnel (100%) / Session 2 : oral (100% de la note finale).

Y3SETAE – Techniques d'argumentation en éducation

12h TD, 1h/semaine- Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : à préciser

Cet enseignement vise à préparer les étudiant·es à la variété des exercices écrits demandés aussi bien en licence ou en master que lors des concours d'entrée à l'INSPÉ : pratique du résumé et de la note de synthèse.

La maîtrise des compétences mises en jeu par ces exercices est indispensable pour préparer des concours de différentes natures, comme pour rédiger un travail de recherche de longue haleine.

Mode de contrôle des connaissances

Session 1 : Régime normal : contrôle continu (100%) – Régime salarié : travail personnel (100%) / Session 2 : oral (100% de la note finale).

UE – FACULTATIVE

CILVE5 – Langue vivante

24h TD, 2h/semaine

Responsabilité : Carré international

Si vous souhaitez approfondir votre niveau de langue ou apprendre une nouvelle langue, vous avez la possibilité de suivre les formations dispensées par le Carré international (hors anglais et espagnol). Sont proposés des cours d'allemand, arabe, chinois, coréen, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc (ouverture des cours sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.) Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit (inscription pédagogique en ligne) et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance. Les cours s'adressent également aux débutants (attention les groupes se poursuivant d'un semestre sur l'autre, les débutants ne peuvent pas être intégrés au semestre 2 seulement au 1^{er} semestre).

Pour le premier semestre les cours commencent la semaine 3, le 16/09, et se terminent le vendredi 6 décembre 2024. Une évaluation écrite aura lieu le jeudi 12 décembre de 18h15 à 19h15.

LICENCE 3 – SEMESTRE 6

L3 – S6 – TRONC COMMUN

UE6 – DISCIPLINAIRE 4 – TRONC COMMUN

Y3SO61 – Auteurs & théories 6

18h CM + 18h TD, 1h30 CM/semaine, 1h30 TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 4

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 36h HEAD- Coeff. 1, ECTS 4

Responsable : Sylvain Pasquier

Cet enseignement de sociologie allemande en fera une relecture historique à partir des deux thèmes de l'aliénation et de la réification à partir desquels s'est développée une critique de la modernité. Il interrogera donc à travers les différents auteurs le rapport entre philosophie, sciences sociales et sociologie. Les héritages de Marx, Weber et Simmel seront revisités avant que ne soit présentée la théorie critique de l'École de Francfort de ses débuts jusqu'à nos jours. Les travaux dirigés reposeront sur la lecture de différents extraits des auteurs abordés en cours.

Bibliographie

Vandenberghé F., *Une histoire critique de la sociologie allemande*, 2 tomes, La Découverte, 1997.

Le premier tome de cet ouvrage peut être lu en amont du cours. Il est en libre accès au lien suivant :

http://classiques.uqac.ca/contemporains/Vandenberghé_Frederic/Histoire_socio_allemande_t1/Histoire_socio_allemande_t1.html

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50%) et terminal (50%) : écrit de 3h / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

Y3SO62 – Épistémologie et méthodes des sciences sociales 2

14h CM, 1h/semaine - Coeff. 1, ECTS 2

Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 14h HEAD- Coeff. 1, ECTS 2

Responsable : Michelle Dobré

Au semestre 6, la réflexion se poursuit sur les questions centrales du cours : quelles sont, pour les sciences sociales, les implications des notions de "description", de "compréhension", « d'explication » - et comment les rapporte-t-on à des courants théoriques en épistémologie des SHS ? Quelle est la part de la dimension empirique (du terrain) pour produire des résultats valides en sociologie ? Comment fonctionne la validation, quelle est la capacité de généralisation des différents types de données ? Quel sens donne-t-on à la notion de « donnée » dans le contexte quantitatif – qualitatif ? Enfin, quels sont les points communs et les différences entre les approches quantitatives et qualitatives en sociologie ?

Les questions épistémologiques évoquées dans le cours ce semestre 6 seront illustrées avec la méthode de l'entretien individuel et collectif, en sociologie dans ses différentes variantes.

Lectures conseillées

Bertaux D., *L'enquête et ses méthodes. Les récits de vie*, Armand Colin, « 128 Sociologie », 2005.

Jacquemain M., Frère B., Balancier P., Claisse F., *Épistémologie de la sociologie. Paradigmes pour le XXI^e siècle*, De Boeck, coll. « Ouvertures Sociologiques », 2008, 224 p.

Lahire B. *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Nathan, 2002 ; *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2004.

Mucchielli, A., (collectif), *Dictionnaire des techniques qualitatives en sciences sociales*, Armand Colin, 1996.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal, épreuve écrite de 2h (100%) / Deuxième session : oral.

UE7 – DISCIPLINAIRE 5 – TRONC COMMUN

Y3SO71 – Anthropologie 4

26h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Cours assuré également aux étudiant·es inscrit·es en enseignement à distance : 26h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Milena Doytcheva

Socio-anthropologie de la culture : identité et altérités

Ce cours pose la question des processus sociaux qui organisent la perception et la construction sociale et politique de l'endehors et de l'altérité, à travers des catégories telles que « la race », la culture ou l'ethnicité. Il offre l'occasion de revenir à nouveau frais sur les distinctions classiques entre communauté et société, communalisation et sociétisation, en même temps qu'il propose de questionner dans une perspective historique les processus d'assimilation nationale et de construction de la nation.

Bibliographie

Cache D., *La notion de culture dans les sciences sociales*, La Découverte, 2010.

Doytcheva M., *Le Multiculturalisme*, Paris, La Découverte, 2018.

Poutignat P., Streiff Fenart J., *Théories de l'ethnicité*, suivi de « Les groupes ethniques et leurs frontières » de F. Barth, Paris, PUF, 1995.

Tönnies F., *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, PUF, 2015 (1887).

Weber M., *Economie et société*, vol. 2, Paris, Pocket, 1995.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 2h / Deuxième session : écrit de 2h (100% de la note finale).

Y3SO72 – Méthodes qualitatives 2

24h TD, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Cours assuré également aux étudiant·es inscrit·es en enseignement à distance : 24h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3

Responsables : Michelle Dobré et Maxime Cordellier

Le TD de Méthodes 1 et 2 des semestres 5 et 6 constituent un ensemble cohérent. Le TD de Méthodes Qualitatives 2 sera consacré à la consolidation des connaissances et des outils nécessaires à la réalisation d'une recherche avec la méthode de l'entretien. La démarche de recherche sera mise en pratique dans ses différentes phases (questionnement, état de l'art, élaboration d'hypothèses) avec le protocole terrain spécifique à l'entretien guidé. L'objectif de cet enseignement pratique est d'amener l'étudiant·e à connaître et à expérimenter les différents aspects de la démarche de recherche à travers l'élaboration d'un protocole ad hoc et une confrontation aux techniques de l'entretien semi-directif. Enfin, la réalisation et la retranscription des entretiens sera suivie de la phase d'analyse des résultats et la rédaction du compte rendu de recherche.

Lectures conseillées

Becker H.S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, La Découverte, 2002.

Blanchet A., (dir.) *L'entretien dans les sciences sociales*, Dunod, 1985 ; Blanchet et Gotman, Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Nathan, « 128 », 1992.

Duchesne S., Haegel, F., *L'Enquête et ses méthodes. L'entretien collectif*, Nathan, Coll. "128", 2004, 128 p.

Kaufmann J.C., *Premier matin. Comment naît une histoire d'amour*, Armand Colin, 2002 ; L'entretien compréhensif, Nathan, 2001.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (100% de la note finale) / Deuxième session : écrit de 2 heures (100% de la note finale).

UE9 – TRANSVERSALES 2 – TRONC COMMUN

Y3SO91 – Projet professionnel de l'étudiant·e

8h TD, à répartir dans le semestre - Coeff. 1, ECTS 2

Cours assuré également aux étudiant·es inscrit·es en enseignement à distance : 8h HEAD- Coeff. 1, ECTS 2

Responsable : Sophie Lefeez

Le projet professionnel étudiant·e vise à engager une réflexion sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiant·es. Il sera mené ici avec les outils de la sociologie : analyse documentaire, entretiens semi-directifs ou observations sur des secteurs professionnels susceptibles d'intéresser les étudiant·es.

Mode de contrôle des connaissances

100% contrôle continu / Deuxième session : oral.

Y3SO92 – Écrire les SHS

3h CM + 15h TD, à répartir dans le semestre - Coeff. 1, ECTS 2

Cours assuré également aux étudiant·es inscrit·es en enseignement à distance : 18h HEAD- Coeff. 1, ECTS 2

Équipe pédagogique : Hélène Marche (responsable), Vassili Rivron et Daniel Veron

Cet enseignement, combinant cours fondamentaux et ateliers, propose une pratique réflexive des formats d'écriture académiques et alternatives en sciences sociales. Les ateliers visent à la production d'écrits personnels, en lien avec la trajectoire de l'étudiant·e, qui feront l'objet de l'évaluation.

Bibliographie indicative

Becker H. S. (1986), *Écrire les sciences sociales*, Paris, Economica.

Goody J. (1979), *La raison graphique*, Paris, Minit, coll. « Le sens commun ».

Dossier "Pratiques d'écriture", *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2001/4-5 (56^e année), Éditeur : Éditions de l'EHESS.

Dossier (dir. de Jean-François Laé, Annick Madec et Numa Murard), « Sociologie narrative : le pouvoir du récit », *Sociologie et société*, vol. 48, n. 2, automne 2016.

Mode de contrôle des connaissances

100% contrôle continu / Deuxième session : devoir maison 100%.

1 LVE AU CHOIX POUR LES ÉTUDIANT·ES EN PRÉSENTIEL / ANGLAIS POUR LES ÉTUDIANT·ES INSCRIT·ES EN ENSEIGNEMENT À DISTANCE

YSPAN6– Anglais

24h TD, 2h/semaine- Coeff. 1, ECTS 2

Cours assuré également aux étudiant·es inscrit·es en enseignement à distance : 24h HEAD- Coeff. 1, ECTS 2

Responsables : Noel Ward (présentiel) et Taoufik Djebali (enseignement à distance)

Comme en L1 et en L2, l'accent est mis sur la communication à travers différentes activités interactives. L'expression orale constitue un élément essentiel : on cherche à développer, ou à renforcer, la confiance au fil de l'entraînement en cours.

Il y a un ou deux thèmes spécifiques, liés aux sociétés anglophones contemporaines, par semestre.

La participation active en cours est essentielle et valorisante pour l'étudiant·e, quel que soit son niveau de départ.

Bibliographie de base

L'utilisation régulière d'au moins un dictionnaire Anglais/Anglais pour apprenant·es, papier ou en ligne, est essentielle. La consultation régulière d'autres ressources en ligne, dont les coordonnées seront communiquées, est fortement recommandée.

Mode de contrôle des connaissances

La participation est évaluée d'une semaine à l'autre, et constitue, avec des devoirs maison, l'essentiel du contrôle continu (50 % de la note du semestre). Il y a aussi un partiel écrit à la fin du semestre, le sujet étant lié aux thèmes étudiés pendant le semestre (50% de la note). La présence est obligatoire. / Deuxième session : 100% oral.

.....
OU
.....

YHSPE6 – Espagnol**24h TD, 2h/semaine- Coeff. 1, ECTS 2****Responsable** : Élise Monjarret

Les cours d'espagnol visent à continuer à explorer les sociétés espagnoles et latino-américaines tout en perfectionnant les compétences linguistiques écrites comme orales. On se fondera sur des articles de presse, des extraits d'œuvres et des documents audio-visuels permettant d'appréhender au mieux la variété et richesse desdites sociétés tout en acquérant un vocabulaire spécifique. Par ailleurs, une partie du cours sera consacrée à des exercices de revues de presse s'ouvrant sur des débats entre les étudiant·es et portant sur des sujets de société en partie choisis par eux. Les exercices pratiqués en cours permettront aux étudiant·es qui le souhaitent de se présenter au CLES 1 ou 2.

Outils de travail généraux

Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Pierre Gerboin, Christine Leroy, Hachette Supérieur, 2014.

Grand dictionnaire français-espagnol, Les Editions Larousse, 2018.

Dictionnaire unilingue de la Real Academia Española en ligne : <http://www.rae.es/rae.html>

Bescherelle espagnol : les verbes, Francis Mateo, Antonio José Rojo-Sastre, Hatier, 2008.

Les coordonnées de ressources complémentaires en ligne, dont la consultation régulière est conseillée, seront communiquées en début de semestre.

Mode de contrôle des connaissances

La note finale est obtenue sur la base du contrôle continu à la première session et d'un oral à la deuxième.

L3 – S6 – PARCOURS SCIENCES SOCIALES**UE8 – DISCIPLINAIRE 6 – SCIENCES SOCIALES****Y3SO80 – Sociologie des sciences et techniques****25h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3****Cours assuré également aux étudiant·es inscrit·es en enseignement à distance : 25h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3****Responsable** : Frédérick Lemarchand

Nous explorerons en premier lieu les mutations historiques de la Science depuis la Renaissance, comme projet d'autonomie de la connaissance rationnelle... jusqu'à la naissance de la Technoscience, opératoire et performative au XX^{ème} siècle. Certaines séances seront organisées sous la forme de travaux dirigés (documents vidéo).

Dans un second temps, nous aborderons l'anthropologie des techniques avec l'idée de déconstruire l'évolutionnisme technique tel qu'il a accompagné l'idée de Progrès depuis le XIX^{ème} siècle, en prenant appui sur les travaux d'anthropologues de techniques (Gras, Creswell).

Nous aborderons enfin la question de l'autonomisation de la technique (Ellul, Mumford), son lien avec les formes de l'histoire, ses conséquences anthropologiques (Anders) et politiques. Peut-on, dès lors, concevoir une « science citoyenne » ?

Bibliographie

Pestre D., *Introduction aux Science Studies*, La Découverte, Coll. Repères 2006.

Ch. Bonneuil, D. Pestre, « Le siècle des Technosciences », in *Histoire des Sciences et des savoirs*, t.3, Seuil, 2016.

R. Creswell, *Prométhée ou Pandore ?* Kimé.

A. Gras, *Le Choix du feu*, Fayard, 2007.

G. Anders, *L'Obsolescence de l'homme*, t. 1, Encyclopédie des nuisances, 2002.

G. Anders, *L'obsolescence de l'homme*, t.2, *Sur la destruction de la vie à l'époque de la troisième révolution industrielle*, Fario, 2011.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 3h / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

Y3SO82 – Sociologie de la relation de soin**24h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3****Cours assuré également aux étudiant-es inscrit-es en enseignement à distance : 25h HEAD- Coeff. 1, ECTS 3****Responsable :** Hélène Marche

Le soin constitue de prime abord un ensemble de paroles et / ou de gestes répondant à des valeurs et visant le soutien ou l'accompagnement de personnes fragilisées dans leur corps et leur esprit, considérées comme limitées dans leur capacité à vivre de manière « normale » ou « autonome » dans la société (Saillant, Gagnon, 1999). Depuis les pratiques d'entretien du corps jusqu'aux protocoles qui se déploient dans les services hospitaliers, il a souvent été pensé à travers des oppositions classiques (cure / care ; expert / profane ; relationnel / technique). Au-delà de ces oppositions et en partant de contextes variés (soins en cancérologie, soins domestiques, soins des migrant-e-s, etc.), il s'agira d'appréhender le soin comme un analyseur particulièrement aigu des questions d'altérité et de normativité, tout interrogeant les rapports de sens et de force qui s'y déploient.

BibliographieGood B. (1998), *Comment faire de l'anthropologie médicale ? Médecine, rationalité et vécu*, Paris, Synthélabo.Mercadier C. (2017), *Le travail émotionnel des soignants à l'hôpital : le corps au cœur de l'interaction soignant-soigné*, Paris, Seli Arslan.Saillant F., Gagnon E. (1999), « Présentation. Vers une anthropologie des soins ? », *Anthropologie et Sociétés*, vol.23, n°2.Sicot F., Mercadier C., Drulhe M. (2014), *Sociologie, anthropologie et soins ; formation paramédicale et médicale*, Paris, Seli Arslan.**Mode de contrôle des connaissances**

Contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 3h / Deuxième session : écrit de 3h (100% de la note finale).

UE10 – PERSONNALISATION 2 – SCIENCES SOCIALES**1 PERSONNALISATION AU CHOIX POUR LES ÉTUDIANT-ES EN PRÉSENTIEL / 1 PERSONNALISATION HISTOIRE AU CHOIX POUR LES ÉTUDIANT-ES INSCRIT-ES EN ENSEIGNEMENT À DISTANCE****PERSONNALISATION ÉTUDES SUR LE GENRE****Y3SO101 – Études sur le genre : corps, santé, sexualité****50h CM, 4h/semaine- Coeff. 1, ECTS 6****Responsables :** Muriel Gilardone, Irène-Lucile Hertzog et Pauline Seiller

Ces enseignements ont pour objectif de présenter les grands enjeux des études sur le genre en sciences humaines et sociales dans une perspective pluridisciplinaire. Il s'agit principalement de comprendre comment les approches féministes ont contribué à structurer et faire évoluer les débats autour de questions comme l'analyse sexuée des contributions économiques visibles et invisibilisées, les inégalités de genre dans les sphères familiale et professionnelle, le rapport sexué au corps et aux sexualités, la socio-histoire des mouvements sociaux de lutte pour l'égalité, les liens entre les préoccupations environnementales et les préoccupations féministes.

Ce semestre porte spécifiquement sur les questions liées aux corps, aux sexualités et à la santé. Le détail se trouve dans le tableau ci-dessous :

Corps des femmes et droit pénal	Enseignant : Mathias Couturier (UFR Droit)	CM 4h
La procréation, entre affaire de femmes et affaire d'Etat	Enseignante : Irène Lucile Hertzog (UFR HSS)	CM 10h
Pratiques écoféministes	Enseignante : Muriel Gilardone (UFR SEGGAT)	CM 10h
Éducation à la sexualité : publics, enjeux et contenus	Enseignante : Elise Devieille (UFR HSS)	CM 10h
Conférence	Invité.e	CM 2h
Travaux dirigés : analyses et discussions d'articles scientifiques		TD 14h

Bibliographie

Bereni L., Chauvin S, Jaunait A., Revillard, 2012. *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck.

Clair I., 2012. *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, collection « 128 ».

Lépniard E., Lieber M., *Les théories en études de genre*, Paris, La Découverte, 2020.

Travail, genre et sociétés, Dossier « Pratiques écoféministes », vol. 42, 2019.

Mode de contrôle des connaissances

100 % contrôle continu / Deuxième session : devoir maison 100 %.

PERSONNALISATION PHILOSOPHIE**Y3PH71– Esthétique et philosophie de l'art**

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 6

Responsables : Maud Pouradier et Emmanuel Housset

Thème du cours : Sens et représentation

À destination des étudiant-es de L3 et les agrégatifs, le cours poursuivra l'étude du thème de la représentation. Emmanuel Housset traitera de la question de la représentation et de sa critique dans la tradition phénoménologique. Maud Pouradier abordera les questions plus proprement esthétiques, en travaillant à la distinction entre image et représentation.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50%) et contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 4h / Deuxième session : écrit de 4h (100% de la note finale).

PERSONNALISATION HISTOIRE**1 COURS AU CHOIX****Y6HMOD– Histoire des Temps modernes**

2h CM/semaine, 2h TD/semaine

Responsables : CM : M^{me} de Mathan – TD : M^{me} Croguennec, M^{me} de Mathan, M. Lepesteur

Programme : La Révolution Française, un laboratoire démocratique ? (1789-1799).

Ce cours ambitionne de donner à comprendre la crise sociale, économique, politique et culturelle de la fin de l'ancien régime où les contradictions au long cours de la monarchie absolue de droit divin rencontrent les tensions du temps court de la conjoncture et d'analyser les expérimentations politiques et sociales tentées dans l'extraordinaire laboratoire qu'a constitué la Révolution Française. Le cours conjuguera une approche chronologique de la période 1789-1799, afin que les étudiants puissent d'abord se repérer aisément dans un tissu événementiel serré, et un regard thématique sur les débats ouverts (la question de la souveraineté, l'articulation de la légalité à la légitimité, les rapports entre violence et politique, l'alternative démocratie représentative / démocratie directe...) afin d'apprécier l'exceptionnalité, ou non, des mesures préparées voire adoptées (suffrage et participation, définition et exercice des pouvoirs, libertés individuelles, régime d'exception, religion, instruction publique, armée citoyenne, statut des femmes et des esclaves...).

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et oral - Contrôle terminal (50%) : écrit de 4h / Deuxième session : écrit de 4h (100% de la note finale) - Évaluation commune avec Y6HCON (les étudiants convoqués ne composent que sur un seul des deux sujets).

Y6HCON– Histoire contemporaine

2h CM/semaine, 2h TD/semaine

Responsables : CM : M. Marpeau – TD : M. Bollenot, M^{me} Cousin, M. Marpeau

Programme : Le monde russe au XIX^e siècle (1793-1917).

Le CM envisage l'histoire de l'Empire russe du deuxième partage de la Pologne à la fin du tsarisme. Impliquant un ensemble immense, complexe et contrasté, il posera notamment la question de ses particularités et de ses relations avec une Europe alors en mutation et dont la domination mondiale s'affirme. Ce dans tous les domaines : politique et diplomatique, économique et culturel.

Bibliographie

Pour découvrir le sujet : Wladimir Berelowitch, *Le grand siècle russe : d'Alexandre 1^{er} à Nicolas II*, Paris, Gallimard, 2005, collection « Découvertes » ; Alain Besancon, *Être russe au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1974, collection « U Prisme ».

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et/ou oral et contrôle terminal (50% de la note finale) : écrit de 4h / Deuxième session : écrit de 4h (100% de la note finale).

UE – FACULTATIVE

CILVE6 – Langue vivante

24h TD, 2h/semaine

Responsabilité : Carré international

Si vous souhaitez approfondir votre niveau de langue ou apprendre une nouvelle langue, vous avez la possibilité de suivre les formations dispensées par le Carré international (hors anglais et espagnol). Sont proposés des cours d'allemand, arabe, chinois, coréen, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc (ouverture des cours sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.) Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit (inscription pédagogique en ligne) et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance. Les cours s'adressent également aux débutants (attention les groupes se poursuivant d'un semestre sur l'autre, les débutants ne peuvent pas être intégrés au semestre 2 seulement au 1^{er} semestre).

UE 10 – FACULTATIF – SCIENCES SOCIALES

EGEC6– Engagement étudiant

STAFAC6– Stage

L3 – S6 – PARCOURS SCIENCES POLITIQUES

UE8 – DISCIPLINAIRE 6 – SCIENCES POLITIQUES

HIP6HIPO – Histoire des idées politiques

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Dzovinar Kevonian

Le CM présentera comment s'est construite l'histoire des idées politiques. A la question « qu'est-ce qu'une idée politique ? », les réponses sont diverses et conduisent à s'interroger sur la « mise en politique » des idées, sur les discours savants / discours militants et sur une histoire sociale attentive aux espaces de production et aux itinéraires des individus. Le cours abordera ensuite des études de cas de la pensée politique depuis la philosophie des Lumières, en insistant sur leurs interactions et leurs confrontations. En TD, seront précisées les modalités de circulation et de médiation des idées politiques en France XX^e-XXI^e siècles avec des focus sur quelques moments charnières et d'appropriations sociales à l'échelle transnationale.

Bibliographie

Manuels :

Sébastien Carré, *La théorie politique contemporaine : courants, auteurs, débats*, Paris, Armand Colin, 2021.

Philippe Nemo, *Histoire des idées politiques aux temps modernes et contemporains*, Paris, PUF, Quadrige, 2013.

Mode de contrôle des connaissances

Évaluation continue intégrale. 3 évaluations minimum (écrit/oral).

UE10 – PERSONNALISATION 2 – SCIENCES POLITIQUES**Y3PH010 – Philosophie politique**

26h CM + 24h TD, 2h CM/semaine, 2h TD/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Céline Jouin

Thème du cours : La philosophie du droit de Hegel

Ce cours propose une lecture des *Principes de la philosophie du droit* (1821) de Hegel. On se demandera pourquoi la philosophie politique du philosophe allemand prend la forme d'une philosophie du droit. On examinera le rapport que celle-ci entretient avec la philosophie de l'esprit et la philosophie de l'histoire. On se tournera également vers les grandes interprétations dont elle a été l'objet (Karl Marx, Alexandre Kojève, Axel Honneth).

Bibliographie

G.W.F. Hegel, *Principes de la philosophie du droit* (1820), tr. fr. J.-F. Kervégan, Paris, PUF, Quadrige, 2003.

Axel Honneth, *Les pathologies de la liberté : une réactualisation de la philosophie du droit de Hegel*, Paris, La découverte, 2008.

J.-F. Kervégan, *L'effectif et le rationnel. Hegel et l'esprit objectif*, Paris, Vrin, 2008.

J.-F. Kervégan et Gilles Marmasse, *Hegel penseur du droit*, Paris, CNRS Edition, 2004.

Karl Marx, *Introduction à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, Paris, Ellipse, 2000.

Gilles Marmasse, *Force et fragilité des normes. Les Principes de la philosophie du droit de Hegel*, Paris, Vrin, 2019.

Bernard Bourgeois, *La pensée politique de Hegel*, Paris, PUF, 1969.

Éric Weil, *Hegel et l'État. Cinq conférences*, Paris, Vrin, 1980.

Mode de contrôle des connaissances

À préciser.

UE – FACULTATIVE**CILVE6 – Langue vivante**

24h TD, 2h/semaine

Responsabilité : Carré international

Si vous souhaitez approfondir votre niveau de langue ou apprendre une nouvelle langue, vous avez la possibilité de suivre les formations dispensées par le Carré international (hors anglais et espagnol). Sont proposés des cours d'allemand, arabe, chinois, coréen, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc (ouverture des cours sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.) Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit (inscription pédagogique en ligne) et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance. Les cours s'adressent également aux débutants (attention les groupes se poursuivant d'un semestre sur l'autre, les débutants ne peuvent pas être intégrés au semestre 2 seulement au 1^{er} semestre).

UE 10 – FACULTATIF – SCIENCES POLITIQUES

EGEC6– Engagement étudiant

STAFAC6– Stage

L3 – S6 – PARCOURS MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL

UE8 – DISCIPLINAIRE 6 – MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL

Y3SEFAM – Famille, soins et système de santé

12h CM + 12h TD - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Anne Pellissier

Dans la société contemporaine, c'est la médecine qui a le monopole du soin légitime. De ce fait, les pratiques de soin des familles, leur contribution à la production d'enfants en bonne santé, leurs pratiques éducatives ont longtemps été ignorées ou seulement décrites dans leur écart à la norme médicale (non-respect des prescriptions médicales, contribution à l'émergence de la maladie de par des pratiques inadéquates, etc.).

Nous adopterons, dans ce cours, la perspective inverse et essaierons de montrer en quoi et comment les familles participent à la production d'enfants en bonne santé. Cette description du travail de santé des familles sera étayée sur une histoire des relations entre familles et professionnels de santé et se prolongera par un examen de la mobilisation de la famille en contexte de maladie ou de handicap.

Objectifs :

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions
- Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques

Notions travaillées :

- Travail domestique de santé
- Soins profane, care
- Aidant

Bibliographie indicative

Burton-Jeangros, C. (2006). Transformations des compétences familiales dans la prise en charge de la santé : entre dépendance et autonomie des mères face aux experts. *Recherches familiales*, (1), 16-25.

Cresson, G. (2006). La production familiale de soins et de santé. La prise en compte tardive et inachevée d'une participation essentielle. *Recherches familiales*, (1), 6-15.

Cresson, G., & Mebtoul, M. (2010). *Famille et santé*. Presses de l'EHESP.

Mougel, S. (2009). *Au chevet de l'enfant malade : Parents/professionnels, un modèle de partenariat ?*, Armand Colin.

Mougel, S. (2020). Se coordonner avec les parents en hospitalisation pédiatrique à domicile : enrôler les parents pour limiter la médicalisation du domicile ?, *La revue internationale de l'éducation familiale*, 48, 87-109.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle continu (50% de la note finale) : écrit et/ou oral et contrôle terminal (50% de la note finale) / Deuxième session : contrôle terminal (100% de la note finale).

Y3SO82 – Sociologie de la relation de soin

24h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Hélène Marche

Le soin constitue de prime abord un ensemble de paroles et / ou de gestes répondant à des valeurs et visant le soutien ou l'accompagnement de personnes fragilisées dans leur corps et leur esprit, considérées comme limitées dans leur capacité à

vivre de manière « normale » ou « autonome » dans la société (Saillant, Gagnon, 1999). Depuis les pratiques d'entretien du corps jusqu'aux protocoles qui se déploient dans les services hospitaliers, il a souvent été pensé à travers des oppositions classiques (cure / care ; expert / profane ; relationnel / technique). Au-delà de ces oppositions et en partant de contextes variés (soins en oncologie, soins domestiques, soins des migrant-e-s, etc.), il s'agira d'appréhender le soin comme un analyseur particulièrement aigu des questions d'altérité et de normativité, tout interrogeant les rapports de sens et de force qui s'y déploient.

Bibliographie

Good B. (1998), *Comment faire de l'anthropologie médicale ? Médecine, rationalité et vécu*, Paris, Synthélabo.

Mercadier C. (2017), *Le travail émotionnel des soignants à l'hôpital : le corps au cœur de l'interaction soignant-soigné*, Paris, Seli Arslan.

Saillant F., Gagnon E. (1999), « Présentation. Vers une anthropologie des soins ? », *Anthropologie et Sociétés*, vol.23, n°2.

Sicot F., Mercadier C., Drulhe M. (2014), *Sociologie, anthropologie et soins ; formation paramédicale et médicale*, Paris, Seli Arslan.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 3h / Deuxième session : écrit de 3h (100% de la note finale).

UE10 – PERSONNALISATION 2 – MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL

Y3SOM11 – Sociologie du travail social

12h CM, 2h/semaine - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Nadia Veyrié

Dans ce cours, deux orientations seront proposées : l'une qui tente de comprendre les articulations et les tensions entre la sociologie et le travail social, plus particulièrement en France ; l'autre qui s'attache à comprendre l'invisibilité du travail social, tant pour les personnes en souffrance sociale que les professionnels qui les accompagnent dans un monde en constante insécurité.

Bibliographie

Dubéchet Patrick, Autes Michel, Bessin Marc, Chobeaux François et Murard Numa, *La sociologie au service du travail social*, Paris, La Découverte, 2005.

Puaud David, *Un monstre humain. Un anthropologue face à un crime « sans mobile »*, Paris, la Découverte, 2017.

Veyrié Nadia et Tourrilhes Catherine (dir.), *Penser la formation en travail social*, Nîmes, Champ social, 2021.

Veyrié Nadia et Tourrilhes Catherine (coord.), *De la reconnaissance... en travail social*, n° 78, *Sociographe*, Nîmes, Champ social, juin 2022.

Mode de contrôle des connaissances

Contrôle terminal (100% de la note finale) : écrit de 3h / Deuxième session : oral (100% de la note finale).

Y3SEDEP2 – Démarche de projet en travail social

13h CM + 12h TD - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Stéphane Cardin (IRTS)

Au cours des années 1970 et 80, le projet émerge dans le champ social et médico-social tel un nouvel outil d'accompagnement des publics et de développement des territoires. Son usage s'est d'ailleurs inscrit progressivement dans un cadre légal et réglementé. Il révèle une démarche permettant de mener des expertises sociales afin de mettre en œuvre des actions concertées et répondant aux besoins. Le projet a un sens mobilisateur et innovant, et se dote d'une méthode.

Les objectifs visés de ce cours sont les suivants :

- Sensibiliser aux évolutions du secteur social et médico-social, en lien avec la manière dont certaines démarches, méthodes, concepts et outils méthodologiques permettent de diagnostiquer, d'analyser, d'évaluer et de proposer des réponses et des projets dans le cadre de besoins repérés sur un territoire et auprès d'une population.

- Développer des compétences en termes de construction d'expertise sociale et de démarche de conception et de réalisation de projets en intervention sociale auprès d'une population et/ou d'un territoire au regard d'une problématique identifiée.

Le cours évoquera l'aperçu socio-historique des enquêtes sociales d'autrefois à l'expertise sociale d'aujourd'hui ainsi que les différentes dimensions et types de projet en travail social. Puis, l'aspect méthodologique sera abordé afin de faire du lien entre diagnostic, projet et évaluation.

Du point de vue de la démarche pédagogique, les apports théoriques, conceptuels et méthodologiques seront illustrés par la présentation d'exemples d'études. Aussi, une mise en situation en groupe permettra de travailler la méthodologie, de prendre conscience de certaines réalités du terrain afin, notamment, d'appréhender un positionnement d'expert et de gestionnaire de projet en lien avec des problématiques relatives à une population et à un territoire.

Bibliographie indicative

Boutinet Jean-Pierre, *Anthropologie du projet*, Paris, PUF, 1990.

Guellil Akim, Guitton-Philippe Sandra, *Construire une démarche d'expertise en intervention sociale*, Paris, ESF Editeur, 2010.

Robin Régis, *L'expertise sociale - La définir pour l'agir ?*, Chronique sociale, 2016.

Ministère des affaires sociales et de l'intégration, Direction de l'action sociale, *Enquêtes sociales : fondements et légitimité, rapport de la commission d'étude sur les enquêtes sociales*, 1993.

Mode de contrôle des connaissances

Session 1 : Régime normal : contrôle continu (50 %) et contrôle terminal (50 %) – Régime salarié : travail personnel (50 %) et contrôle terminal (50 %) / Session 2 : contrôle terminal (100 %).

Y3SON12 – Sociologie des associations

12h CM - Coeff. 1, ECTS 3

Responsable : Sylvain Pasquier

Les associations occupent une place importante mais mal connue et reconnue dans les sociétés contemporaines. Après avoir présenté un panorama et un historique du phénomène associatif, le cours interrogera la spécificité du lien social associatif et de la relation bénévole ainsi que leur importance dans les sociétés contemporaines.

Bibliographie

Chania, Philippe, *Justice, don et association. La délicate essence de la démocratie*, La Découverte/MAUSS, Paris, 2001.

Laville Jean-Louis, *Politique de l'association*, Seuil, 2010.

Revue du MAUSS, Une seule solution l'association ?, n°11, 1998.

Mode de contrôle des connaissances

Session 1 : écrit 3 heures 100 % / Session 2 : oral 100%.

UE – FACULTATIVE

CILVE6 – Langue vivante

24h TD, 2h/semaine

Responsabilité : Carré international

Si vous souhaitez approfondir votre niveau de langue ou apprendre une nouvelle langue, vous avez la possibilité de suivre les formations dispensées par le Carré international (hors anglais et espagnol). Sont proposés des cours d'allemand, arabe, chinois, coréen, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc (ouverture des cours sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.) Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit (inscription pédagogique en ligne) et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance. Les cours s'adressent également aux débutants (attention les groupes se poursuivant d'un semestre sur l'autre, les débutants ne peuvent pas être intégrés au semestre 2 seulement au 1^{er} semestre).

UE 10 – FACULTATIF – MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL

EGEC6– Engagement étudiant

STAFAC6– Stage

INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SCOLARITÉ

L'accueil des étudiantes et des étudiants de Licence et de Master se situe au 4^e étage du bâtiment B, campus 1.

La scolarité accueille les étudiantes et étudiants de Licence et de Master du lundi au vendredi. Les horaires sont indiqués sur le site de l'UFR HSS.

Directeur administratif de l'UFR

Éric OSOUF

02 31 56 53 23

Directrice administrative adjointe de l'UFR, en charge de la scolarité

Alexandra HOUARD

02 31 56 60 67

Accueil des étudiantes et étudiants licence

hss.licence.philo@unicaen.fr

hss.licence.socio@unicaen.fr

hss.licence.lm@unicaen.fr

hss.licence.arts@unicaen.fr

hss.licence.histoire@unicaen.fr

hss.licence.humanités@unicaen.fr

hss.licence.se@unicaen.fr

hss.licence.sdl@unicaen.fr

Accueil des étudiantes et étudiants master

hss.scolarite.master@unicaen.fr

Accueil des étudiantes et étudiants DU

hss.scolarite.du@unicaen.fr

Formation continue

hss.formationcontinue@unicaen.fr

LA SCOLARITÉ À VOTRE SERVICE

- Pour effectuer votre inscription pédagogique. L'inscription pédagogique est indispensable pour que vous soyez inscrit ou inscrite aux deux sessions d'examens, pour accéder aux espaces de cours sur e-Campus, pour accéder à votre emploi du temps sur votre agenda Zimbra UNICAEN. Pour les L1, elle est à faire après la journée de prérentrée, APRÈS avoir effectué votre inscription administrative.
- Pour retirer vos relevés de notes, retirer vos attestations de réussite aux diplômes de licence et de master (à l'issue de la L3 et du M2), retirer vos diplômes.
- Pour demander des informations relatives aux enseignements dispensés dans les différents départements de l'UFR HSS.
- Information Léocarte – Pour les étudiantes et étudiants en EAD, la Léocarte est envoyée par la DEVE au domicile. Pour les étudiantes et étudiants en présentiel, la DEVE envoie les Léocartes au service de la scolarité de l'UFR qui invite ensuite les étudiantes et étudiants à venir les récupérer.

S'INFORMER DANS LE DÉPARTEMENT ET SUR LE WEB

- Grâce à votre **boîte mail Zimbra UNICAEN**, accessible avec votre compte numérique. Le corps enseignant et l'administration utilisent très fréquemment ce mode de communication et exclusivement l'adresse mail Zimbra UNICAEN. **Vous devez donc consulter quotidiennement votre messagerie électronique.**
- Grâce au site web de l'UFR HSS : <https://ufr-hss.unicaen.fr/>. **Le site est régulièrement actualisé.**
- Grâce à votre compte numérique, accessible à l'adresse web : <http://moncomptenumerique.unicaen.fr/>.
Votre identifiant et mot de passe de votre compte numérique sont nécessaires pour vous y connecter. **Ils vous sont fournis lors de votre inscription administrative. Conservez bien ces codes qui vous seront utiles tout au long de votre formation !**
Sur votre compte numérique, vous disposez d'un agenda électronique, vous pouvez consulter votre emploi du temps actualisé en temps réel et les actualités de la vie universitaire, vous avez accès au portail documentaire des bibliothèques universitaires, à e-Campus (plateforme de cours en ligne) et à beaucoup d'autres ressources.
- Après de la direction, des responsables pédagogiques et de l'ensemble des enseignantes et enseignants.

DÉMARCHES - SCOLARITÉ

Retrouvez toutes les informations relatives aux démarches de scolarité (inscriptions, dispense d'assiduité, dispense d'UE...) sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/>.

SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES

L'université de Caen Normandie met à votre disposition de nombreux services et outils numériques nécessaires et indispensables au bon déroulement de votre vie universitaire.

Un compte unique appelé **Compte numérique** est automatiquement attribué à chaque étudiant et étudiante de l'université de Caen Normandie. Il est composé d'un identifiant et d'un mot de passe. Il est créé au moment de votre première inscription à l'université.

Confidentialité - Votre identifiant et votre mot de passe sont personnels et confidentiels. Ne communiquez votre compte numérique à personne ! Une fois que vous avez utilisé un poste de travail de l'université, fermez votre session.

Grâce à votre compte numérique, vous avez **accès à** :

- une messagerie électronique Zimbra UNICAEN,
- des services de scolarité en ligne,
- des ressources pédagogiques en ligne sur la plateforme e-Campus,
- des ressources documentaires en ligne (consultation du catalogue des bibliothèques universitaires),
- un espace de stockage Unicloud,
- l'accès au réseau Wi-Fi ...

MESSAGERIE UNICAEN · ZIMBRA

Toutes les informations relatives à votre scolarité et à votre vie universitaire vous sont envoyées exclusivement sur votre messagerie électronique Zimbra UNICAEN. Les étudiantes et étudiants sont donc invités à **consulter quotidiennement** leur messagerie.

Votre messagerie Zimbra UNICAEN vous permet également de **consulter votre emploi du temps** universitaire (CM, TD...) et de le partager.

Tous les enseignants et enseignantes de l'université de Caen Normandie ont une adresse électronique de la forme prénom.nom@unicaen.fr.

Adresse de connexion : <https://webmail.unicaen.fr/>

Guide d'utilisation Messagerie Zimbra UNICAEN : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

PLATEFORME DE FORMATION EN LIGNE · E-CAMPUS

La plateforme e-Campus est un service vous permettant d'accéder à vos **cours en ligne** auxquels vous êtes inscrit ou inscrite pédagogiquement.

Ce service permet notamment :

- de maintenir le lien entre enseignantes, enseignants et étudiantes, étudiants grâce à des outils (forum, mail groupé, etc.).
- de diffuser des ressources pédagogiques.
- de proposer des activités d'apprentissage et d'évaluation (exercices d'auto-évaluation, travaux à rendre, etc.).
- d'assurer les cours en mode classe virtuelle via l'outil de web conférence BigBlueButton intégré à la plateforme.
- d'adapter les modalités d'évaluation à la distance.

Adresse de connexion : <https://ecampus.unicaen.fr/>

Comment accéder à la plateforme e-Campus : <https://webcemu.unicaen.fr/dokuwiki/doku.php?id=moodle:connexion>

Un tutoriel étudiant est disponible dans le menu « Aide » de la plateforme e-Campus.

CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES

Grâce au catalogue des services numériques, vous pouvez consulter en ligne votre **dossier étudiant**, vos **notes et résultats**, éditer un **certificat de scolarité**, consulter votre **messagerie**, accéder à la **plateforme e-Campus**, stocker vos documents ou gérer votre **léocarte**.

Retrouvez tous les services et outils numériques à votre disposition : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

LE DÉLIT DE PLAGIAT

Plagier consiste à copier (ou copier-coller) le texte d'un auteur ou d'une autrice sans guillemet et sans renvoi aux sources (nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, pages précises correspondant à l'extrait). Autrement dit, le ou la plagiaire se fait passer pour l'auteur ou l'autrice d'un texte qui ne lui appartient pas, et s'attribue indûment les passages d'une œuvre.

Le plagiat est donc un délit de contrefaçon sanctionné par la loi. Le code de la propriété intellectuelle indique que :

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

(Article L.122-4).

À l'université, le plagiat est proscrit par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Les sanctions du conseil disciplinaire peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.

CONSIGNES

- Tout extrait emprunté à un auteur ou une autrice doit être placé entre guillemets.
- Les sources, qu'elles soient imprimées ou numériques, doivent être citées explicitement : nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, de l'article ou de la source numérique, pages, éditions, etc.
- Une citation doit se borner à un bref extrait homogène. Il est exclu de citer des pages entières.
- Sera également sanctionnée toute manœuvre visant, dans le seul but de dissimuler la fraude, à introduire quelques énoncés personnels dans un long passage entièrement plagié.

LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...)

Sauf autorisation explicite d'un enseignant dans le cadre de son enseignement, l'usage des agents conversationnels (comme ChatGPT, Gemini, etc...) constitue une fraude dans le cadre d'un travail universitaire.

Son usage contrevient aux règles fondamentales de la déontologie scientifique qui imposent de citer explicitement les sources utilisées. En cas de suspicion d'utilisation d'un agent conversationnel dans le cadre d'une évaluation, l'enseignant pourra saisir la section disciplinaire de l'établissement, en accord avec l'extrait du règlement commun des études ci-dessous :

La production de travail universitaire, en tout ou en partie, aux fins de crédit, de progression ou de reconnaissance universitaires, en échange de paiement ou d'autre service ou non, à l'aide d'une assistance humaine ou technologique prohibée ou non déclarée représente une génération non autorisée de contenu.

(Extrait du règlement commun des études § 6.2 - Les formes de fraude)

<https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/#62--les-formes-de-fraude>

RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027

Le règlement commun des études constitue un **cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'université de Caen Normandie conformément aux textes réglementaires**, pour la période 2022-2027. Il rappelle les droits et les obligations de l'université, et des étudiantes et étudiants dans le respect de la réglementation en vigueur et peut être révisé en cas d'évolution de cette dernière. Ce règlement n'a pas vocation à s'appliquer aux études conduisant au doctorat.

DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Vous trouverez dans le règlement commun des études 2022-2027 les informations suivantes :

Références réglementaires

1 – Dispositions générales

- Calendrier universitaire
- Inscription et régimes étudiants
- Contrôle de l'assiduité pour l'attribution des bourses
- Gestion des absences

2 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

- Dispositions générales
- Dispositions particulières

3 – Dispositions concernant les stages

4 – Dispositions concernant le déroulement des épreuves

- Affichage du calendrier des examens du contrôle terminal
- Convocation aux examens de contrôle terminal
- Président de salle
- Accès aux salles d'examens
- Documents autorisés en salle d'examens
- Procès-verbal
- Anonymat
- Dispositions particulières aux formations ouvertes à distance

5 – Dispositions concernant les résultats

- Jury
- Communication des résultats
- Communication des copies

6 – Dispositions concernant la fraude aux examens

- Prévention des fraudes
- Les formes de fraude
- Mesures prises en cas de fraude
- Procédure devant la section disciplinaire
- Les sanctions disciplinaires
- Conséquences
- Recours

OÙ CONSULTER LE RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Le texte complet du règlement commun des études 2022-2027 adopté par l'université de Caen Normandie est accessible :

- **sur le site de l'UFR HSS**, rubrique Formations/Licence : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/>
- **sur le site institutionnel UNICAEN** : <https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/>

RÈGLEMENT CONCERNANT LES ABSENCES JUSTIFIÉES ET LES DEVOIRS DE SUBSTITUTION POUR LES FORMATIONS ET LES ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'ECI (ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE)

Pour les enseignements dont les modalités de contrôle des connaissances (MCC) précisent qu'ils relèvent de l'ECI (évaluation continue intégrale), l'organisation d'épreuves de substitution est prévue **pour les étudiantes et étudiants qui peuvent justifier leurs absences** lors de devoirs d'ECI (et **uniquement pour eux**). L'organisation de ces épreuves de substitution n'est pas systématique, mais obéit à la logique décrite ci-dessous. **Attention, il ne peut pas y avoir d'épreuve de substitution dans les EC qui se valident par des notes de pratique (voir tableaux officiels de MCC).**

Si un étudiant ou une étudiante est absent(e) à un devoir d'ECI, **il ou elle doit prendre l'initiative de transmettre lui-même/elle-même, par mail, un justificatif de son absence à la référente de scolarité de sa licence ainsi qu'à l'enseignant(e) concerné(e), et ceci au plus tard dans les 3 jours ouvrés qui suivent le devoir. L'étudiant ou l'étudiante devra indiquer dans ce mail ses nom et prénom, l'année de licence, l'intitulé de l'épreuve et le nom de l'enseignant(e) concerné(e).**

Si l'étudiant ou l'étudiante ne fait pas cette démarche ou oublie certaines de ces informations, sa demande ne pourra être traitée : dans ce cas, son absence sera automatiquement considérée comme injustifiée (ABI) et lui vaudra la note de 0/20. Les étudiantes et étudiants ne sont pas censés ignorer les dates des devoirs.

Une fois que l'étudiant ou l'étudiante a transmis son justificatif d'absence, celui-ci est examiné afin de déterminer s'il est bien valide. En dernière instance, c'est l'enseignant(e) concerné(e) qui décide si le délai de transmission et le justificatif sont valides ou non, en accord avec le ou la responsable pédagogique du diplôme ou de l'année. **Sont acceptés comme justificatifs : certificats médicaux, certificats de décès d'un membre de la famille, convocations officielles (à un examen ou un concours), datés du jour du devoir.**

Il n'y a pas de rattrapage des épreuves de substitution.

En ce qui concerne les étudiantes et étudiants qui bénéficient d'une dispense d'assiduité pour une UE ou un EC, il est rappelé que **« dispense d'assiduité » ne signifie pas « dispense d'évaluation ».** En particulier, **si un étudiant ou une étudiante est salarié(e), son employeur est censé le/la libérer pour tous les devoirs d'ECI en classe, à quelque moment qu'ils aient lieu.** La scolarité de l'UFR peut délivrer une convocation aux étudiantes et étudiants concernés, afin de prouver à leurs employeurs qu'un devoir est bien programmé.

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À LA LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Une absence avec un justificatif valide entraîne automatiquement une neutralisation temporaire de la note du devoir concerné, qui, dans le carnet de note de l'EC ou de l'UE, se manifeste par la mention ABJ (absence justifiée). À l'issue de toutes les évaluations du semestre et de la neutralisation temporaire de toutes les notes pour lesquelles l'étudiant ou l'étudiante a une absence justifiée, plusieurs cas de figure peuvent se présenter :

- L'étudiant ou l'étudiante n'a aucune note dans l'EC ou l'UE concernée, car il/elle a une absence avec un justificatif valide pour tous les devoirs du semestre : dans ce cas, il/elle a droit à 2 épreuves de substitution pour cet EC ou cette UE ;
- L'étudiante ou l'étudiant n'a qu'une seule note dans l'EC ou l'UE concernée : dans ce cas, il/elle a droit à 1 épreuve de substitution pour cet EC ou cette UE ;
- L'étudiante ou l'étudiant a au moins 2 notes dans l'EC ou l'UE concernée : dans ce cas, il/elle n'a pas droit à une épreuve de substitution, sauf s'il/elle a une absence justifiée à un devoir dont la note est obligatoirement retenue dans le calcul de la moyenne (c'est-à-dire dans une UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans le tableau des MCC est le mode de calcul n°5) ou dont la note est considérée comme la note « référence » (c'est-à-dire dans une UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans le tableau des MCC est le mode de calcul n°2). Dans ces deux derniers cas, il/elle a droit à 1 épreuve de substitution.

Si, à l'issue des épreuves de substitution, l'étudiant ou l'étudiante n'a que 2 notes (y compris celle(s) de l'épreuve ou des épreuves de substitution) dans un EC ou une UE, sa moyenne pour cet EC ou cette UE est calculée de la manière suivante :

- dans les EC ou les UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans les tableaux de MCC est le mode de calcul n°4 ou n°5, la moyenne est calculée classiquement, c'est-à-dire qu'elle correspond à la moyenne des 2 notes que l'étudiant ou l'étudiante a obtenues ;
- dans les EC ou les UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans les tableaux de MCC est le mode de calcul n°2, la moyenne est déterminée en comparant la moyenne des deux notes de l'étudiant ou de l'étudiante et la note qu'il/elle a obtenue au devoir considéré comme celui de fin de semestre (que ce dernier ait été réalisé au même moment que tous les autres étudiants et étudiantes ou au moment des épreuves de substitution). La meilleure des deux est retenue et constitue la moyenne qui figure sur son bulletin de notes.

RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)

Sauf cas particuliers décrits ci-dessous, l'assiduité en cours est obligatoire, de même que la participation aux épreuves, écrites et orales, du contrôle terminal et du contrôle continu. Ainsi, la convocation pour une épreuve orale de contrôle continu (exposé) suppose que l'étudiant ou l'étudiante se présente en TD au jour et à l'heure prévus afin de présenter son travail à l'oral. L'absence de prestation orale entraîne l'attribution de la note 0/20 (la remise d'une production à l'écrit n'est acceptable que si elle a été décidée par l'enseignant(e) chargé(e) du TD et si l'étudiant ou l'étudiante s'est présenté(e) au jour et à l'heure prévus afin de rendre son travail).

DISPENSE D'ASSIDUITÉ

1.1. L'assistance aux travaux dirigés est obligatoire pour tous les étudiants et étudiantes inscrits. L'assiduité peut y être contrôlée. Elle fait l'objet d'un contrôle systématique pour les étudiantes boursières et étudiants boursiers, au premier et au deuxième semestre.

1.2. Les étudiantes et étudiants qui ne pourraient pas assister aux travaux dirigés d'un ou de plusieurs éléments constitutifs ou UE auxquels ils ou elles sont inscrit(e)s, pendant la totalité ou la plus grande partie d'un semestre, peuvent demander une dispense d'assiduité. Cette demande doit être adressée au/à la responsable de la formation à l'aide du formulaire approprié (disponible sur le site web). Celui-ci décide d'octroyer ou non cette dispense.

En dehors des situations exceptionnelles, la dispense d'assiduité n'est accordée que si l'une des conditions suivantes est remplie :

- avoir une activité salariée régie par un contrat de travail ou équivalent, pour une durée supérieure ou égale à 10 heures hebdomadaires ;
- être inscrit(e) en double diplôme ou en double cursus ;
- être père ou mère de famille ;
- pour des raisons médicales dûment justifiées ;
- bénéficier d'un régime spécial reconnu par les services de l'université (situation de handicap, sportif de haut niveau).

La distance entre le domicile et l'université n'est pas un motif valable.

1.3. La dispense d'assiduité est accordée pour un ou pour plusieurs éléments constitutifs (EC dans la suite) ou UE : chacun des EC ou UE concernés par la dispense est indiqué par écrit dans le document portant dispense d'assiduité, délivré par le ou la responsable de la formation et annexé au contrat pédagogique de l'étudiant ou de l'étudiante. Dans les EC et UE non concernés par la dispense, l'assistance de l'étudiant ou de l'étudiante aux TD demeure obligatoire.

NB: les étudiantes et étudiants qui n'ont pas la possibilité de suivre les cours en présentiel peuvent choisir de s'inscrire en formation à distance. **Attention**: toutes les formations, tous les parcours et toutes les options de l'UFR ne sont pas proposés en enseignement à distance.

DISPENSE DE CONTRÔLE CONTINU

2.1. En fonction de la situation de l'étudiant ou de l'étudiante, si ce dernier ou cette dernière le demande, la dispense d'assiduité peut être assortie d'une dispense de contrôle continu, pour tous les éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité ou pour une partie d'entre eux seulement. Cette dispense de contrôle continu n'est ni de droit ni systématique.

2.2. Aucune dispense d'assiduité n'est ordinairement possible en TP.

2.3. Des dispositifs aménagés de contrôle continu peuvent être proposés par l'enseignant ou l'enseignante aux étudiantes et étudiants dans certains éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité (ou aux étudiantes et étudiants dont le statut justifie un tiers temps), y compris dans ceux ou celles où il existe un contrôle terminal. À défaut, le contrôle terminal prévu et annoncé dans le guide des études représente 100% de la note de l'élément ou de l'UE pour l'étudiant ou l'étudiante bénéficiaire de la dispense.

2.4. Dans les éléments constitutifs ou UE évalués à 100% en contrôle continu, des modalités d'évaluation spécifiques sont prévues pour les étudiantes et étudiants dispensés d'assiduité, soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.

2.5. Lorsque la dispense d'assiduité ne concerne qu'une partie du semestre ou intervient en cours de semestre, la dispense de contrôle continu éventuellement associée n'est que partielle. Toutes les notes de contrôle continu déjà acquises par l'étudiant ou l'étudiante avant l'obtention de la dispense en cours de semestre sont conservées et prises en compte dans le calcul de la note de l'UE concernée, en respectant la part proportionnelle respective du contrôle continu et du contrôle terminal telle qu'elle est prévue (voir guides des études). L'obtention en cours de semestre d'une dispense de contrôle continu dans une UE n'annule donc pas les notes de contrôle continu déjà obtenues.

NB : **Attention** : lors de la deuxième session, l'évaluation porte à 100% sur le contrôle terminal, pour tous les EC et toutes les UE ; aucun contrôle continu n'est alors pris en compte pour les matières dont l'évaluation comporte un contrôle terminal.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

CALENDRIER UNIVERSITAIRE UFR HSS 2024-2025

août-24	sept-24	oct-24	nov-24	dec-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25
01 J 02 V 03 S 04 L 05 M 06 M 07 J 08 J 09 J 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 J 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 J 24 S 25 L 26 M 27 M 28 J 29 J 30 S 31 D	01 M 02 M 03 J 04 J 05 M 06 M 07 L 08 M 09 M 10 L 11 M 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 J 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 J 26 S 27 L 28 M 29 M 30 S 31 D	01 M 02 M 03 J 04 J 05 M 06 M 07 L 08 M 09 M 10 L 11 M 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 J 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 J 26 S 27 L 28 M 29 M 30 S 31 D	01 V 02 S 03 L 04 L 05 M 06 M 07 J 08 J 09 J 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 J 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 J 24 S 25 L 26 M 27 M 28 J 29 J 30 S 31 D	01 D 02 L 03 M 04 M 05 J 06 J 07 S 08 D 09 L 10 M 11 M 12 J 13 J 14 S 15 L 16 M 17 M 18 J 19 J 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 J 27 S 28 D 29 L 30 M 31 D	01 M 02 M 03 J 04 J 05 M 06 M 07 L 08 M 09 M 10 L 11 M 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 J 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 J 26 S 27 L 28 M 29 M 30 S 31 D	01 S 02 D 03 D 04 M 05 M 06 J 07 J 08 S 09 D 10 L 11 M 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 J 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 J 26 S 27 L 28 M 29 M 30 S 31 D	01 S 02 D 03 D 04 M 05 M 06 J 07 J 08 S 09 D 10 L 11 M 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 J 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 J 26 S 27 L 28 M 29 M 30 S 31 D	01 M 02 M 03 J 04 J 05 M 06 M 07 L 08 M 09 M 10 L 11 M 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 J 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 J 26 S 27 L 28 M 29 M 30 S 31 D	01 D 02 L 03 M 04 M 05 J 06 J 07 S 08 D 09 L 10 M 11 M 12 J 13 J 14 S 15 L 16 M 17 M 18 J 19 J 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 J 27 S 28 D 29 L 30 M 31 D	01 M 02 M 03 J 04 J 05 M 06 M 07 L 08 M 09 M 10 L 11 M 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 J 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 J 26 S 27 L 28 M 29 M 30 S 31 D	01 V 02 S 03 L 04 L 05 M 06 M 07 J 08 J 09 J 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 J 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 J 24 S 25 L 26 M 27 M 28 J 29 J 30 S 31 D	

Vacances en Conseil d'Administration de 08 mars 2024

01-04	05-06	07-08	09-10
11-12	13-14	15-16	17-18
19-20	21-22	23-24	25-26
27-28	29-30	31-01	02-03

01-04	05-06	07-08	09-10
11-12	13-14	15-16	17-18
19-20	21-22	23-24	25-26
27-28	29-30	31-01	02-03

LEXIQUE DU LMD

AJAC : signifie « AJourné Autorisé à Continuer ». Ce système permet à un étudiant ou une étudiante qui a validé 8 UE sur 10 de l'année N de passer en année N+1, dans laquelle il/elle devra valider les UE des deux semestres de l'année N+1 et celles qu'il/elle lui manque de l'année N. Ce système peut s'appliquer en L1/L2 et en L2/L3, il n'existe pas en L1/L3, ni en M1/M2.

NB : pour la Licence en Sciences de l'éducation, en plus de ce système des 8 UE sur 10, s'applique la validation des blocs disciplinaires dans le cadre des regroupements cohérents d'UE.

Capitalisation : acquisition définitive des éléments constitutifs (EC), unités d'enseignement (UE), et semestres obtenus avec une note supérieure ou égale à la moyenne. La capitalisation d'un EC lorsque sa valeur en crédits ECTS est déterminée, d'une UE ou d'un semestre entraîne celle des crédits correspondants.

Compensation : possibilité de valider une unité d'enseignement (UE), un semestre, une année en obtenant une note inférieure à la moyenne dans un élément constitutif (EC), une UE ou un semestre, mais « compensé(e) » par les autres notes des autres EC, UE ou semestre, dans la même année universitaire, en tenant compte le cas échéant des coefficients affectés aux UE et EC. Elle s'effectue :

- au sein d'une UE entre les EC qui la composent,
- au sein d'un semestre entre toutes les UE qui le composent,
- entre deux semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6).

Contrôle continu (CC) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants de différentes manières (travaux de recherche, interrogations orales ou écrites, exposés ...), tout au long du semestre. Les notes obtenues en contrôle continu s'ajoutent aux notes des examens de contrôle terminal quand l'EC est évalué par CC ou CT.

Contrôle continu intégral (ECI) : mode d'évaluation des connaissances. Il consiste à évaluer les connaissances et les compétences acquises par les étudiantes et étudiants tout au long de l'apprentissage exclusivement par des évaluations multiples, diversifiées et régulièrement réparties tout au long de l'année universitaire.

Contrôle terminal (CT) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants à l'issue de chaque semestre.

Crédits ECTS (European Credit Transfer System) : chaque unité d'enseignement (UE) a une valeur définie en crédits ECTS, proportionnelle au volume d'heures d'enseignement et au travail (cours, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, stages, projets, travail personnel, séjours à l'étranger...) que l'étudiant ou l'étudiante doit fournir pour obtenir son UE. Une année d'études correspond à 60 crédits ECTS (soit 30 crédits ECTS par semestre). Une Licence de 6 semestres donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. Un master de 4 semestres donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Ces crédits ECTS ne sont alloués qu'à la fin de chaque semestre, et uniquement aux étudiantes et étudiants qui réussissent leurs examens.

Les crédits ECTS sont transférables. Cela signifie que l'étudiant ou l'étudiante qui en dispose peut les faire valoir dans un autre parcours de formation (sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique).

Les crédits ECTS sont capitalisables. Cela signifie que toute validation d'UE entraîne l'acquisition définitive des crédits ECTS correspondants.

L'organisation en crédits ECTS permet aussi la validation des acquis de l'expérience professionnelle, culturelle, associative...

Doctorat : 3^e grade du système LMD (bac+8). Plus haut niveau du système LMD, le doctorat est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare au sein d'une école doctorale, après obtention d'un diplôme de Master ou d'un niveau équivalent. Il sanctionne un travail de recherche original mené durant trois ans dans une équipe de recherche. Il est délivré après la soutenance d'une thèse. Cette formation permet d'obtenir le grade de docteur.

Élément constitutif (EC) : une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...). Un EC correspond généralement à une matière.

Équipe pédagogique : ensemble des enseignantes et enseignants intervenant dans les cours, TD et TP des matières (ou éléments constitutifs (EC)) d'une même unité d'enseignement (UE).

Formation initiale : formation initiale destinée à l'étudiant ou à l'étudiante qui souhaite apprendre les bases d'un domaine professionnel, et s'orienter vers une profession. Elle fournit les compétences et savoirs nécessaires pour exercer un premier métier. Elle permet l'obtention d'un diplôme. Sa durée peut varier d'un type de cursus à un autre.

Formation continue : la formation continue s'adresse à des personnes qui sont déjà pleinement intégrées dans le marché de l'emploi. Il s'agit de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Cette formation peut venir compléter une formation initiale terminée par le passé, ou bien différer complètement du domaine de la formation initiale dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Grade : niveau d'études sanctionné par un diplôme. Le système LMD comprend 3 grades : Licence, Master et Doctorat.

LMD (Licence Master Doctorat) : organisation européenne des études universitaires reposant sur des diplômes obtenus à bac+3 (Licence), bac+5 (Master) et bac+8 (Doctorat). Il s'agit d'un découpage des études en 3 niveaux d'études : Licence, Master et Doctorat. Chaque niveau d'études est organisé en semestres et composés d'unités d'enseignements (UE), elles-mêmes composées d'éléments constitutifs (EC). Le système LMD permet d'accroître la mobilité des étudiantes et étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. Il permet une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail.

Licence : 1^{er} grade du système LMD (bac+3). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 3 ans (6 semestres) après le baccalauréat, à l'université. La validation d'une Licence donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. La délivrance du diplôme donne lieu à la délivrance conjointe d'un supplément au diplôme qui décrit les compétences associées à la licence obtenue. Le diplôme de licence prépare à la fois à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. La licence permet de solliciter une inscription en cursus de Master.

L1 : 1^{ère} année de formation en Licence

L2 : 2^{ème} année de formation en Licence

L3 : 3^{ème} année de formation en Licence

Majeure/Mineure : parcours de formation associant des enseignements fondamentaux d'une discipline à hauteur de 50 à 60%, dite majeure, à des enseignements fondamentaux d'une autre discipline à hauteur de 20%, dite mineure. Le pourcentage restant sert aux enseignements hors discipline (UE transversale notamment). Les mineures servent aux passerelles.

Maquette : la maquette d'un diplôme est le document décrivant de façon détaillée les caractéristiques de la formation. Ce document est soumis à l'accord du ministère.

Master : 2^e grade du système LMD (bac+5). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 2 ans (4 semestres) après la Licence, à l'université. La validation d'un Master donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Le Master comprend un adossement fort à la recherche s'appuyant sur les méthodes de recherche, l'usage de fonds documentaires, la méthodologie de rédaction d'un mémoire et sa soutenance. Le master vise une insertion professionnelle de haut niveau (Master orienté « professionnalisation »). Il permet de solliciter une inscription au plus haut grade universitaire, le doctorat, au sein des écoles doctorales (Master orienté « recherche »).

M1 : 1^{ère} année de formation en Master

M2 : 2^{ème} année de formation en Master

Modalités de contrôle des connaissances (MCC) : ensemble des modalités de vérification des connaissances acquises par l'étudiant ou l'étudiante durant sa formation en vue de l'obtention d'une unité d'enseignement (UE), d'un semestre, ou d'un diplôme. Le contrôle des connaissances peut prendre différentes formes telles que : examen écrit de fin de semestre, contrôle continu, examen oral, rapport de stage, mémoire et soutenance. Les conditions de délivrance des UE, des semestres et des diplômes sont définies dans des règlements de contrôle des connaissances, construits sur un modèle commun, et adaptés à chaque diplôme.

Mémoire : travail de recherche constitutif de la formation en Master. Il est un des éléments du contrôle des connaissances et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Mention : subdivision du domaine de formation. La mention peut elle-même se décliner en spécialités ou parcours.

Mobilité : possibilité offerte à l'étudiant ou à l'étudiante de passer d'une formation à une autre, d'un établissement à un autre, ou à l'étranger, en faisant valoir ses acquis (unités d'enseignement (UE) capitalisées).

Offre de formation : ensemble des formations proposées par un établissement. Une offre de formation est conçue par l'établissement en explicitant ses objectifs, les parcours de formations qui la constituent, les méthodes pédagogiques mises en œuvre, les volumes horaires, les passerelles établies avec les autres formations, les modalités de contrôle des connaissances et les procédures d'évaluation des enseignements envisagés.

Parcours : cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de matières ayant pour objectif de faire acquérir à l'étudiant ou l'étudiante des connaissances, des aptitudes et des compétences lui permettant d'élaborer progressivement son projet de formation. Subdivision de la mention, un parcours est composé d'un ensemble d'unités d'enseignement (UE) réparties semestriellement et correspond à une offre de formation sanctionnée par un diplôme.

Partiels : examens de contrôle terminal ayant lieu à la fin de chaque semestre.

Passerelle : possibilité de réorientation offerte à l'étudiant ou l'étudiante permettant, par exemple, de changer de mention de diplôme en cours de cursus tout en conservant les unités d'enseignement (UE) acquises antérieurement. Les passerelles peuvent être soumises à conditions.

Rattrapage : examen de la deuxième chance accordé à l'étudiant ou à l'étudiante n'ayant pas obtenu une moyenne semestrielle supérieure ou égale à 10/20. Les examens de rattrapage ont lieu lors de la deuxième session d'examens.

Semestre : une année universitaire s'articule autour de deux semestres : le premier de septembre à décembre, et le second de janvier à avril.

Session d'examens : les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles continus et/ou par des examens de contrôle terminal de fin du semestre. Les sessions d'examens sont les périodes durant lesquelles se tiennent les examens de contrôle terminal.

Deux sessions d'examens sont organisées dans une année universitaire :

- la première session a lieu juste après la fin des enseignements de chaque semestre (décembre/janvier et avril/mai). Elle concerne tous les étudiants et étudiantes de la formation.
- la deuxième session (appelée session de rattrapage) a lieu en fin d'année universitaire (juin). Elle concerne les étudiantes et étudiants n'ayant pas réussi leurs examens à la session 1.

Supplément au diplôme : le supplément au diplôme accompagne le diplôme délivré à l'étudiant ou à l'étudiante à la fin de son cursus. Il décrit les compétences associées au diplôme obtenu par l'étudiant ou l'étudiante.

TICE : Technologie d'Information et de Communication dans l'Enseignement.

Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP) : cours d'approfondissement d'une matière. Ils ont lieu en groupe (généralement une trentaine d'étudiantes et étudiants), et permettent d'approfondir ou de mettre en pratique les enseignements vus en cours magistral (CM).

Transfert : lorsqu'un étudiant ou une étudiante souhaite changer d'établissement universitaire, il/elle demande le transfert de son dossier. Le transfert n'est pas automatique, il se fait à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante et après étude du dossier de l'étudiant ou de l'étudiante.

Tutorat : accompagnement au bénéfice d'un étudiant ou d'une étudiante qui a pour objectif de favoriser son intégration et sa réussite à l'université. Le tutorat peut être un tutorat d'accueil, méthodologique ou disciplinaire, ou d'accompagnement. Le tuteur ou la tutrice peut être un enseignant/une enseignante ou un étudiant/une étudiante.

UFR (Unité de Formation et de Recherche) : structure universitaire regroupant des départements de formation, des laboratoires et des centres de recherche d'une même filière, aussi appelée composante. Une université comprend plusieurs UFR (ou composantes).

Unité d'enseignement (UE) : les enseignements en LMD sont organisés en unités d'enseignements (UE), groupe d'enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique. Une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...) et organisés en vue de l'acquisition d'une compétence identifiée au préalable. Une UE est enseignée et évaluée semestriellement. Une UE peut être obligatoire ou optionnelle. Il existe plusieurs catégories d'UE : UE Fondamentale (enseignement de base), UE Méthodologique (enseignement complémentaire à une UE Fondamentale), UE de découverte (enrichissement des connaissances), UE Transversale (culture générale, langues, TICE...).

UE transférable : unité d'enseignement (UE) capitalisée que l'étudiant ou l'étudiante peut faire valoir dans le cadre du transfert de son dossier s'il/elle change de parcours, de domaine, de filière ou d'établissement. Une UE n'est pas automatiquement transférable.

Validation : décision administrative attestant que l'étudiant ou l'étudiante a obtenu une unité d'enseignement (UE) ou l'ensemble des UE d'un semestre ou d'une année universitaire, soit par capitalisation, soit par compensation.

La validation d'une UE est faite dès lors que l'étudiant ou l'étudiante y a obtenu la moyenne.

La validation des UE se fait aussi par compensation :

- dans la même UE : compensation entre les notes des éléments constitutifs (EC) de l'UE.
- dans la même année : compensation entre les notes des différentes UE de l'année universitaire, pondérées, les cas échéant, par des coefficients.

VAE/VAP : Validation par les Acquis de l'Expérience / Validation par les Acquis Professionnels.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE PIERRE SINEUX



La bibliothèque Pierre-Sineux est située sur le campus 1 dans le bâtiment C ; l'entrée se fait côté rue du Magasin à Poudre (coordonnées : 02 31 56 56 94, bibliotheque@unicaen.fr).

Cette bibliothèque universitaire est ouverte tous les jours, sauf le week-end, de 9h (10h le lundi) à 19h. Samedi et dimanche, ce sont les BU des campus 2 et 5-PFRS qui accueillent les étudiantes et étudiants. Le soir, de 19h à 23h, la BU Pierre-Sineux est ouverte en « Noctambu » : les salles du niveau 1 sont accessibles pour travailler sur place et utiliser les services en accès libre (copieurs, wifi, documentation, automate de prêt). La bibliothèque ferme à Noël et 4 semaines l'été (voir le calendrier des 4 BU qui est publié sur le site www.unicaen.fr/bu). Elle est ouverte à tous les étudiantes, étudiants et personnels de l'université ainsi qu'aux personnes extérieures (l'inscription peut être payante dans ce dernier cas). Sur présentation de la Léocarte, il est possible d'emprunter dans cette bibliothèque comme dans toutes celles du réseau.

Les fonds très riches concernent toutes les disciplines enseignées en Lettres, en Sciences humaines, en Droit... Ils sont principalement conservés dans les magasins : des demandes doivent être faites pour les consulter. Le service Navette+ permet de rendre ou faire venir un livre d'une autre bibliothèque du réseau, même venant d'un autre campus ou site universitaire. Il est possible de faire mettre de côté un ouvrage ou de réserver un document emprunté par un autre lecteur ou une autre lectrice.

Les ressources numériques (bases, revues en ligne ou e-books) sont accessibles à distance, une fois identifié avec son compte numérique.

L'application *Affluences* permet de voir s'il reste des places à la BU ou de réserver une salle de travail en groupe. En complément du prêt d'ouvrages, les services proposés sont le prêt de PC portables (à domicile ou sur place), le prêt de matériels, l'utilisation du wifi ou des copieurs-scanners. Le personnel est disponible pour répondre à vos questions sur place ou à distance par mail bibliotheque@unicaen.fr ou « chat » (depuis la page catalogue.unicaen.fr).

Le prêt entre bibliothèques (PEB) peut être sollicité pour faire venir un document d'une autre bibliothèque française ou étrangère. C'est un service gratuit pour les membres de la communauté universitaire.

Un accueil spécifique pour les personnes en situation de handicap est disponible sur demande auprès de nos référentes et référents handicap : scd.handicap@unicaen.fr

Des événements culturels sont organisés toute l'année : expositions, concerts, rencontres...

LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'HOMME – PIERRE BARBÉRIS



Située dans le bâtiment G, (entrée située face à la Maison de l'étudiant), la bibliothèque rassemble les collections des départements d'Arts du Spectacle, Lettres modernes et classiques, Sciences de l'Éducation, Sciences du langage, Sociologie, Philosophie ainsi que celles de l'Histoire de l'Antiquité. Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 17h. La bibliothèque des sciences de l'homme est ouverte à toutes et tous. Coordonnées : bu.barberis@unicaen.fr, accueil : 02 31 56 58 48.

Un peu plus de 40 000 ouvrages (dont 35 000 en libre-accès) sont à la disposition de la communauté étudiante et enseignante : 6700 dans le domaine des Arts et des Arts du spectacle, 14 000 dans le domaine des Lettres modernes et classiques, 1700 en Sciences de l'Éducation, un peu plus de 2000 en Sciences du langage, près de 7000 en Sociologie, 6000 en philosophie et 2500 en Histoire de l'Antiquité. 200 DVD de classiques du cinéma complètent cette offre ainsi que 110 abonnements de périodiques. La bibliothèque met aussi à la disposition des étudiantes et étudiants les mémoires de Master 2 de chaque discipline et les valorise depuis 2019 en déposant sur la plateforme nationale DUMAS le mémoire au format numérique.

Elle fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD). Les informations concernant son fonctionnement sont disponibles à la bibliothèque. Les périodes de fermeture sont affichées à l'entrée de la bibliothèque.



LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE MADELEINE DERIES

Elle est située au Bâtiment N, au sous-sol, porte SBS07 (coordonnées : 02 31 56 54 07, deries.bibliotheque@unicaen.fr). La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi : le lundi de 9h30 à 18h, du mardi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 15h30.

La bibliothèque historique Madeleine Deries fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD) et une seule inscription suffit pour accéder à l'ensemble de ces bibliothèques.

Elle met à la disposition de tous les étudiants et étudiantes de l'enseignement supérieur un fonds de documentation (ouvrages et périodiques) dans les domaines suivants : histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine. Les modalités de prêt des documents sont les mêmes dans toutes les bibliothèques du réseau (voir sur le site de la bibliothèque), sauf exceptions : les périodiques sont prêtés comme les ouvrages en libre accès, ainsi que les livres au programme des concours (CAPES et AGRÉGATION). Les mémoires sont essentiellement en consultation sur place et sont déposés depuis 2019 sur la plateforme nationale DUMAS, au format numérique.

LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE MICHEL DE BOÜARD – CRAHAM

Elle est située dans le bâtiment N, au premier étage, salle SB116 (tél. : 02 31 56 50 46, responsable : Véronique Rocher).

Ouverture du mardi au vendredi, de 9h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h.

Pendant, les vacances universitaires, s'assurer des heures d'ouverture.

La bibliothèque du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales est ouverte aux étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs (en consultation sur place uniquement). Elle dispose d'un fonds très riche en archéologie et en histoire antique et médiévale. Elle abrite un fonds documentaire, principalement axé sur le Moyen Âge, de plus de 11000 titres (périodiques vivants et morts, collections et ouvrages), dont une part est déjà intégrée au catalogue du Service Commun de Documentation de l'université de Caen Normandie. Le nombre et la diversité des revues (françaises, anglo-saxonnes, allemandes, belges, espagnoles, italiennes, scandinaves et d'Europe de l'Est) constituent la richesse de la bibliothèque. Des postes informatiques permettent de consulter le catalogue, mais aussi des périodiques, cédéroms ou sites présélectionnés sur internet. Un lecteur de micro-films et un lecteur de micro-fiches sont également installés dans la bibliothèque qui offre un vaste espace de travail, calme et lumineux. La quasi-totalité des collections est en libre-accès et indexé sur le catalogue de la bibliothèque universitaire.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU LABORATOIRE HISTEMÉ

Il se situe dans le bâtiment N, au premier étage, salle SA 108-109 (tél. : 02 31 56 52 63, responsable : Françoise Passera.).

Il est ouvert sur rendez-vous en adressant sa demande à : francoise.passera@unicaen.fr.

La bibliothèque de l'unité de recherche UR 7455, Histoire, Territoires et Mémoires est ouverte à tous, étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs. Ces fonds portent exclusivement sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement sur des thématiques explorés par les chercheuses et chercheurs : la répression allemande durant l'Occupation, la justice militaire, la déportation, la propagande, l'épuration, l'histoire de la Normandie durant la Seconde Guerre mondiale, l'histoire et la mémoire du Débarquement et de la bataille de Normandie.

Il se caractérise aussi par la présence de fonds documentaires réunis par les chercheuses et chercheurs : presse des années de commémorations, dossiers documentaires, reproductions de témoignages, etc. Les inventaires sont disponibles sur le site du laboratoire : <https://histeme.unicaen.fr/>

La plupart de ses ouvrages et des mémoires universitaires sont empruntables. La documentation est, en revanche, consultable sur place uniquement. Les photocopies font l'objet d'une demande.

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE GASTON-MIALARET

Située dans les locaux de l'INSPÉ de Caen au 186 rue de la Délivrande à Caen, ouverte le lundi de 10h à 18h, du mardi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h, la bibliothèque Gaston-Mialaret est accessible à tous les étudiants et étudiantes inscrits à l'université (coordonnées : 02 31 56 77 34, bibliotheque@unicaen.fr).

La bibliothèque Gaston-Mialaret est totalement dédiée aux sciences de l'éducation, à la didactique, la pédagogie et la formation. Ses collections réunissent plus de 54 000 ouvrages, dont près de 42 000 en libre-accès, ainsi que 80 abonnements de périodiques. Elle met également à la disposition des usagers d'importants fonds spécifiques : ouvrages de préparation aux concours de l'enseignement du primaire et du secondaire, manuels scolaires toutes disciplines de la maternelle à la terminale, littérature de jeunesse.

Elle participe au service "Navette +" des bibliothèques de l'université, permettant aux lecteurs et aux lectrices de faire venir et de rendre des documents d'autres bibliothèques de l'université. Une boîte retour à l'extérieur de l'entrée principale de l'INSPÉ permet la restitution des ouvrages en dehors des horaires d'ouverture. Elle propose le prêt d'ordinateurs portables, ainsi que des salles de travail en groupe, réservables sur Affluences, équipées d'un système de partage d'écran.

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

La principale est la bibliothèque Alexis de Tocqueville, bibliothèque du réseau de Caen la mer, située sur la presqu'île caennaise, 15 quai François Mitterrand à Caen. 120 000 documents (tous supports confondus) sont mis à disposition dans les 4 pôles thématiques (Arts, Sciences Humaines, Littérature et Sciences et Techniques).

Coordonnées : 02 31 30 47 00, <https://bibliotheques.caenlamer.fr/>

LE CLES

L'arrêté du 03 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidates et candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie instaure l'**obligation d'une certification en langue anglaise pour obtenir des diplômes de licence générale**, licence professionnelle et pour cinq spécialités de DUT. Cette certification doit être extérieure à l'université et reconnue par le monde socio-économique. La passation de cette certification est gratuite pour les étudiantes et étudiants. Le coût est pris en charge par l'établissement.

QU'EST-CE QUE LE CLES ?

Le CLES (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiantes et étudiants dans plusieurs langues étrangères. Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension orale et écrite, l'expression orale et écrite, l'interaction orale. Pour obtenir le CLES, le candidat ou la candidate doit valider les 5 compétences. Les compétences validées ne sont pas capitalisables (il faut donc les valider toutes en même temps pour obtenir le CLES).

Il existe deux niveaux du CLES préparés à l'université de Caen Normandie : CLES niveau 1 (B1), pour faire face à toutes les situations de la vie courante et CLES niveau 2 (B2) : pour interagir et négocier dans la majorité des domaines.

SE PRÉSENTER AU CLES

L'université de Caen Normandie propose des sessions CLES niveau 1 (B1) et CLES niveau 2 (B2) pour l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais.

Public éligible :

Les inscriptions au CLES sont ouvertes aux étudiantes et étudiants UNICAEN de Licence 3, Master 1 et Master 2 ou sur projets de mobilités et aux étudiantes et étudiants d'universités centres CLES dans le cas où la langue ou le niveau souhaité n'est pas organisé dans l'université d'origine.

Pour les étudiantes et étudiants souhaitant passer le CLES, l'inscription n'est pas automatique. C'est une démarche volontaire, qui se fera dans les premières semaines de l'année universitaire auprès des enseignantes et enseignants de langue.

INSCRIPTION

Avant de vous inscrire, vous devez vérifier que vous êtes éligible au CLES puis définir votre niveau avec votre enseignant ou enseignante en langues ou par auto-évaluation (lien en bas de page).

Pour toutes informations relatives à l'inscription :

- consulter la page du CLES du Portail International du site UNICAEN : <https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/certifications/certifications/>
- contacter le pôle Formations en Langues PFL du Carré international : intl.certifications@unicaen.fr

SE PRÉPARER AU CLES

En théorie, un étudiant ou une étudiante peut se présenter au CLES sans préparation spécifique. En pratique, un travail régulier sur les compétences en cours de langue et/ou en autoformation reste l'approche à privilégier pour se présenter au CLES.

Le pôle Formations en Langues PFL du Carré International (bâtiment MLI), propose aux candidates et candidats CLES : un accès gratuit au centre de ressources (salle Li 242, Bâtiment MLI), des ateliers d'entraînement à l'oral (avec des locutrices et locuteurs natifs), des modules d'entraînement aux compétences CLES (avec enseignant ou enseignante), inscription obligatoire : intl.certifications@unicaen.fr, et un travail en autoformation.

Ressources à votre disposition :

Site national du CLES (exemples de sujets avec corrigés) : <http://www.certification-cles.fr/>

Évaluez votre niveau avec Testlang sur e-Campus UNICAEN : <https://ecampus.unicaen.fr>

PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION PIX ?

PIX est un service public de plateforme en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques. PIX remplace le Brevet informatique et internet (B2i) et la Certification informatique et internet (C2i) au sein des établissements scolaires. Le service est accessible gratuitement à tous les étudiants et étudiantes et ouvert à tous les francophones. Il ne s'agit pas d'un diplôme universitaire, mais d'un certificat national de culture numérique au format européen, qui permet d'obtenir un profil de compétences avec un score et un niveau certifiés. En conformité avec le cadre de référence européen DigComp, PIX évalue les compétences numériques sur 16 compétences et dans cinq grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Les épreuves évaluent les connaissances, mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

PRÉPARER LA CERTIFICATION PIX

Des séances de certification PIX sont organisées régulièrement dans les locaux de l'université de Caen Normandie, centre agréé par PIX.

La participation à l'une de ces séances demande deux inscriptions :

- une sur la plateforme d'auto-formation à PIX de l'université de Caen Normandie (voir ci-dessous)
- une sur la plateforme nationale de certification PIX : <https://pix.fr/>

L'espace d'auto-formation est structuré en fonction des domaines du référentiel utilisé dans PIX. Cet espace est accessible sur e-Campus à l'adresse suivante : <https://ecampus.unicaen.fr/course/index.php?categoryid=15550>

Les UE TICE (ou Informatique ou Formation au numérique) intégrées dans vos formations viendront s'articuler avec cette formation et certification aux compétences numériques, selon des modalités qui vous seront précisées par vos enseignantes et enseignants.

Pour plus d'informations :

- <https://pedagogie.unicaen.fr/service/pix/>
- contact : pix.info@unicaen.fr

INFORMATIONS UTILES

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour toute demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, il est indispensable de constituer un **Dossier Social Étudiant - DSE**. Il s'agit d'une procédure en ligne et unique via le portail messervices.etudiant.gouv.fr. Les demandes sont à effectuées en ligne **chaque année**.

Les bourses sont accordées aux étudiantes et étudiants de nationalité française ainsi qu'à des étudiants étrangers ou étudiantes étrangères sous certaines conditions (se renseigner auprès du CROUS).

Une bourse est incompatible avec un emploi salarié à temps plein (mais cumulable avec un emploi à temps partiel sous certaines conditions).

Conformément au règlement commun des études 2022-2027, **l'assiduité des étudiants boursiers et étudiantes boursières du CROUS est contrôlée** par la présence aux évaluations de Contrôle Continu (CC) et de Contrôle Terminal (CT) et/ou d'Évaluation Continue Intégrale (ECI). Ce contrôle de l'assiduité est effectué par la scolarité en lien avec le ou la responsable de la formation.

Les **absences aux évaluations** doivent être **justifiées**, au plus tard, **dans les 48 heures qui suivent l'absence** :

- auprès des enseignantes et enseignants pour les CC et/ou ECI,
- auprès de la scolarité pour les CT.

Si un étudiant ou une étudiante est déclaré(e) non assidu(e), les sanctions peuvent aller jusqu'à la suspension de la bourse par le CROUS et à la demande de remboursement des sommes déjà perçues.

Pour plus d'informations :

- CROUS Normandie, 23 avenue de Bruxelles, CS25317, 14065 Caen, tél. 09 72 59 65 14
- Site internet du CROUS : <https://www.crous-normandie.fr/bourses-et-aides-financieres/>

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les programmes d'échange Erasmus+ et interuniversitaires permettent aux étudiantes et étudiants de passer six mois ou un an en L3, master 1 ou master 2 dans une université étrangère (Athènes, Cardiff, Glasgow, Southampton, Paderborn, Würzburg, Bari, Milan, Naples, Sienne, Turin, Madrid, Salamanque, Prague, Bergen, Oslo, Sofia, Ljubljana, etc.) en bénéficiant d'une bourse.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'enseignant(e) référent(e) Erasmus+ et interuniversitaire du département.

ARTISTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les associations étudiantes ont pour but de fédérer les étudiantes et étudiants, de les informer, de les aider dans leurs démarches administratives et pédagogiques, de les rassembler autour d'activités ludiques ou pédagogiques. Elles participent au développement de la vie étudiante. Elles représentent les étudiantes et étudiants au conseil d'UFR.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'UFR HSS



AEHC - Association des étudiant(e)s en histoire de Caen

<https://www.facebook.com/aehc.assohistoirecaen/>

<https://twitter.com/aehc14>



ARTÉMIS - Association des étudiant(e)s de lettres, arts du spectacle et sciences du langage de Caen

<https://www.facebook.com/bde.artemis/>

https://twitter.com/bde_artemiscaen



AESEC - Association des étudiant(e)s de sciences de l'éducation de Caen

<https://www.facebook.com/aesec14/>



AESOC - Association étudiante sociologie de Caen

<https://www.facebook.com/AESOCDECAEN/>



ÊTHOS - Association de philosophie de Caen

<https://www.facebook.com/EthosCaen/>



HUMANUMI – Association des étudiant(e)s en humanités classiques et numériques de Caen

<https://www.facebook.com/HumaNumi/>



Association Res PubliCaen

https://www.instagram.com/res_publicaen/

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ?

Les étudiantes et étudiants de l'université de Caen Normandie engagés au sein d'activités mentionnées à l'article L611-9 du code de l'éducation peuvent demander que les compétences, aptitudes et connaissances, disciplinaires ou transférables, acquises dans l'exercice de ces activités et qui relèvent de celles attendues dans leur cursus d'étude, soient validées au titre de leur formation.

Les mêmes activités ou missions dans l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation par cycle de formation (licence, master).

ACTIVITÉS RECONNUES DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

- Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ou inscrite au registre des associations en application du Code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle
- Activité professionnelle, que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'établissement
- Activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article L. 221.2 du Code du sport
- Activité militaire dans la réserve opérationnelle
- Engagement dans la réserve opérationnelle de la police nationale
- Engagement de sapeur-pompier volontaire
- Service civique
- Volontariat dans les armées
- Autres (consulter la note de cadrage)

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ? · CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Déposer sa demande sur l'application e-Candidat. La demande sera étudiée par le ou la responsable de la formation.
2. Procéder à l'inscription pédagogique dans l'UE ou l'EC Engagement étudiant auprès de la gestionnaire de scolarité, après notification de la décision par le ou la responsable de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

La validation de l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante peut prendre la forme de l'attribution de crédits ECTS, de points bonus, ECTS surnuméraire. Les modalités possibles de validation sont fixées et validées par la CFVU.

L'évaluation de l'engagement s'appuie pour partie sur l'investissement personnel et l'implication effective et durable de l'étudiant ou de l'étudiante durant la réalisation de sa mission, mais également sur sa capacité à présenter clairement les enjeux de son action, à proposer une réflexion sur cet engagement et les compétences acquises ou développées.

La commission évaluera l'acquisition des connaissances, compétences et aptitudes sur la base d'un rapport et d'un oral de soutenance.

Note de cadrage et plus d'informations sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Licence :

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/>

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION, POUR VOUS AIDER DANS VOTRE ORIENTATION ET VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE



DES SPECIALISTÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SERVICE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Pour toutes vos questions en lien avec vos études, votre projet professionnel...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/orientation-insertion/>

TEL 02 31 56 55 12

MAIL orientationinsertion@unicaen.fr

LIEU campus 1 bât. B • niveau 0

Pour s'informer sur le devenir des étudiantes et étudiants de l'université de Caen : poursuites d'études, métiers, salaires...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/nos-enquetes/>
